

Gestion du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe - Année 2005 -



Bilan d'activités rédigé par
Eric DELCROIX
Animateur Réseau Tortues Marines Guadeloupe
Association Kap'Natirel

- décembre 2005 -



Kap'Natirel



Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT DE LA GUADELOUPE

L'auteur dédie ce rapport

*A toutes les personnes oeuvrant pour
la protection des Tortues Marines
Au Réseau Tortues Marines Guadeloupe
A Gilda, Nicolas, Johan et Franck
A Fadièse qui ne connaîtra plus le doux sable de Trois-Ilets
et les eaux magnifiques de la Caraïbe*

Préambule :

Ce document présente le bilan annuel relatif à la gestion du Réseau Tortues Marines Guadeloupe pour l'année 2005 destiné à la Direction Régionale de l'Environnement Guadeloupe. Ce travail a été réalisé dans le cadre de la convention n°2005/01 PNSP.

Contact :**Association Kap'Natirel**

BOYER

97129 Lamentin, Guadeloupe, FWI

Tel : 0590 32 15 68/ 0690 81 1234**Email :** erdelcroix@wanadoo.fr**Présidente :** Mlle MONNERVILLE Gilda**Permanent :** M. DELCROIX Eric**Illustrations page de Garde**

(Haut – Gauche) : Femelle tortue imbriquée. Plage Tois-Ilets Marie-Galante. *Kap'Natirel*

(Haut – Droite) : Animation scolaire. Fête de la science 2005. *Kap'Natirel*

(Bas – Gauche) : Autopsie d'une tortue imbriquée. Petite-Anse Bouillante. *Kap'Natirel*

(Bas – Droite) : Tortue verte. Petite-Terre. *Felipo Julie*

Sommaire

Organisation générale du Réseau Tortues Marines Guadeloupe	p.6
1 – Contexte et historique	p.6
2 – Organisation du Réseau	p.6
Réseau de suivi des sites de ponte	p.8
1 - Localisation des plages index et des autres plages suivies.	p.8
2 – Actions mises en œuvre pour le réseau de suivi des sites de ponte	p.9
2.1 – La liste des bagueurs	p.9
2.2 – L'équipement en matériel de suivi des pontes de tortues marines	p.9
2.2.1 – Les bagues et les pinces	p.9
2.2.2 – Le matériel de prélèvement de peau pour étude ADN	p.9
2.2.3 Le petit matériel	p.10
2.3 – Formation	p.10
3– Les protocoles	p.10
3.1 – Définition des protocoles	p.10
3.2 – Accueil d'une équipe de stagiaires pour la mise en œuvre des protocoles	p.11
4 – Le suivi des pontes par secteur	p.11
4.1 Secteur Nord Basse-Terre (Communes : Sainte-Rose et Deshaies)	p.12
4.1.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs	p.12
4.1.2 Les plages index dans le cadre du protocole	p.12
4.1.3 Les plages index en dehors du protocole et autres plages	p.14
4.1.3 Résultats globaux sur le Nord Basse-Terre	p.17
4.2 Le secteur de la Côte Sous Le Vent	p.18
4.2.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs	p.19
4.2.2 Les plages index dans le cadre du protocole	p.19
4.2.3 Les autres plages	p.20
4.2.4 Bilan et perspectives 2006	p.20
4.3 La Côte au Vent de la Basse-Terre (Vieux-Fort à Pointe-À-Pitre)	p.21
4.3.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs	p.21
4.3.2 Les plages index dans le cadre du protocole	p.21
4.3.3 Les autres plages	p.21
4.2.4 Bilan et perspectives 2006	p.21
4.4 Le Sud Grande Terre (Communes du Gosier et de Sainte-Anne)	p.22
4.5 Les Communes de Saint-François et du Moule	p.22
4.5.1 L'activité de ponte	p.22
4.5.2 Bilan et perspectives pour 2006	p.23
4.6 Le Nord Grande-Terre (Communes Port-Louis et de Anse-Bertrand)	p.23
4.7 Les Ilets du Grand cul-de-sac-marin	p.23
4.7.1 L'Ilet Fajou	p.23
4.7.2 Données diverses	p.24
4.8 La Désirade	p.24
4.8.1 Suivis du 8 au 15 juillet	p.24
4.8.2 Résultats globaux sur l'ensemble de la saison	p.25
4.9 Petite-Terre	p.25
4.9.1 Les suivis de nuit	p.26
4.9.2 Les comptages traces	p.26
4.10 Marie-Galante	p.26
4.10.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs	p.26
4.10.2 Les plages index dans le cadre du protocole	p.27
4.10.3 Les plages index de Trois-Ilets et Folle Anse sur l'ensemble de la saison 2005	p.29
4.10.4 Les autres plages	p.31
4.11 Les Saintes (Commune de Terre-de-Haut)	p.32
4.11.1 Les pontes	p.32
4.11.2 Données diverses	p.32
4.12 Les Iles du Nord	p.33

Réseau suivi Ina-Scuba	p.34
1 – Résultats globaux pour la Guadeloupe	p.34
1.1 - Sites de plongée par secteur	p.35
1.2 Pourcentage de plongées positives	p.35
1.3 L'indice d'abondance	p.35
1.3.1 Evolution des indices d'abondance par mois	p.36
1.3.2 Indice d'abondance annuel par secteur	p.37
2 - Résultats par secteur	p.38
2.1 Le Grand Cul-de-Sac Marin	p.38
2.2 Les Saintes	p.39
2.3 - Marie-Galante	p.41
2.4 - La Côte sous le Vent :	p.43
2.5 – Saint Barthélemy	p.45
Réseau échouage : Les tortues mortes ou blessées	p.47
1 – Les tortues marines mortes ou blessées	p.47
2 – Synthèse des observations de tortues marines mortes ou blessées	p.47
2.1 Les émergences	p.47
2.2 Les tortues	p.48
2.2.1 Données générales	p.48
2.2.2 Les causes d'échouages des tortues	p.49
Communication, manifestation et coopération Régionale	p.53
1 – Communication interne au Réseau Tortues Marines	p.53
2 – Les publications	p.53
3 – Bilan à la Direction Régionale de l'Environnement	p.53
4 – Les articles et les communications dans les médias	p.54
5 – Création d'outils de communication	p.54
5.1 – Poster à l'attention des clubs de plongée	p.54
5.2 – Logo du Réseau et autocollant	p.55
5.3 - Site Internet	p.55
6 – Manifestations	p.55
6.1 - Fête de la Science 2005	p.56
6.2 – Journée tortue organisée par l'Association Evasion Tropicale	p.56
6.3 – Le tour de l'Environnement cycliste	p.56
7 – Animations et conférences	p.56
7.1 – Animations scolaires	p.56
7.2 – Conférences	p.57
8 – La coopération	p.57
8.1 La coopération internationale	p.57
8.2 La coopération régionale	p.57
Autres projets	p.58
1 - Programme de protection des sites de ponte	p.58
2 – Le Plan de Restauration	p.59
3 – Base de données	p.59
4 – Thématique pêche	p.59
5 – Intervention dans le cadre de l'enquête publique du projet d'extension du PAG à Marie-Galante.	p.59
6 – Projet Balise Argos	p.59
7 – Panneaux Tortues Marines	p.59
Liste des abréviations	p.60
Liste des tableaux et des figures	p.61
Annexes	p.63
Résumé	p.135

Organisation générale du Réseau Tortues Marines Guadeloupe

1 – Contexte et historique

Les tortues marines sont intégralement protégées en Guadeloupe depuis 1991 par arrêté préfectoral. En 1999, sur l'initiative de la Direction Régionale de l'Environnement Guadeloupe¹ (DIREN) et de l'Association pour l'Etude des Vertébrés et Végétaux des Petites-Antilles² (AEVA) un premier programme de conservation des tortues marines sur l'archipel guadeloupéen³ voit le jour. Les travaux menés dans le cadre de ce plan de conservation sont organisés autour d'un réseau (en pièce jointe au rapport : le carnet d'adresse des membres du Réseau), dit Réseau Tortues Marines Guadeloupe, auquel participent des administrations, des polices, des professionnels et des associations de protection de la nature, ainsi que de nombreux bénévoles (Clubs de plongée, particuliers).

L'animation de ce réseau était assurée bénévolement par AEVA jusqu'en août 2003, cette dernière a été confiée par la DIREN au Bureau d'étude Océan Scientifique Assistance⁴ (OSA) jusqu'en décembre 2003 et enfin à l'association Kap'Natirel depuis 2004.

Une convention lie Kap'Natirel et la DIREN pour cette mission, dont l'objectif principal est :

La ré-activation du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe ; Il s'agit concrètement de fédérer et de gérer l'ensemble des acteurs concernés par la problématique du suivi de ces animaux en collaboration avec la DIREN et les structures existantes qui travaillent dans ce domaine.

L'association Kap'Natirel fait le choix d'embaucher une personne pour cette mission, il s'agit de DELCROIX Eric.

2 – Organisation du Réseau

La coordination générale du Réseau est assurée par l'Association Kap'Natirel par l'intermédiaire de DELCROIX Eric occupant la fonction d'Animateur du Réseau. Une convention lie la DIREN Guadeloupe et l'Association Kap'Natirel depuis 2004. Les missions figurent en annexe 1.

Sur les différents secteurs géographiques de l'archipel guadeloupéen il y a :

- Des têtes de Réseau plage et ponton, qui assurent la mise en œuvre des suivis des pontons sur leur secteur.
- Des têtes de Réseau Ina-scuba, qui assurent le relais auprès des clubs de plongée participant au protocole de suivi des tortues en plongée.

Les têtes de Réseau (Annexe 2) centralisent les informations sur leur secteur et les transmettent à l'Animateur du Réseau, relèvent les besoins nécessaires sur leur secteur et signalent toutes informations relatives aux tortues marines et aux menaces qui pèsent sur ces espèces. Les têtes de Réseau assurent la communication et la sensibilisation au niveau local.

¹ diren@guadeloupe.ecologie.gouv.fr

² l.malglaive@ool.fr

³ Documentation disponible à l'association Kap'Natirel (erdelcroix@wanadoo.fr)

⁴ nicolas.diaz@wanadoo.fr

Deux réunions par an réunissent les acteurs du Réseau afin de faire le bilan de l'année et préparer le programme d'activités annuel.

En plus de ces deux réunions, des réunions sur les différents secteurs sont tenues afin de travailler plus précisément sur les projets locaux.

Il est indispensable de multiplier les échanges entre les différents membres du Réseau et l'Animateur afin de mieux coordonner les actions sur les différents secteurs et éviter tout mal entendu. En effet, il a été souligné un manque de concertation sur certaines actions (malgré les réunions générales et les réunions de secteurs) et cela a entraîné quelques problèmes dans la mise en œuvre de certaines actions.

Les têtes de Réseau sont aussi chargées de centraliser sur leur secteur les actions qu'ils souhaitent mener. Les actions sont ensuite mises en œuvre de manière concertées entre les acteurs concernés et, si cela est nécessaire, une demande de financement peut-être faite. Depuis 2004, comme quasiment aucun projet n'a été proposé à l'Animateur, celui-ci en a soumis à plusieurs secteurs. Ces projets n'étant pas de leur propre initiative, ces derniers les ont souvent rejetés.

Réseau de suivi des sites de ponte

1 - Localisation des plages index et des autres plages suivies.

La carte ci-dessous localise les plages Index et les autres plages suivies sur l'archipel guadeloupéen.

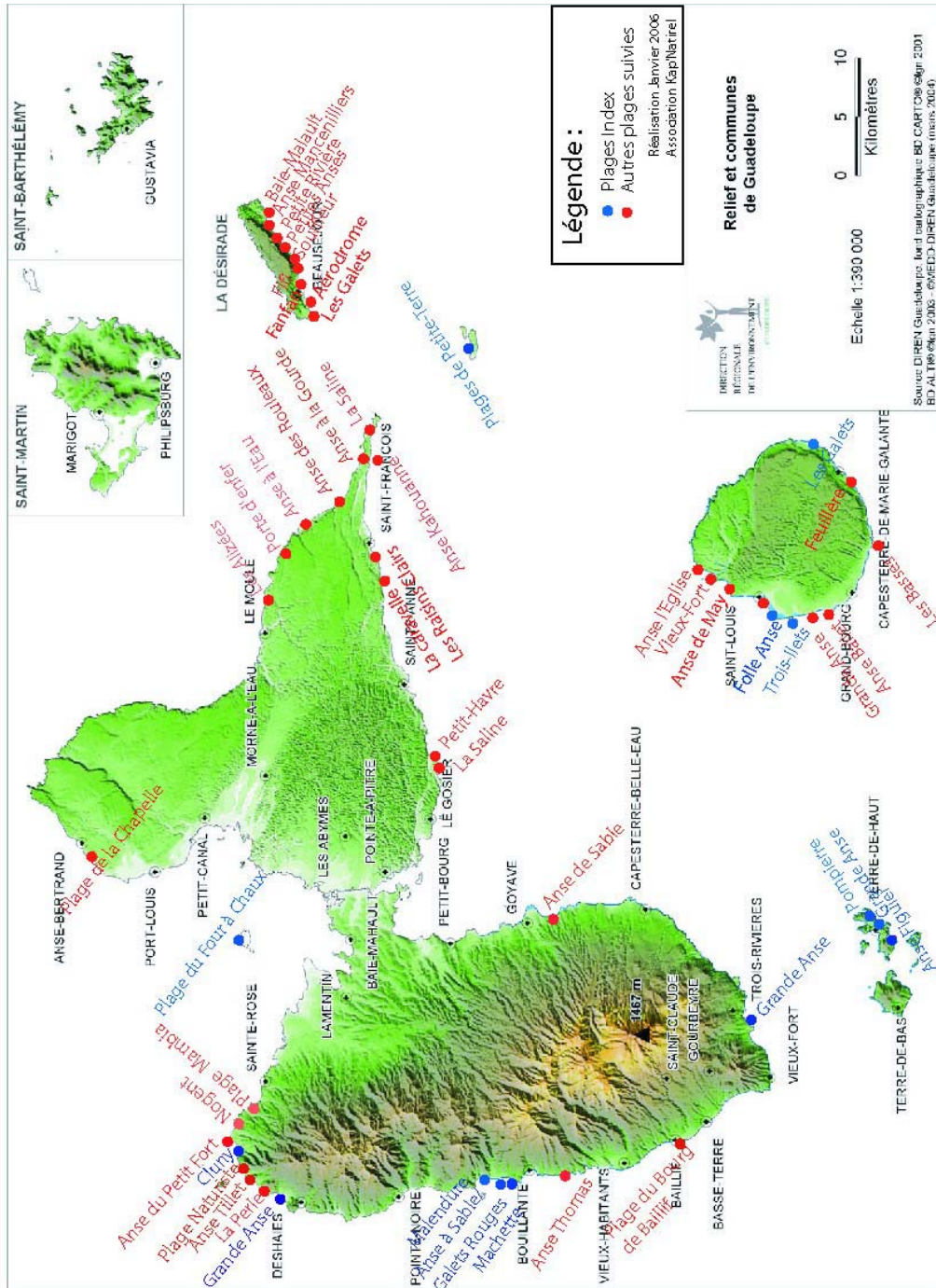


Figure 1 : Localisation des plages Index et des principales plages suivies (Les noms des plages inscrits sont ceux les plus communément utilisés)

2 – Actions mises en œuvre pour le réseau de suivi des sites de ponte

2.1 – La liste des bagueurs (Annexe 3).

Actuellement 24 personnes, réparties sur l'ensemble de l'archipel, détiennent une autorisation préfectorale de baguage, valable 3 ans, indispensable pour la manipulation des tortues marines. **En 2005, l'intégration de nouvelles personnes dans le Réseau nécessite de compléter la liste des personnes habilitées au baguage.** Une liste sera fournie début 2006 en DIREN à cet effet. Les personnes nécessitant cette autorisation sont :

- RIVES Sébastien, agent du Parc National
- KIESER Xavier, agent du Parc National
- LARGITTE Lydie, agent de la Réserve Naturelle de Petite-Terre
- GORZILE Franck, bénévole au Gaïac
- MALGOUYRES Jean-Pierre, bénévole au Gaïac
- MALGLAIVE Laurent, bénévole à l'AEVA
- Le nouveau soigneur de l'Aquarium de Guadeloupe

2.2 – L'équipement en matériel de suivi des pontes de tortues marines

2.2.1 – Les bagues et les pinces

1000 bagues INCONEL et 15 pinces ont été achetées à l'entreprise National Band and Tag Co.⁵ L'adresse inscrite sur les bagues est « DIREN 97100 Guadeloupe FWI » et les numéros vont de FWI 2200 à FWI 3199.

La gestion du stock de bagues et leur distribution sont assurées par l'Animateur du Réseau. Chaque tête de Réseau a été pourvue en bagues et en pinces en fonction de leurs besoins. La liste des bagues utilisées en Guadeloupe figure en Annexe 4.

2.2.2 – Le matériel de prélèvement de peau pour étude ADN

Le matériel nécessaire pour le prélèvement de peau, afin d'étudier l'ADN des différentes populations de tortues, se compose de :

- fioles remplies de solution en sel saturé (fournies par le laboratoire qui analyse les échantillons)
- lames de scalpel
- pinces à épiler

L'ensemble du matériel a été fourni à chaque tête de Réseau. Chacune d'elles est responsable de la conservation des échantillons au froid et à l'abri de la lumière. Les échantillons sont ensuite centralisés par l'animateur du Réseau qui les envoie au laboratoire⁶.

En 2005, 28 prélèvements ont été envoyés pour analyse :

2 femelles Ei de Bouillante	2 juvéniles Cm morts en Guadeloupe
14 femelles Ei de Marie-Galante	1 sub-adulte Cc soigné et relâché
4 femelles Cm de Marie-Galante	2 juvéniles Cm soignés et relâchés
2 juvéniles Ei morts en Guadeloupe	1 juvénile Ei soigné et relâché

⁵ tags@nationalband.com; www.nationalband.com; 721 York Street P O Box 72430 Newport KY 41072 – 0430 USA

⁶ NOAA National Marine Fisheries Service, Southwest Fisheries Science Center, 8604 La Jolla Shores Drive, La Jolla, California 92037.

2.2.3 Le petit matériel

Cette année, les bénévoles de Marie-Galante ont été équipés en petit matériel de terrain. Trois sacs contenant une lampe frontale, un jeu de piles rechargeables et un poncho ont été achetés. En fonction des budgets, du petit matériel sera acheté et distribué aux têtes de Réseau afin d'équiper les bénévoles de terrain.

Quatre hamacs équipés de moustiquaires pour les camps de suivis ont été achetés. Ce matériel a surtout servi aux bénévoles de Kap'Natirel pour les différents camps effectués au cours de la saison de ponte.

2.3 – Formation

Cette année, une formation au suivi des pontes de tortues marines et à la prise des données sur le terrain a été organisée et encadrée par l'Animateur du Réseau (annexe 4). La formation s'est déroulée lors des deux camps de suivi sur Marie-Galante en juin et en août. 12 personnes ont participé à cette formation.

La formation a eu un succès mitigé. En effet, l'éloignement (Marie-Galante), les contraintes horaires (Travail de nuit) et la durée de celle-ci (3 jours) n'ont pas permis à toutes les personnes intéressées, notamment celles du Parc National, d'y participer.

L'Animateur du Réseau a formé des bénévoles en se déplaçant sur différents secteurs au cours de l'année et surtout lors de la saison de ponte. Ces formations ont eu lieu sur les secteurs où se sont engagés de nouveaux bénévoles:

- Le Nord Basse-Terre (Association Le Gaïac et le PNG) au cours de la saison de ponte
- Saint-François avant la saison de ponte pour une formation théorique et au cours de la saison pour une formation pratique
- La Désirade avant la saison de ponte pour une formation théorique et au cours de la saison pour une formation pratique

La formation de manière formelle ou informelle est une priorité pour l'Animateur du Réseau, afin d'optimiser le travail de terrain. Les formations se poursuivront au cours de l'année 2006, notamment à Saint-Barthélemy, et là où il y a de nouveaux bénévoles ou là où il y a une demande de la part des bénévoles.

Chaque bénévole a reçu un dossier regroupant (annexe 5):

- Les protocoles de suivis des pontes (Suivi nocturne, comptage traces)
- Les protocoles des manipulations scientifiques sur les tortues (bague, mesure,...)
- Les fiches de recueil des données
- Une fiche de reconnaissance des espèces de tortues marines et de leurs traces

3 – Les protocoles

3.1 – Définition des protocoles

La définition des protocoles de suivi de la dynamique des populations des tortues marines n'est pas une chose aisée. En effet, tout en conservant un objectif scientifique, il faut impérativement prendre en considération les paramètres humains, logistiques et financiers variables sur chaque secteur.

Les protocoles de suivis des tortues imbriquées sur la Guadeloupe ont été définis avec le soutien d'une scientifique Rhéma Bjorkland en thèse⁷. En effet, au lieu d'effectuer les suivis sur l'ensemble de la saison, il est possible de définir en fonction du pic de ponte, une ou deux périodes de 15 nuits de suivis et d'obtenir ainsi un indice fiable de l'évolution des populations. Lors de ces 15 nuits de suivi, il est nécessaire de compter l'ensemble des femelles, ce qui implique un suivi sur la totalité de la nuit (20h00 à 5h00). Le protocole sur Marie Galante et sur Bouillante a pu être défini et appliqué cette année. Ce protocole devra être réitéré chaque année.

Les protocoles de suivi sur les autres sites et sur les autres espèces ne sont pas encore totalement définis. En effet la durée des suivis peut être encore amenée à évoluer à la baisse.

En 2006, les protocoles seront retravaillés avec Rhéma Bjorkland et devront être définis et convenablement mis en œuvre sur la quasi-totalité des sites.

3.2 – Accueil d'une équipe de stagiaires pour la mise en œuvre des protocoles

Lors de la saison de ponte 2006, **5 stagiaires ont été accueillis pour la mise en œuvre des protocoles de suivis de la dynamique des populations de tortues imbriquées sur Marie-Galante et Bouillante.** Les stagiaires ont été accueillis au sein de l'association Kap'Natirel et encadrés par l'Animateur du Réseau.

Le recrutement de l'équipe de stagiaires a été un succès. En effet, les protocoles ont été mis en application de manière parfaite et rigoureuse. Cette expérience sera à réitérer chaque année. En effet, la mise en œuvre des protocoles de suivis des imbriquées nécessite impérativement le renfort de stagiaires pour assurer le suivi sur la totalité de la nuit. **L'équipe de stagiaires a effectué 1970 heures de suivi (10 juin au 26 août) sur Marie-Galante, Bouillante, Les Saintes, La Désirade et Petite-Terre et a assuré la saisie des données.**

L'équipe de stagiaires était composée de :

- DELCROIX Fanny, étudiante à l'IUFM de Lille
- MAILLOUX Julie, étudiante à l'ENSAT
- MARECHAL Nicolas, diplômé en environnement (DESS)
- MARIEN Chloé, étudiante en biologie
- TIRARD Nicolas, étudiant à l'ENSAT

Le rapport de stage de TIRARD Nicolas sur le suivi des populations de tortues imbriquées en Guadeloupe sera prochainement disponible.

4 – Le suivi des pontes par secteur

Sur l'archipel guadeloupéen, certaines plages ont été classées plage Index. **Ces plages Index sont une réponse à l'objectif C.1 du PRTMAF. Un protocole scientifique est développé et permettra d'étudier l'évolution des populations de tortues marines en ponte.** Le protocole est :

- soit un comptage traces (période et fréquence déterminées)
- soit un suivi de nuit (période et fréquence déterminées).

Sur ces plages Index, **il peut y avoir une récolte supplémentaire de données en dehors du protocole déterminé.** Ces données supplémentaires sont :

⁷ rhema.bjorkland@duke.edu

- L'identification des femelles par baguage et leur contrôle
- Le prélèvement de tissu pour étude génétique
- La localisation des nids pour étude du taux de réussite
- Le comptage d'activités de ponte.

D'autres plages sont aussi suivies, soit pour compléter des données sur un secteur géographique, soit pour faire un état initial (localisation des plages de ponte et identification des espèces présentes) sur des secteurs où il y a peu ou pas de données. Sur ces plages, il n'y a pas de protocole développé permettant de suivre la dynamique des populations, c'est à dire qu'il n'y a pas de contraintes de fréquence et de durée de suivi.

4.1 Secteur Nord Basse-Terre (Communes : Sainte-Rose et Deshaies)

4.1.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs

	Plages suivies	Protocole	Données	Acteurs 2005	Acteurs 2006
Plages Index	Plage de Cluny	Comptage traces deux fois par semaine du 1 ^{er} mars au 14 juillet	Oui	PNG Marie Alain et Rives Sébastien	?
	Grande Anse Deshaies		Oui		
Autres Plages	Anse de Nogent	Suivi de nuit et comptage traces pendant l'ensemble de la saison de ponte (Mars à Septembre) Pas de contrainte de fréquence et de durée des suivis.	Oui	Association Le Gaïac + renforts ponctuels de bénévoles et de l'Animateur du Réseau	Association Le Gaïac + renforts ponctuels de bénévoles et de l'Animateur du Réseau
	Anse du Petit Fort		Oui		
	Plage Naturiste		Oui		
	Anse Tillet		Oui		
	Anse de la Perle		Oui		
	Plage Manbia		Oui		

Tableau 1 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs en Nord Basse-Terre

4.1.2 Les plages index dans le cadre du protocole

L'animateur du Réseau a sollicité le PNG pour la mise en œuvre des protocoles sur ce secteur. Après plusieurs réunions avec les agents de terrain, les responsables de secteur et le responsable scientifique, **le PNG s'est engagé à le faire pour l'année 2005.**

Les deux plages ont été balisées par le PNG, l'association le Gaïac et l'Animateur du Réseau afin de localiser le plus précisément possible les activités de ponte. Le premier comptage traces a été effectué avec l'Animateur du Réseau. En début de saison, celui-ci s'est déplacé sur les plages où ont été signalées les premières traces afin de confirmer les observations.



Figure 2 : Plage de Cluny Ouest (Gauche) et plage de Grande Anse Deshaies (Droite) – Photos Kap'Natirel

4.1.2.1 Résultats et Analyses (Résultats détaillés annexe 6)

Les tortues luths

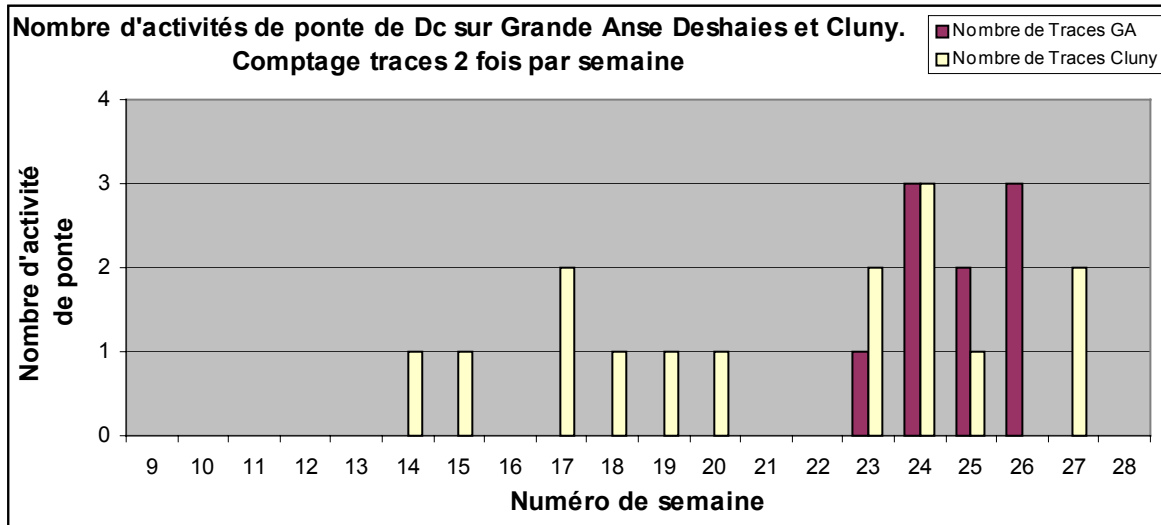


Figure 3 : Résultats du suivi des pontes de tortue luth (Dc) dans le cadre des protocoles dynamique de populations en Nord Basse-Terre

L'activité de ponte a commencé la semaine 14 (4 avril) sur la plage de Cluny et la semaine 23 (9 juin) sur la plage de Grande Anse.

15 traces de ponte de Dc ont été observées sur la plage de Cluny. 11 ont été localisées sur la plage du « Grand Cluny » et 4 sur la plage du « petit Cluny ».

9 traces de ponte de Dc ont été observées sur la plage de Grande Anse Deshaies.



Figure 4 : Bagueage d'une tortue luth à Cluny (Gauche) et retour à la mer d'une tortue luth (droite) – Photos : J.FELIPO

Les tortues imbriquées

Au cours des comptages traces, des traces d'activités de ponte de tortue imbriquée ont été observées.

L'activité de ponte a commencé la semaine 21 (26 mai) sur la plage de Grande Anse et la semaine 22 (30 mai) sur la plage de Cluny.

3 traces de ponte de Ei ont été observées sur la plage de Cluny. 2 ont été localisées sur la plage du « Grand Cluny » et 1 sur la plage du « petit Cluny ».

5 traces de ponte de Ei ont été observées sur la plage de Grande Anse Deshaies

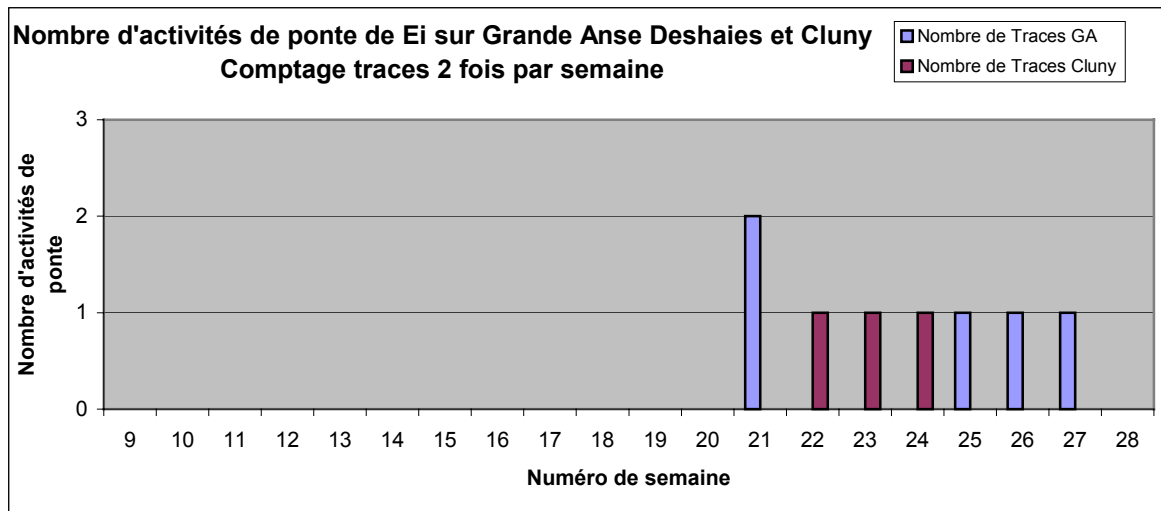


Figure 5 : Résultats du suivi des pontes de tortue imbriquée (Ei) dans le cadre des protocoles dynamique de populations en Nord Basse-Terre

4.1.2.2 Bilan et perspectives 2006

En 2005, le PNG a pu mobiliser 2 agents chargés de l'application des protocoles. Le PNG pourrait en 2006 arrêter le suivi sur le site de Grande Anse Deshaies, étant donné que cette commune se situe à l'extérieur du périmètre du PNG. **Il est donc indispensable pour 2006 de trouver un accord avec le PNG, ou de trouver un autre acteur pour poursuivre les suivis.**

4.1.3 Les plages index en dehors du protocole et autres plages⁸

Les bénévoles du Nord Basse-Terre se sont regroupés en association loi 1901 « LE GAIAC » en 2004. Les suivis par les bénévoles sur ce secteur sont assurés depuis 1999. En 2005, l'Animateur du Réseau a mis en relation le PNG et Le Gaïac afin d'optimiser les patrouilles de nuits sur les deux plages Index (Cluny et Grande Anse) et augmenter ainsi les chances d'observation des femelles. En effet, lorsqu'une trace de ponte de luth a été répertoriée lors du comptage traces, des suivis sur la totalité de la nuit ont été organisés 9 et 10 jours après (intervalle entre deux pontes de tortue luth). Ces suivis de nuits ont mobilisé de nombreux bénévoles, ainsi que l'Animateur du Réseau.

Le Gaïac s'est organisé pour assurer des patrouilles nocturnes (20h à 0h au plus tard) régulières sur Cluny (3 à 5 fois par semaine), ainsi que sur d'autres plages du secteur durant l'ensemble de la saison de ponte (mars à juillet). Quelques données éparses ont pu être recueillies jusqu'en septembre.

4.1.3.1 Résultats et Analyses

Les relevés d'activités de ponte

Au total 6 autres plages ont pu être suivies par l'Association Le Gaïac (cf. tableau 2), la plage de Grande Anse Deshaies n'a pas fait l'objet de suivi.

⁸ Un rapport d'activités plus détaillé est en cours de rédaction par l'Association Le Gaïac

	Cluny	Nogent	Petit Fort	Tillet	La Perle	Plage Naturiste	Plage Manbia	Total
Nombre d'activités de ponte observées Dc	16	15	3	0	2	1	0	37
Nombre d'activités de ponte observées Ei	3	2	0	1	0	3	0	9
Emergence Dc	2	2	0	0	1	0	0	5
Emergence Ei	1	0	0	0	0	0	0	1
Emergence Cm	0	0	0	0	0	0	1	1

Tableau 2 : Résultats des observations du suivi des pontes de tortues marines en Nord Basse-Terre

L'activité de ponte des tortues luths a commencé la semaine 13 (2 avril) et s'est terminée la semaine 29 (19 juillet) en Nord Basse Terre. **37 traces de ponte de Dc ont été observées sur le Nord Basse-Terre.**

L'activité de ponte des tortues imbriquées a commencé la semaine 20 (20 mai) et s'est terminée la semaine 35 (2 septembre) en Nord Basse Terre. **9 traces de ponte de Ei ont été observées sur le Nord Basse-Terre.**

Une émergence de tortue verte a pu être observée le 29 juillet sur la plage de Manbia.

Trois espèces de tortues ont donc pu être recensées sur le Nord Basse-Terre en 2005. Au vu des données, la tortue luth semble la plus abondante sur ce secteur. Il est toutefois important de noter que les suivis sont surtout concentrés entre mars et juillet (période de ponte de la tortue luth en Guadeloupe) et que de ce fait ils ne peuvent pas être représentatifs pour les tortues imbriquées et tortues vertes.

Le Baguage : 3 femelles tortue luth ont pu être baguées sur le Nord Basse-Terre. Sur les trois femelles, une a pu être observée plusieurs fois.

Prénom de la tortue	Date d'observation et lieu	Date d'observation et lieu	Date d'observation et lieu
ECLIPSE	8/04/2005 La Perle		
NADINE	22/04/2005 Cluny	02/05/2005 Cluny	28/05/2005 Nogent
CLAIRE	28/04/2005 Nogent		

Le baguage a permis d'identifier au moins 3 femelles de tortue luth sur le Nord Basse-Terre en 2005.

Le baguage a permis de constater que les luths présentent une certaine fidélité à leur plage de ponte, mais sont aussi capables de pondre sur différentes plages. En effet les trois exemples ci-dessous illustrent ce phénomène :

- la tortue NADINE a été observée avec certitude 2 fois sur Cluny et 1 fois sur Nogent. Avec les suivis traces, nous pouvons supposer qu'elle ait pondu au moins 4 fois sur Cluny (2 fois avant qu'elle puisse être observée et baguée)
- la tortue CLAIRE a été observée avec certitude 1 fois sur Nogent. Avec les suivis traces, nous pouvons supposer qu'elle ait pondu au moins 6 fois sur Nogent (5 fois avant qu'elle puisse être observée et baguée)

- la tortue ECLIPSE a été observée avec certitude 1 fois sur la Perle. Des suivis de nuit et des comptages traces (9, 10 et 11 jours après) n'ont pas permis de la revoir, ce qui laisse supposer qu'elle est allée pondre sur une autre plage.

Le prélèvement de tissu : 1 seul prélèvement de peau de tortue luth a pu être récolté en 2005.

Taux de réussite : La ponte de la tortue NADINE du 2 mai a pu être localisée par triangulation. Le calcul du taux de réussite a été fait le 29 septembre

Nombre total d'œufs fertiles = 61

Nombre d'œufs fertiles éclos = 42

Nombre d'œufs fertiles non éclos = 19

Nombre d'œufs infertiles = 49

Taux de réussite à l'éclosion = $42 / 61 \times 100 = 68,85\%$

Ce taux de réussite semble être un bon taux de réussite pour les tortues luths, bien que nous ne puissions pas conclure avec seulement une donnée. A Sainte-Croix (Iles Vierges US) le taux de réussite pour la tortue luth est en moyenne de 67,1%. (Il y a quelques informations complémentaires dans l'Etude Bibliographique *Les tortues marines des Antilles* de J.Chevalier et A.Lartiges)

4.1.3.2 Bilan et perspectives 2006

Les suivis ont permis de recenser un grand nombre d'activités de ponte de tortue luth sur l'ensemble du secteur, en revanche peu de femelles ont pu être observées.

Il serait intéressant d'augmenter le nombre de marquages d'individus par bague et d'augmenter le nombre de prélèvements de tissu sur les tortues luths et imbriquées. En effet, seules 3 femelles luth ont été marquées et un seul prélèvement de tissus de luth récolté. Pour ce faire, il serait intéressant d'avoir une collaboration plus étroite entre l'association Le Gaïac et les autres partenaires du Réseau afin de permettre l'appui de renforts lors des nuits où des femelles sont susceptibles de remonter.

Un système d'échange régulier d'informations avait été initialement prévu lors d'une réunion rassemblant l'association Le Gaïac, le PNG et l'Animateur du Réseau. Les échanges ont bien fonctionné jusqu'à la fin du mois d'avril, ce qui a permis d'observer à deux reprises une tortue, de la baguer et d'effectuer un prélèvement de tissu. Dès le début mai, il y a eu une rétention d'information de la part de l'association Le Gaïac sans que l'Animateur n'en soit prévenu.

De ce fait le nombre de femelles baguées et contrôlées et le nombre de prélèvement de tissu sont largement inférieurs à ce qu'ils auraient pu l'être. En effet, les bénévoles de l'association Le Gaïac n'ont pas la possibilité d'assurer des suivis intensifs sur la totalité d'une nuit pendant de longues périodes.

L'appui d'un ou de plusieurs stagiaires pendant la saison de ponte des tortues luths permettrait d'augmenter le marquage des femelles et leur contrôle, ainsi que le nombre de prélèvements de tissu.

4.1.3 Résultats globaux sur le Nord Basse-Terre

Ce paragraphe permet de faire le point sur l'activité de ponte des tortues, et essentiellement des tortues luths, sur l'ensemble du secteur du Nord Basse-Terre en compilant les données récoltées dans le cadre des protocoles et hors protocole.

4.1.3.1 Les tortues luths

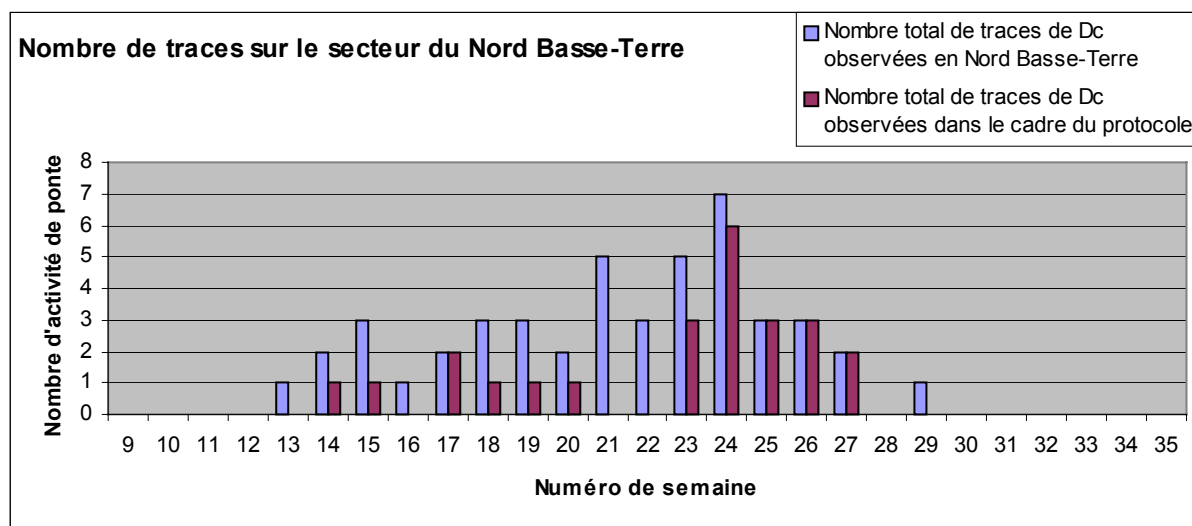


Figure 6 : Résultats globaux du suivi des pontes de tortue luth en Nord Basse-Terre (Dans le cadre et hors cadre du protocole dynamique de populations)

Remarques sur le protocole comptage traces deux fois par semaine:

Sur les 16 traces de tortue luth observées hors protocole par l'association Le Gaïac, 15 ont été observées par le PNG dans le cadre du protocole. Seule une trace n'a pas pu être recensée dans le cadre du protocole (comptage traces 2 fois par semaine du 1^{er} mars au 14 juillet) sur la plage de Cluny. Ce constat permet de confirmer la pertinence du protocole mis en œuvre dans le cadre de l'objectif C.1.

Cette comparaison ne peut pas être faite sur le site de Grande Anse Deshaies, étant donné qu'il n'y a pas eu de suivi en dehors des protocoles.

Le protocole comptage traces deux fois par semaine du 1^{er} mars au 14 juillet sur Cluny et Grande Anse a permis d'observer 52% de l'activité de ponte totale observée par l'association le Gaïac sur le secteur.

L'activité de ponte

Au total 46 activités de ponte de tortue luth ont pu être observées sur l'ensemble du secteur Nord Basse-Terre (dont 24 dans le cadre du protocole).

Cluny, Nogent et Grande-Anse Deshaies sont les trois sites qui ont accueilli le plus d'activités de ponte de tortue luth en 2005, avec respectivement 16, 15 et 9 activités de ponte recensées.

Les plages de Nogent et de Cluny sont des sites proches utilisés par les mêmes femelles au cours d'une saison de ponte. Le site de Grande-Anse Deshaies, plus éloigné, pourrait

accueillir des femelles qui ne pondent ni sur Cluny ni Nogent. Cela mériterait d'être vérifié par du baguage de femelles sur Grande-Anse.

L'activité de ponte des tortues luths a commencé au mois d'avril (semaine 13) et s'est étalée jusque fin juillet (semaine 29). Le pic d'activités de ponte est situé en mai et juin avec jusqu'à 7 activités de ponte en 1 semaine.

C'est la première année, où un protocole de suivi est mis en œuvre sur ce secteur. De ce fait, la détermination plus précise de la saison de ponte et du pic de ponte nécessiteront plusieurs années de suivi.

Estimation du nombre de femelles

Au vu des résultats des comptages traces et des suivis de nuit, il semblerait que le nombre total de femelles sur le secteur Nord Basse-Terre soit plus important que le nombre de femelles observées et baguées. En effet, sur deux périodes de 8 jours (du 23/05 au 30/05 et du 8/06 au 15/06), espace de temps inférieur à l'intervalle entre deux pontes d'une même femelle, il y a eu 8 traces d'activités de ponte recensées sur l'ensemble des plages du Nord Basse-Terre. **Ces observations laissent supposer qu'il y aurait eu 8 femelles tortue luth différentes en ponte sur ce secteur en 2005.**

4.1.3.1 Les tortues imbriquées

15 activités de ponte de tortue imbriquée ont été observées au total sur l'ensemble du secteur Nord Basse-Terre. Les plages sur lesquelles des activités de ponte de tortues imbriquées ont pu être recensées sont Grande-Anse Deshaies (5), Cluny (3), Nogent (2), Plage Naturiste (3) et Tillet (1).

Le nombre d'activité de ponte de tortue imbriquée n'est pas représentatif, étant donné que les suivis se sont arrêtés mi-juillet au début de la saison de ponte de cette espèce. Toutefois, ces observations permettent de confirmer la présence de cette espèce sur la quasi-totalité des plages du Nord Basse-Terre.

4.2 Le secteur de la Côte Sous Le Vent

En Côte Sous Le Vent, seules les plages de Bouillante sont suivies de manière régulière et avec un protocole pour les plages Index (cf tableau 3). Sur les plages des autres communes, des observations sont parfois relevées et transmises à l'Association Evasion Tropicale (Tête de Réseau Plage/Ponte du secteur). Seules les données recueillies dans le cadre des protocoles peuvent faire l'objet d'une analyse, les autres données ne sont que mentionnées dans ce rapport. La saison de ponte 2005 sur les plages Index a été couverte pendant 30 jours (5 juillet au 2 août). Une période de suivi de 15 jours au sein de ces 30 jours sera déterminée et conservée à terme afin d'étudier la dynamique de population sur ce secteur. Les suivis des plages Index dans le cadre du protocole ont été assurés par l'Association Evasion Tropicale avec le renfort de l'Association Kap'Natirel qui a mis à disposition 4 stagiaires. La saison de ponte a été conjointement organisée par les 2 associations.

4.2.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs

	Plages suivies	Protocole	Données	Acteurs 2005	Acteurs 2006
Plages Index (Bouillante)	Anse à Sable	Suivi toutes les nuits du 5 juillet au 2 août de 20h à 6h (à terme le suivi se fera sur 15 jours dans cette période)	Oui	Association Evasion Tropicale + renforts Association Kap'Natirel	Association Evasion Tropicale + renforts Association Kap'Natirel
	Galets Rouges		Oui		
	Machette	Comptage traces tous les jours du 5 juillet au 2 août (à terme le suivi se fera sur 15 jours dans cette période)	Oui		
	Malendure		Oui		
	Petit Malendure		Oui		
Autres Plages	Plage du Bourg (Baillif)	Pas de protocole. Données Eparses	Oui	Aucun	Aucun
	L'Anse Thomas (Bouillante)		Oui	Aucun	Aucun

Tableau 3 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs en Côte Sous le Vent



Figure 7 : Plage de Machette (Gauche) et plage de Galets Rouges (Droite) – Photos :Kap'Natirel

4.2.2 Les plages index dans le cadre du protocole

Les relevés d'activité de ponte (Résultats détaillés en Annexe 7)

Plage	Evaluation de l'activité de ponte			Total
	Ponte	Ponte?	Pas Ponte	
Galets Rouges	5	0	2	7
Machette	0	7	3	10
Petit Malendure	0	0	1	1
Anse à Sable	0	0	0	0
Malendure	0	0	0	0
Total	5	7	6	18

Tableau 4 : Résultats du suivi des populations de tortues imbriquées en Côte Sous le Vent

Sur les plages index, 5 pontes ont pu être observées avec certitude (suivi de nuit et observation des femelles) et 7 pontes supposées ont été observées (comptage traces). Le nombre de ponte sur ce secteur pendant la période de suivi est donc compris entre 5 et 12.

De nombreux aller/retour sont enregistrés sur ce secteur. En effet les plages sont caractérisées par la présence de nombreux galets qui empêchent les tortues imbriquées de creuser leur nid

facilement. Les tortues imbriquées s'y prennent généralement à plusieurs reprises au cours d'une même soirée, voire pendant plusieurs soirs de suite, avant de réussir à pondre.

L'Association Evasion Tropicale a rapporté l'observation, à plusieurs reprises d'œufs en mer à proximité des plages de ponte. Ces observations pourraient être liées au fait que des femelles n'aient pas réussi à pondre et ont « largué » leurs œufs en mer.

Le Baguage et le prélèvement de tissu

Au cours des suivis de nuit **3 femelles ont pu être baguées et contrôlées**. Un prélèvement de tissu a été fait sur chacune d'elle.

Prénom de la tortue	Date d'observation et lieu	Date d'observation et lieu	Date d'observation et lieu
DIABLOTINE	6/07/05 Ponte. Galets Rouges	19/07/05 Pas ponte. Galets Rouges	2/08/05 Ponte. Galets Rouges
MARINE	8/07/05 Ponte. Galets Rouges	22/07/05 Pas ponte. Galets Rouges	24/07/05 Ponte. Galets Rouges
BASTINE	01/08/05 Ponte. Galets Rouges		

Estimation du nombre de femelles

A partir des suivis de nuit et des comptages traces, une estimation du nombre de femelles sur ces plages a pu être effectuée.

En effet, 3 femelles différentes ont pu être identifiées. De plus, sur une période de 12 jours (du 5/07 au 17/07), espace de temps inférieur à l'intervalle entre deux pontes d'une même femelle imbriquée, il y a eu 6 activités de ponte recensées (2 avec certitude et 4 supposées) sur les plages de Bouillante. **Ces observations laissent supposer qu'il y aurait eu entre 3 et 6 femelles tortues imbriquées différentes en ponte sur ce secteur du 5 juillet au 3 août.**

Taux de réussite

Attente des résultats d'Evasion Tropicale

4.2.3 Les autres plages

Au cours de la saison de ponte des observations ont pu être récoltées sur d'autres plages de la Côte Sous Le Vent, soit par des membres du Réseau, soit par de simples personnes.

2 pontes ont pu être enregistrées sur la plage du Bourg de Baillif (En face de la mairie), une le 19 juin et une le 5 juillet. L'intervalle de 16 jours entre les 2 pontes laisse supposer que ce soit la même femelle qui soit venue pondre à deux reprises.

1 tentative de ponte a été enregistrée à l'Anse Thomas à Bouillante (Derrière L'épicerie chez lili).

4.2.4 Bilan et perspectives 2006

Sur les plages Index, il est indispensable de déterminer rapidement la période des 15 jours. Cette période sera déterminée avec l'aide de Rhéma Bjorkland.

Il est indispensable que les suivis des plages Index dans le cadre des protocoles soit assurés par l'Association Evasion Tropicale avec le soutien de renforts.

Sur les autres secteurs, il serait intéressant de continuer à diffuser le numéro de téléphone du responsable de secteur, afin d'augmenter le nombre de retour d'information.

4.3 La Côte au Vent de la Basse-Terre (Vieux-Fort à Pointe-À-Pitre)

Sur ce secteur, seule la plage de Grande-Anse à Trois-Rivières est suivie dans le cadre des suivis de plages index par l'ONCFS. Aucune autre plage n'est suivie sur ce secteur, en revanche des informations éparses nous parviennent parfois. Seules les données recueillies dans le cadre des protocoles peuvent faire l'objet d'une analyse, les autres données ne sont que mentionnées. L'Animateur du Réseau a transmis les protocoles à l'ONCFS, ainsi que les fiches à remplir.

4.3.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs

	Plages suivies	Protocole	Données	Acteurs 2005	Acteurs 2006
Plages Index	Grande-Anse Trois-Rivières	Comptage traces deux fois par semaine du 1 ^{er} mars au 14 juillet	Oui	ONCFS Jean Boyer	ONCFS Jean Boyer
Autres plages	Anse de Sable (Goyave)	Pas de protocole, données éparses	Oui	Georges Couapel	

Tableau 5 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs en Côte au Vent de la Basse-Terre

Sur la commune de Trois-Rivières, une seule plage est suivie. C'est une plage Index pour les tortues luths.

4.3.2 Les plages index dans le cadre du protocole (résultats en annexe 8)

Au cours des comptages traces, aucune activité de ponte n'a été recensée sur la plage de Grande-Anse Trois-Rivières. Cette absence d'activité de ponte en 2005 sur ce site est surprenante, étant donné que c'est un site connu pour la ponte des tortues luths et plus occasionnellement des tortues imbriquées.

4.3.3 Les autres plages

Il nous a été rapporté l'observation de deux pontes de tortue luth début mai sur le site de Anse de Sable (commune de Goyave). Ce site est situé au sud de la plage de Sainte-Claire. Ces observations ont été confirmées par le passage de l'Animateur du Réseau sur la plage. L'intervalle entre les deux pontes serait de l'ordre d'une dizaine de jours, ce qui laisserait supposer qu'il s'agisse de la même femelle.

4.3.4 Bilan et perspectives 2006

Sur le site de Grande-Anse, il est indispensable de poursuivre le protocole. Il sera possible d'envisager des suivis de nuit par l'ONCFS et des renforts de bénévoles, dans le cas d'observations de traces de ponte, afin d'observer la femelle, de la baguer et de lui prélever un morceau de tissu.

Sur les autres secteurs, il serait intéressant de continuer à diffuser le numéro de téléphone du responsable de secteur, afin d'augmenter le nombre de retour d'information.

4.4 Le Sud Grande Terre (Communes du Gosier et de Sainte-Anne)

Sur ce secteur, il n'y a aucune plage Index. Les données récoltées sont des données à classer dans « données diverses ».

Date	Observateur	Commune	Plage	Espèce	Activité de ponte
15/03/05		Sainte Anne	Caravelle	Ei	Emergence
23/09/05		Le Gosier	Saline du Gosier	Ei	Emergence

Tableau 6 : Résultats des observations de pontes de tortues marines (Communes du Gosier et de Sainte-Anne)

4.5 Les Communes de Saint-François et du Moule

En 2005, une première phase d'inventaires s'est développée et a permis d'obtenir quelques données sur les plages fréquentées par les tortues. Le responsable de secteur est Laurent MALGLAIVE de l'association AEVA. Le tableau ci-dessous présente les observations.

4.5.1 L'activité de ponte

Plage	Commune	Pression d'observation	Informations		
			Date	Espèce	Activité de ponte
Plage des Alizés	Le Moule	De début mai à mi-juillet ; le matin 4 fois par semaine	RAS		
Anse à l'eau et Petite Anse	Saint-François	De début mai à mi-juillet ; le matin 4 fois par semaine et quelques passages en septembre	Septembre	Cm ?	3 cuvettes de ponte avec coquilles d'œufs vides
Anse à la Gourde	Saint-François	De début mai à fin octobre ; 3 à 4 fois par semaine	Octobre	?	Nid déterré par la houle, embryons non formés
			19 octobre	Ei	Ponte ?
			29 – 30 octobre	Ei	Ponte ?
			30 – 31 décembre	?	Ponte ?
Salines	Saint-François	Début mai à fin juillet ; 1 fois par semaine	19 août	Ei	Emergence
Raisins clairs	Saint-François	Quelques passages au cours de la saison de ponte	Octobre	Ei	1 nouveau-né retrouvé mort
Porte d'enfer du Moule	Le Moule		RAS		
La coulée			RAS		

Tableau 7 : Résultats des observations de pontes de tortues marines (Communes de Saint-François et du Moule)

A première vue l'activité de ponte sur ce secteur ne semble pas importante, malgré le linéaire de plage de sable encore préservé.

La présence fortement supposée de pontes de tortue verte (au vue de la description des cuvettes de ponte) est très intéressante, en effet, rares sont les plages qui accueillent cette espèce en Guadeloupe. Ces observations mériteraient d'être confirmées lors de la prochaine saison de ponte.

Les pontes de tortues imbriquées semblent présentes sur un grand nombre de plages de ce secteur, mais en faible nombre.

4.5.2 Bilan et perspectives pour 2006

Il serait intéressant de poursuivre la phase d'inventaire sur ce secteur sur l'ensemble des plages. Il est possible de développer une phase d'inventaire plus poussée sur ce secteur (notamment à la Pointe des Châteaux) en effectuant des comptages intensifs sur une période de 15 jours au cours de la saison avec des personnes ayant une bonne formation au comptage traces.

A compter de mi-août, il serait intéressant de mettre l'accent sur les plages où il y a des pontes supposées de tortues vertes afin de valider les observations de cette année.

Il est à noter que la fréquentation d'engins à moteur (4x4 et Quad) a occasionné la mise à jour de nids et a certainement eu un impact sur le tassement du substrat. Les plages où a été constatée une forte fréquentation d'engins à moteur sont La Gourde, Les Salines et Petite Anse au Nord d'Anse à l'Eau.

4.6 Le Nord Grande-Terre (Communes Port-Louis et de Anse-Bertrand)

Sur ce secteur, il n'y a aucune plage Index. Les données récoltées sont des données à classer dans « données diverses ».

Date	Observateur	Commune	Plage	Espèce	Activité de ponte
15/03/05		Anse-Bertrand	Plage de la Chapelle	Dc	Emergence

4.7 Les Ilets du Grand cul-de-sac-marin

Il était initialement prévu de classer la plage du Four à Chaux sur l'Ilet Fajou comme plage Index pour les tortues imbriquées avec comme protocole un suivi nocturne de 15 nuits successives en juillet (le comptage traces ne peut pas être développé étant donné qu'il n'est pas concluant). En effet depuis 2000 des inventaires ont été réalisés et ont permis de montrer que ce site était un site de ponte important des tortues imbriquées. Hors, pour la mise en œuvre de ce protocole les contraintes logistiques sont importantes : Transport par bateau, renouvellement réguliers des équipes, besoin de mobiliser de nombreux agents du PNG...

Au vue de ces contraintes, le PNG ne peut pas s'engager dans le suivi de ce site dans le cadre du protocole de 15 nuits successives en juillet. **Il a donc été décidé de ne pas inscrire la plage du Four à Chaux comme site Index. Les données récoltées ne pourront faire l'objet d'aucune analyse dans le cadre du suivi de la dynamique des populations.**

4.7.1 L'Ilet Fajou (Les résultats détaillées figurent en annexe 9)

Le recensement des traces figure dans le tableau ci-dessous. Les données correspondent au nombre de traces recensées et non au nombre de pontes. L'interprétation des traces est délicate sur l'Ilet Fajou et ne permet pas d'évaluer le succès ou non de ponte. En effet, il a été observé que les femelles tortues font de nombreux essais avant de réussir à pondre, soit dans la même nuit, soit sur plusieurs nuits, avant de réussir à pondre.

Les suivis ont commencé la semaine 19 (12 mai) et se sont terminés la semaine 38 (23 septembre). Il y a eu 20 suivis, en moyenne un par semaine.

Semaines	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	TOTAL
2001	1	0	2	2	2	10	3	4	9	4	10	2	5	3	0	8	3	2	1	0	1	1	0	3	3	79
2002	0	1	1	4	2	2	0	26	3	8	11	8	8	0	11	7	10	4	8	0	0	0	0	0	0	114
2003	0	0	0	1	1	1	1	11	0	6	3	0	9	0	7	12	3	4	1	2	1	5	0	1	0	69
2004	0	0	6	1	5	4	14	8	13	0	20	6	19	8	6	0	11	0	2	0	9	2	5	0	0	139
2005	-	-	8	3	1	5	-	11	-	10	5	5	5	5	5	6	-	-	-	12	6	4	-	-	-	91

Tableau 8 : Résultats des comptages traces sur l'Îlet Fajou (2001 – 2005)

Même s'il n'y a pas de protocole sur ce secteur, les comptages traces permettent de mettre en avant l'importance du site pour la ponte des tortues imbriquées.

4.7.2 Données diverses

Le 16 octobre une émergence a pu être observée sur l'Îlet Karet.

4.8 La Désirade

Jusqu'en 2005, aucune donnée de ponte n'avait été enregistrée sur l'île de la Désirade. Depuis cette année un groupe de bénévoles s'est constitué. La responsable du secteur est Lydie LARGITTE garde de la Réserve de Petite-Terre. Leur travail a surtout consisté à effectuer des tournées sur les plages durant toute la saison de ponte afin d'identifier les espèces qui viennent y pondre et de déterminer les plages de pontes importantes.

Du 8 au 16 juillet il y a eu le renfort de l'Animateur du Réseau et d'un stagiaire de l'Association Kap'Natirel afin d'effectuer un comptage traces tous les matins sur l'ensemble des plages et de faire quelques suivis de nuit.

Les données recueillies permettent de faire un premier inventaire des tortues marines nidifiant sur la Désirade.

4.8.1 Suivis du 8 au 15 juillet

Les plages potentielles de ponte (Plages de sable) se situent sur la façade sud de la Désirade. La façade nord de la Désirade est bordée de hautes falaises et de quelques anses de Galets qui ne semblent pas propices à la ponte des tortues (L'annexe 10 décrit succinctement les plages de la Désirade).

Il est important de noter que le braconnage est très présent sur l'île. Les braconniers prospectent les plages très tôt (1 à 2 heures avant le lever du soleil) récupèrent les œufs et effacent les traces et les nids de sorte qu'il est impossible de retrouver les traces d'activités de ponte après leur passage⁹. De ce fait l'inventaire est certainement loin d'être exhaustif.

Le tableau ci-dessous présente les observations faites à la Désirade lors de ces 8 jours. Seules des traces d'activités de ponte de tortue imbriquée ont été observées. Il y a eu un comptage traces tous les matins sur l'ensemble des plages et des suivis de nuit essentiellement sur Baie-Mahault, Petite Rivière, Anse Mancenilliers et les Petites Anses.

Les petites Anses n'ont été découvertes que le 10 juillet, et de ce fait le comptage sur ces plages ne commence qu'à cette date.

⁹ Cet élément est basé sur les témoignages des Désiradiens s'investissant dans le suivi des tortues marines, sur des échanges menés par Eric Delcroix avec plusieurs autres Désiradiens, ainsi que l'observation directe d'une personne en train de fouiller un nid et d'effacer une trace.

Sites	8/07	9/07	10/07	11/07	12/07	13/07	14/07	15/07	16/07
Baie-Mahault	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	1 ponte	RAS
Anse Mancenilliers	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	1 ?	RAS	RAS	RAS
Petite-Rivière	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
1 ^{ère} Petite Anse	-	-	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
2 ^{ème} Petite Anse	-	-	1 ponte ?	RAS	RAS	1 ponte	1 ponte	RAS	RAS
3 ^{ème} Petite Anse	-	-	4 ponte ? (dont 2 anciennes)	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Le Souffleur	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Plage à Fifi	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Plage à Fanfan	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Plage derrière l'aérodrome	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Plage des Galets	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

Tableau 9 : Résultats des suivis des pontes de tortue imbriquée à la Désirade (8/07 au 16/07)

Une seule femelle imbriquée a pu être observée au cours des suivis de nuit, il s'agit de la tortue qui a pondu à Baie-Mahault le 15/07. La tortue a pu être baguée et un prélèvement de peau a été effectué.

L'inventaire, certainement loin d'être exhaustif à cause du braconnage, permet de souligner la relative importance du nombre de pontes de tortue imbriquée sur la Désirade.

Sur la période des huit jours de suivi il y a eu entre 3 et 6 pontes de tortue imbriquée observées (3 sûres et 3 potentielles). 2 traces sur la 3^{ème} Petite Anse ont été datées avant le 8/07 et une trace à l'Anse Mancenillier n'a pas permis de conclure sur le succès de ponte.

Au minimum 3 femelles sont venues pondre en huit jours sur la Désirade.

4.8.2 Résultats globaux sur l'ensemble de la saison

Attente des résultats

La présence des trois espèces de tortues marines nidifiant en Guadeloupe sont présentes à la Désirade.

4.9 Petite-Terre

Les plages des Ilets de Petite-Terre sont prévues d'être classées plage Index pour les trois espèces de tortues marines nidifiant en Guadeloupe. Le protocole à développer sur ce site n'est pas encore totalement défini. Au vu des moyens humains pouvant être mis à disposition par la Réserve Naturelle et de la configuration du site, il est probable que le protocole consiste un comptage traces à raison d'une fois par semaine. Ce protocole nécessite d'être validé avant sa mise en œuvre. Depuis 2001, le suivi des montées de tortues est réalisé par les gardes de la Réserve (1 à 2 fois par semaine) durant toute la saison de ponte, mais le comptage du nombre de nids supposés (par lecture de la trace) n'est pas réalisé pour le moment. Il s'avère nécessaire de former les gardes de la Réserve à l'interprétation des traces de tortues marines afin d'obtenir des données plus précises qui permettront d'étudier l'évolution des effectifs de tortues marines sur ce secteur. En 2005, des suivis nocturnes ont pu être réalisés et ont permis de baguer quelques femelles.

Les données récoltées de 2001 à 2005 permettent de souligner l'importance du site pour la ponte des tortues imbriquées et des tortues vertes.

4.9.1 Les suivis de nuit

Quelques suivis de nuit sur Terre de Bas ont pu être réalisés par les Gardes de la Réserve. Ils ont permis de baguer les premières femelles en ponte sur Petite-Terre.

Les premiers suivis de nuit ont commencé début août et les derniers fins septembre.

Il y a eu 7 observations de femelles (au cours de 5 nuits), dont une qui observée à 2 reprises. Les 6 femelles tortues imbriquées ont pu être identifiées par bagues.

Aucun prélèvement de tissus n'a pu être fait car les agents de la réserve ne possédaient pas le matériel nécessaire.

4.9.2 Les comptages traces

Comptages traces attente des données

4.10 Marie-Galante

A Marie-Galante, les plages sont suivies depuis 2000. **On y trouve 2 sites Index où il y a des suivis réguliers en plus des suivis dans le cadre des protocoles.** Ces sites sont :

- **Trois-Ilets et Folle Anse pour le suivi des tortues imbriquées**
- **Les Galets pour le suivi des tortues vertes**

Sur Trois-Ilets et Folle Anse les protocoles ont pu être mis en œuvre en 2005. Le suivi s'est étalé sur deux périodes de trois semaines autour du pic de ponte. A terme, une période de suivi de 15 jours au sein de chacune des périodes de trois semaines sera déterminée et conservée afin de déterminer la dynamique de population de tortues imbriquées sur ce secteur.

Sur les Galets, aucun protocole rigoureux n'a pu être développé en 2005. Des suivis réguliers sont réalisés, mais ne permettront pas d'avoir des données rigoureuses et utilisables pour l'étude de la dynamique de population de cette espèce.

De nombreuses autres plages sont aussi suivies mais sans protocole, les observations ne seront que mentionnées dans ce rapport.

Les suivis sur les sites de Trois-Ilets et Folle Anse dans le cadre des protocoles ont été assurés par les bénévoles locaux et l'Association Kap'Natirel. La saison de ponte a été conjointement organisée par David Guyader de l'ONF et tête de Réseau pontes et plages, l'Association Eco-Lambda regroupant une grande partie des bénévoles locaux et l'Association Kap'Natirel.

4.10.1 Présentation des plages, des protocoles et des acteurs

	Plages suivies	Protocole	Données	Acteurs 2005	Acteurs 2006
Plages Index	Trois-Ilets	Suivi toutes les nuits du 10 au 30 juin et du 5 au 25 août de 20h à 6h (à terme le suivi se fera sur 15 jours dans cette période). Suivis réguliers en dehors du protocole de mai à septembre	Oui	ONF + Eco-Lambda + Bénévoles locaux + Renforts Kap'Natirel	ONF + Eco-Lambda + Bénévoles locaux + Renforts Kap'Natirel
	Folle Anse	Comptage traces tous les jours du 10 au 30 juin et du 5 au 25 août (à terme le suivi se fera sur 15 jours dans cette période) + quelques suivis de nuit. Suivi sréguliers en dehors du protocole de mai à septembre	Oui		

	Les Galets	Patrouilles régulières d'août à octobre. Pas de protocole	Oui	ONF + Eco-Lambda + Bénévoles locaux	ONF + Eco-Lambda + Bénévoles locaux
Autres plages	Vieux-Fort	Pas de protocole, données éparées	Oui	ONF + Eco-Lambda + Bénévoles locaux	ONF + Eco-Lambda + Bénévoles locaux
	Moustique/Anse de May	Pas de protocole, données éparées	Oui		
	Petite-Anse	Pas de protocole, données éparées	Oui		
	Feuillère	Pas de protocole, données éparées	Oui		
	Ferrière	Pas de protocole, données éparées	Non		
	Anse Feuillard	Pas de protocole, données éparées	Non		
	Anse l'Eglise	Pas de protocole, données éparées	Oui		
	Anse Ballet	Pas de protocole, données éparées	Oui		
	Les Basses	Pas de protocole, données éparées	Oui		
	Plage de Saint-Louis	Pas de protocole, données éparées	Oui		

Tableau 10 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs à Marie-Galante

4.10.2 Les plages index dans le cadre du protocole

4.10.2.1 Trois-Ilets et Folle Anse : suivi des tortues imbriquées

Dans cette partie, ne seront traitées uniquement que les données récoltées au sein des deux périodes de trois semaines.

Sur la première période de suivi (10 au 30 juin), le nombre de patrouilleurs étant plus important, des suivis de nuit réguliers ont pu être effectués sur Folle-Anse (10 en 1^{ère} période et 1 en 2^{ème} période). Ceci explique le fait que sur la première période le nombre de femelles observées en ponte, ainsi que le nombre certain de pontes soit plus important que sur la deuxième période.

Période	Site	Nbre de femelles en ponte observées sur la période			Evaluation de l'activité de ponte				
		1 fois	2 fois	Total	Ponte	Ponte ?	?	Pas ponte ?	Pas ponte
10 au 30/06	Trois-Ilets Folle-Anse	56	5	61	66	21	2	7	21
05 au 25/08	Trois-Ilets Folle-Anse	31 ou 30	7 ou 8	38	45	39	2	14	14
TOTAL				99	111	60	4	21	35

Tableau 11 : Résultats des suivis des pontes de tortues imbriquées dans le cadre du protocole sur Trois-Ilets et Folle Anse - 2005

Sur les deux périodes de suivis autour du pic de ponte 87 ou 88 femelles imbriquées ont pu être identifiées et le nombre de pontes est estimé entre 111 et 171. La première constatation des données (tableau 12) met en évidence que les deux périodes de suivis permettent de suivre des femelles différentes. Dans un premier temps les femelles de début de saison et dans un deuxième temps les femelles de fin de saison, ce qui permet d'avoir un nombre non négligeable des femelles sur l'ensemble de la saison.

Nombre de femelles observées uniquement en période 1	Nombre de femelles observées uniquement en période 2	Nombre de femelles en période 1 et 2	Nombre de femelles observées en ponte mais sans contrôle de l'identité	Nombre total de femelles différentes observées
50	25 ou 26	12 ou 11	1	87 ou 88

Tableau 12 : Synthèse des femelles tortue imbriquée observées dans le cadre du protocole sur Trois-Ilets et Folle Anse - 2005

Les données recueillies en 2005 seront les premières données servant à étudier l'évolution des effectifs de tortue imbriquée sur ce secteur. Les estimations du nombre total de pontes, ainsi que du nombre de femelles sur l'ensemble de la saison, à partir des données récoltées sur les 2 périodes de suivi dans le cadre des protocoles, pourront être déterminées par les travaux de Rhéma Bjorkland en 2006.



Figure 8 : Bagueage d'une femelle imbriquée (Gauche) et femelle imbriquée en ponte (Droite) –
Photos : Kap'Natirel

4.10.2.2 Les Galets : suivi des tortues vertes (annexe 11)

Les suivis sur le site des Galets se sont déroulés du 20 mai au 26 octobre avec des suivis quasi quotidien entre le 29 août et le 30 septembre. Le tableau ci-dessous permet de mesurer l'effort de prospection par quinzaine au cours de la saison de ponte et les résultats obtenus.

Dates	Nombre de patrouilles	Evaluation de l'activité de ponte				
		ponte	Ponte ?	?	Pas ponte ?	Pas ponte
1/06 au 15/06	2	2	0	0	0	1
16/06 au 30/06	1	0	0	0	0	1
1/07 au 15/07	1	0	0	0	0	4
16/07 au 31/07	6	0	0	0	0	5
1/08 au 15/08	6	5	0	0	0	7
16/08 au 31/08	8	3	3	0	0	1
1/09 au 15/09	11	10	1	0	0	14
16/09 au 30/09	12	8	0	1	0	6
1/10 au 15/10	6	1	2	0	0	3
16/10 au 31/10	4	0	2	0	0	1
TOTAL	57	29	8	1	0	43

Tableau 13 : Résultats des suivis des pontes de tortues vertes sur les Galets - 2005

La première trace de tortue verte a été recensée le 11 juin. **Les suivis ont permis de dénombrer entre 29 et 37 activités de pontes de tortues vertes sur le site des Galets**, dont une majorité dans la première quinzaine de septembre. Même si la pression d'observation n'est pas constante au cours de la saison, les suivis semble représentatifs de la saison de ponte (au vu des années précédentes).

Il est à noter un nombre important de montées de tortue verte n'aboutissant pas à un succès de ponte. En effet, pour 29 à 37 pontes observées, il y a 43 montées sans ponte observées.

Année	Nombre de femelles observées en ponte	Nombre de femelles observées déjà baguées	Nombre de femelles observées					
			1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois	6 fois
2001	2	0	?	?	?	?	?	?
2002	29	0	18	9	2	0	0	0
2003	4	0	3	3	0	0	0	0
2004	18	0	11	2	3	2	0	0
2005	8	1	3	4	1	0	0	0

Tableau 14 : Synthèse des observations des femelles de tortue verte sur les Galets – 2001 à 2005

Sur l'ensemble de la saison 8 femelles tortue verte ont pu être identifiées. Pour la première année une femelle déjà baguée en 2002 a pu être contrôlée. A cette observation, il faut ajouter une autre femelle qui présentait des traces de baguage, mais qui malheureusement qui n'a pas pu être identifiée. **Sur les 8 femelles observées en 2005, 2 ont déjà été identifiées en ponte au cours d'une autre saison de ponte.**

Au vue des données récoltées depuis 2001, il semble qu'il y ait une alternance de « petite saison » et de « grande saison ». Cette hypothèse mériterait d'être vérifiée dans les années à venir.

Aucun prélèvement de tissu destiné à l'étude génétique n'a été effectué sur les tortues vertes cette année.

4.10.3 Les plages index de Trois-Ilets et Folle Anse sur l'ensemble de la saison 2005 (annexe 12)

L'ensemble des données recueillies sur le site de Trois-Ilets et Folle Anse au cours de l'ensemble de la saison de ponte 2005 est présenté dans cette partie. Ces données ne permettent que d'avoir une vision générale de l'activité de ponte des tortues imbriquées sur ces sites, mais ne pourront pas être utilisées dans le cadre d'un suivi dynamique des populations.

Le tableau ci-dessous récapitule l'activité de ponte des tortues imbriquées sur le site

Période	Site	Nbre de femelles en ponte observées sur la période	Evaluation de l'activité de ponte				
			Ponte	Ponte ?	?	Pas ponte ?	Pas ponte
Saison de ponte 2005 (10/04/05 au 25/08/05)	Trois-Ilets Folle-Anse	94 ou 95	155	98	7	21	68
Les deux périodes de protocole	Trois-Ilets Folle-Anse	87 ou 88	111	60	4	21	35

Tableau 15 : Synthèse de l'activité de pontes des tortues imbriquées sur l'ensemble de la saison de ponte 2005 à Trois-Ilets et Folle Anse

Sur l'ensemble de la saison de ponte des tortues imbriquées sur Trois-Ilets et Folle Anse le nombre de femelles ayant pu être identifiées s'élève à 94 ou 95 et le nombre de pontes à partir des observations directes est estimé entre 155 et 253. Cette dernière estimation, uniquement faite à partir des observations directes, peut être revue si nous considérons que le nombre moyen de pontes par femelle imbriquée est de 4,5 (Donnée issue des suivis des populations de tortues imbriquées à Antigua). En tenant compte de cette hypothèse, **le nombre de pontes pourrait être estimé entre 380 et 475.**

Les périodes choisies pour le protocole de suivi de la dynamique de populations semblent représentatives de la saison de ponte. En effet, elles ont permis d'observer 92% des femelles répertoriées sur l'ensemble de la saison de ponte.

Année	Nombre de femelles observées en ponte	Ratio d'observation ¹⁰	Nombre de femelles observées déjà baguées	Nombre de femelles observées					
				1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois	6 fois
2000	16	57,14%	0	10	4	0	1	1	0
2001	35	52,63%	0	18	6	5	4	2	0
2002	81	68,75%	2	26	24	11	10	5	3
2003	38	30,77%	4	27	8	2	1	0	0
2004	75	29,63%	11	53	17	2	3	0	0
2005	94 ou 95	30,23%	10	59	25	8	3	0	0

Tableau 16 : Synthèse des observations de femelles tortue imbriquée sur Trois-Ilets et Folle-Anse – 2000 à 2005

L'année 2005 est celle où on a pu observer le plus grand nombre de femelles identifiées en ponte. 10 femelles ont pu être de nouveau identifiées grâce à leurs bagues comme des individus ayant déjà pondu au cours d'une autre saison de ponte. 35 femelles présentaient des cicatrices de bagues, mais n'ont pas pu être identifiées. **Au total 45 femelles identifiées en ponte en 2005 avaient déjà été observées au cours d'une autre saison de ponte, ce qui représente 47% du nombre total de femelles.**

Le ratio d'observation est faible (contrairement en 2002), ce qui signifie que peu de femelles ont pu être contrôlées en dehors des périodes de protocole. En effet, la pression d'observation, bien que quotidienne, est moins importante en dehors des protocoles.

Des prélèvements de tissus ont été effectués sur les nouvelles femelles imbriquées.

Une femelle, baguée en alimentation autour de Porto Rico, a été observée en ponte sur Trois Ilets. Cette observation rare mérite d'être soulignée, car elle permet de supposer que les eaux de Porto Rico accueillent en alimentation des imbriquées qui pondent sur Marie Galante

Taux de réussite (Résultats détaillés en Annexe 13)

19 taux de réussites ont pu être réalisés sur la plage de Trois-Ilets. Les taux de réussite ont été effectués, soit 75 jours après une ponte localisée par triangulation, soit après constatation directe de l'émergence.

La moyenne d'œufs par nid est de 153 (ET = 26,7). Le nombre maximum d'œufs dans un nid est de 206 et le minimum est de 103.



Figure 9 : Œufs de tortue imbriquée lors d'un taux de réussite (Gauche) et émergence de tortue imbriquée (Droite) – Photos Kap'Natirel

¹⁰ Le ratio d'observation permet d'appréhender la proportion de ponte non observée. Il consiste à faire le ratio entre le nombre de pontes observées entre la première et la dernière observation par rapport au nombre total de pontes estimées entre la première et la dernière ponte (ECF – 2).

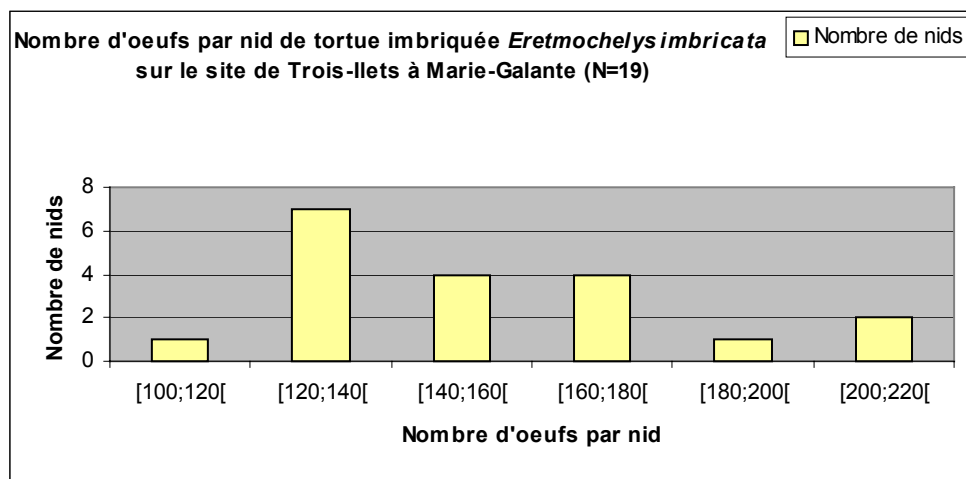


Figure 10 : Nombre d'œufs par nid de tortue imbriquée sur le site de Trois-Ilets.

La quasi-totalité des nids ont un taux de réussite situé entre 80 et 100%, ce qui est un très bon taux de réussite. Le taux de réussite maximum est de 100% et le taux minimum est de 13,55%. Ce faible taux est difficilement explicable, bien que lors de la manipulation le sable semblait très tassé.

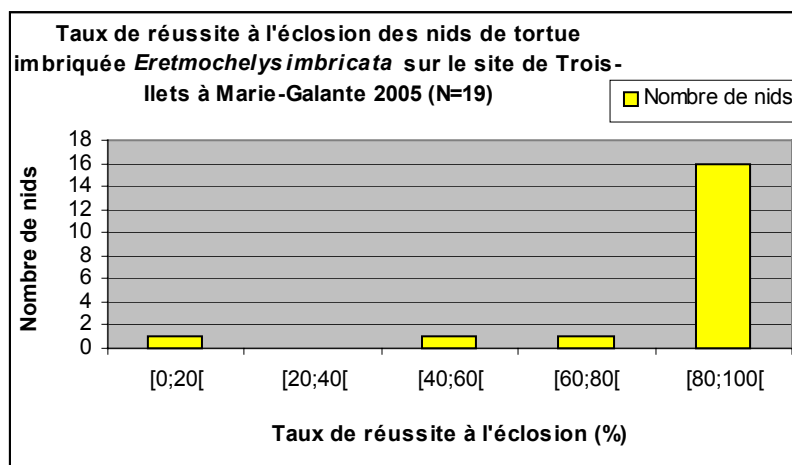


Figure 11 : Taux de réussite à l'éclosion des nids de tortue imbriquée sur le site de Trois-Ilets

4.10.4 Les autres plages

Sites	Observations (Seules des activités de ponte de tortue imbriquée ont été effectuées)					
	Femelle en ponte (baguage)	Ponte ?	?	Pas ponte ?	Pas ponte	Emergence
Anse l'Eglise			1			
Vieux-Fort						1
Moustique/Anse de May		1				
Plage de Saint-Louis				1		
Anse Ballet	1					
Les Basses						1
Petite-Anse	1					3
Feuillère	1					
Les Galets (Hors Cm)	1					1
TOTAL	4	1	1	1	0	6

Tableau 17 : Synthèse des observations des pontes de tortues marines (Tortue imbriquée) sur Marie-Galante en dehors des protocoles - 2005

Ces données ne permettent pas de quantifier l'activité de ponte sur les plages car aucun protocole n'est développé, mais permettent de souligner que l'ensemble des plages de Marie Galante accueille des pontes de tortues imbriquées. La fréquentation des tortues sur ces sites est inférieure aux sites Index, mais pourrait augmenter en cas de restauration des populations de tortues marines.

4.11 Les Saintes (Commune de Terre-de-Haut)

Aux Saintes, sont présentes trois plages Index dont le protocole consiste en un comptage traces 2 fois par semaine sur l'ensemble de la saison de ponte. **Les sites Index suivis sont : Anse Figuier, Pompierre et Grande Anse.**

Le protocole nécessiterait d'être affiné, ainsi que la prise des informations, afin d'avoir de meilleures données pour l'étude de la dynamique de population des trois espèces de tortues qui fréquentent les Saintes. En effet, seules les données positives sont mentionnées et toutes les dates de suivis ne sont pas connues. Le protocole est mis en œuvre par Philippe Deproft agent patrimonial de la commune de Terre-de-Haut. L'association Kap'Natirel est venue apporter son soutien pendant 8 jours au mois de juillet.

4.11.1 Les pontes

Pompierre

1 ponte de tortue imbriquée

Grande Anse

1 ponte de tortue imbriquée
4 pontes de tortue luth (même femelle)
1 ponte de tortue verte

Figuier

Aucune activité de ponte recensée

Au total 2 pontes de tortue imbriquée, 1 ponte de tortue verte et 4 pontes de tortue luth ont été observées. Le nombre de pontes est très faible par rapport aux autres années (en 2004 10 pontes de tortue imbriquée et 10 pontes de tortue verte avaient pu être recensées). Même si le protocole n'est pas parfaitement appliqué, le nombre de pontes recensées semble refléter l'ensemble de la saison de ponte. En effet, sur 8 nuits consécutives de suivis sur les 3 plages Index du 19 au 27 juillet (en pleine saison de ponte), une seule activité de ponte a été relevée sur Pompierre¹¹.

Les saisons de ponte suivantes permettront de constater s'il s'agit d'une « petite saison » ou si le nombre de tortues en ponte sur les Saintes a chuté.

4.11.2 Données diverses

« Traditionnellement » des Saintois récupèrent des tortues nouveau-nées sur les plages et les élèvent pendant plusieurs mois avant de les remettre à la mer. Cette activité illégale¹² est difficile à enrayer. Philippe Deproft essaye de sensibiliser les personnes participant à cette activité et essaye de la gérer dans le but de la cesser à terme. Cette année 42 tortues (CCL

¹¹ Observation de DELCROIX Eric

¹² Arrêté de protection des tortues marines de 1991 protège intégralement les tortues et les œufs.

comprise entre 16 et 21cm) ont été remises à l'eau après avoir été maintenues en captivité (2 lâchés). Il s'agit de 29 tortues vertes et de 11 tortues imbriquées. L'ensemble des individus a été identifié par baguage.

4.12 Les Iles du Nord

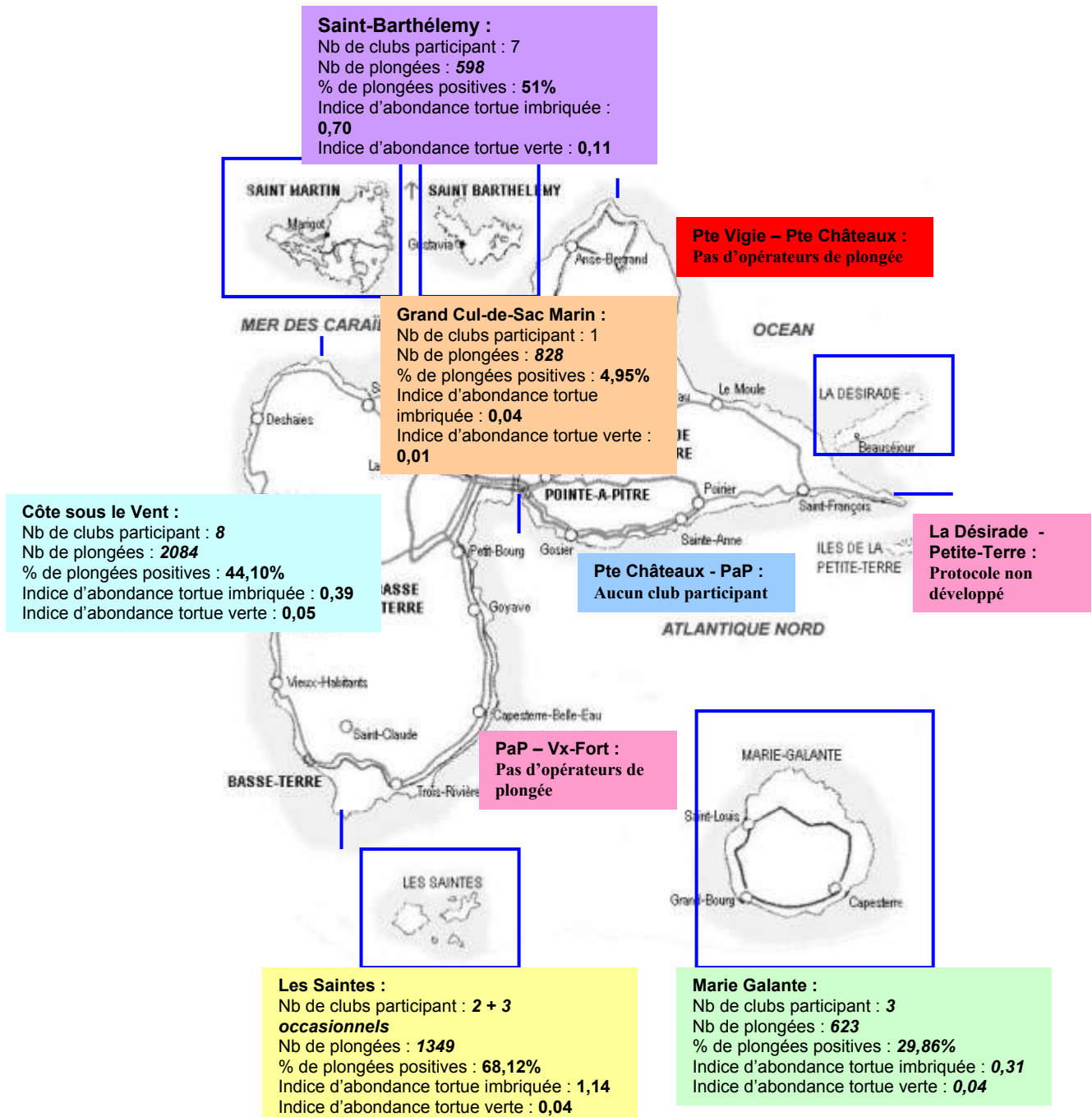
Actuellement aucun protocole de suivi n'est mis en œuvre sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy souhaite développer un protocole de suivi sur une ou plusieurs plages et posséder un site Index pour le suivi de la dynamique de populations.

En 2006, il est prévu que l'Animateur du Réseau aille former les agents de la réserve et des bénévoles locaux, ainsi que réfléchir sur la mise en place d'un protocole.

La Réserve de Saint-Barthélemy a recensé une activité de ponte de tortue verte mi juillet. Le taux de réussite a pu être réalisé le 23 octobre. Sur les 106 œufs dénombrés, 98 ont éclos, ce qui fait un taux de réussite de 92,5%. Au vu des témoignages des agents de la Réserve, il semble que l'espèce qui pond le plus sur Saint Barthélemy soit la tortue verte.

Réseau suivi Ina-Scuba

1 – Résultats globaux pour la Guadeloupe



10 secteurs ont été identifiés en Guadeloupe. En 2004, 5 des 10 secteurs ont fourni des données concernant l'observation des tortues marines en plongée. 3 secteurs ne sont pas couverts du fait de l'absence d'opérateurs de plongée, il s'agit du secteur de la Pointe Vigie à la Pointe des Châteaux, celui de Pointe-à-Pitre à Vieux-Fort et celui de la Désirade. Sur ces trois secteurs, nous sommes en train de réfléchir à la mise en place d'un protocole de suivi des tortues marines en mer par des transects réalisables en palmes/masque/tuba. La Réserve Naturelle de Petite-Terre est intéressée par la mise en œuvre de ce protocole sur son territoire.

Aucun opérateur de plongée sur le secteur de la Pointe des Châteaux à Pointe-À-Pitre n'a pu nous fournir de données contrairement à l'année 2003. Une relance des opérateurs sera prochainement entreprise.

1.1 - Sites de plongée par secteur

En 2004, des données sur 146 sites de plongées sur les 5 secteurs ont été recueillies

Secteurs	Nombre de sites en 2003	Nombre de site en 2004
Côte sous le Vent	62	47
Grand Cul-de-Sac Marin	20	19
Les Saintes	8	23
Marie Galante	10	29
Saint-Barthélemy	-	28
TOTAL	100	146

Tableau 18 : Nombre de sites de plongée par secteur (2004 – 2003)

1.2 Pourcentage de plongées positives

Sur les 5482 plongées recensées de janvier 2004 à décembre 2004, 2366 ont donné lieu à la rencontre d'au moins 1 tortue marine, soit un pourcentage de plongées positives de 43,16%. En 2003, le pourcentage de plongées positives s'élevait à 25,1% (1929 plongées).

Tableau 19 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 en Guadeloupe

Mois	Nb de plongées	Total Tortues	Total Vertes	Total Imbriquées	Total Non déterminées	Plongée avec Tortues	Plongées positives (%)
Janvier	318	146	12	94	40	111	34,91%
Février	428	222	13	160	49	164	38,32%
Mars	617	499	18	431	50	326	52,84%
Avril	700	457	31	370	56	290	41,43%
Mai	505	346	25	267	54	229	45,35%
Juin	246	167	11	141	15	108	43,90%
Juillet	502	360	25	325	10	229	45,62%
Août	718	506	32	416	58	336	46,80%
Septembre	230	122	6	79	40	91	39,57%
Octobre	348	223	26	160	37	135	38,79%
Novembre	366	196	16	143	37	141	38,52%
Décembre	504	283	12	243	28	206	40,87%
TOTAL	5482	3527	227	2829	467	2366	43,16%

1.3 L'indice d'abondance

Sur les 3527 tortues rencontrées sur l'ensemble de la Guadeloupe, 467 n'ont pas pu être déterminées. **L'indice d'abondance par espèce sera donc un indice minimum.**

L'indice d'abondance en 2004 est de 0,72 pour toutes les tortues (0,38 en 2003). Il est au moins de 0,52 pour les tortues imbriquées (0,28 en 2003) et de 0,04 pour les tortues vertes (0,06 en 2003). En 2004, comme en 2003, les tortues imbriquées sont nettement plus présentes que les tortues vertes dans les eaux de la Guadeloupe.

1.3.1 Evolution des indices d'abondance par mois

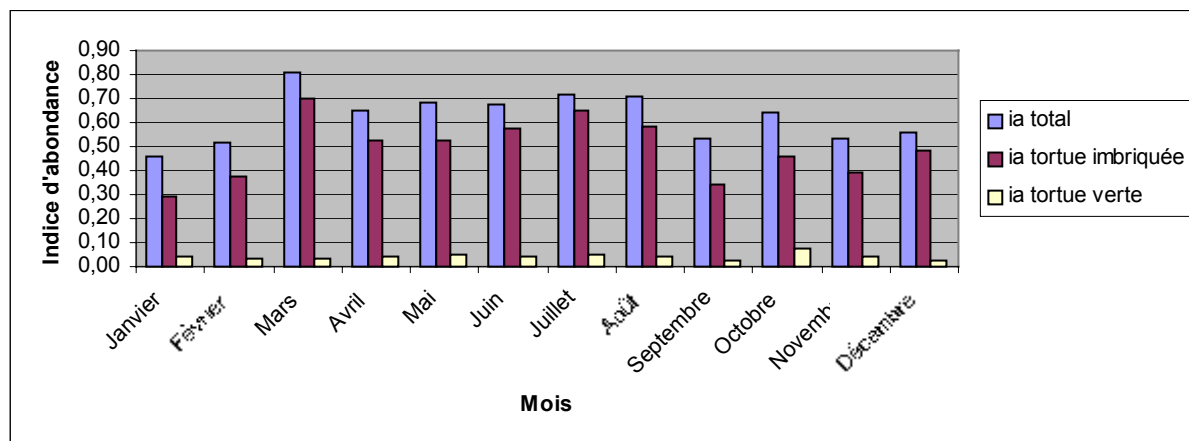


Figure 12 : Evolution mensuelle des indices d'abondance en 2004 tous secteurs confondus

L'indice d'abondance des tortues marines est moins élevé de septembre à février sur l'ensemble de la Guadeloupe (de 0,48 à 0,56 ; minimum janvier). L'indice d'abondance est plus élevé de mars à août (de 0,65 à 0,72 ; maximum mars ; minimum juin).

L'indice d'abondance des tortues imbriquées est moins élevé durant la période s'étalant de septembre à février (de 0,30 à 0,48 ; minimum janvier). L'indice d'abondance est plus élevé de mars à août (de 0,53 à 0,70 ; maximum mars ; minimum mai et avril). En 2003, l'indice d'abondance des tortues imbriquées était moins élevé d'août à décembre avec une baisse de l'indice d'abondance nettement marqué en avril.

L'indice d'abondance des tortues vertes ne semble pas indiquer de tendance saisonnière. Le mois où l'indice est maximum est octobre (0,07) et le mois où l'indice est le plus faible est décembre (0,02). Il y a eu des observations de tortue verte sur l'ensemble de l'année en 2004, alors qu'en 2003 il y a eu peu ou pas d'observation au cours du premier semestre.

Il est difficile de comparer les données 2003 et 2004 à l'échelle de la Guadeloupe pour plusieurs raisons :

- En 2004 des secteurs n'ont pas été couverts, contrairement à 2003, notamment le sud Grand-Terre où le pourcentage de plongées positives était très faible (0,03%)
- En 2003 les données ne couvrent pas toute l'année sur tous les secteurs hormis en Côte sous le Vent.

1.3.2 Indice d'abondance annuel par secteur

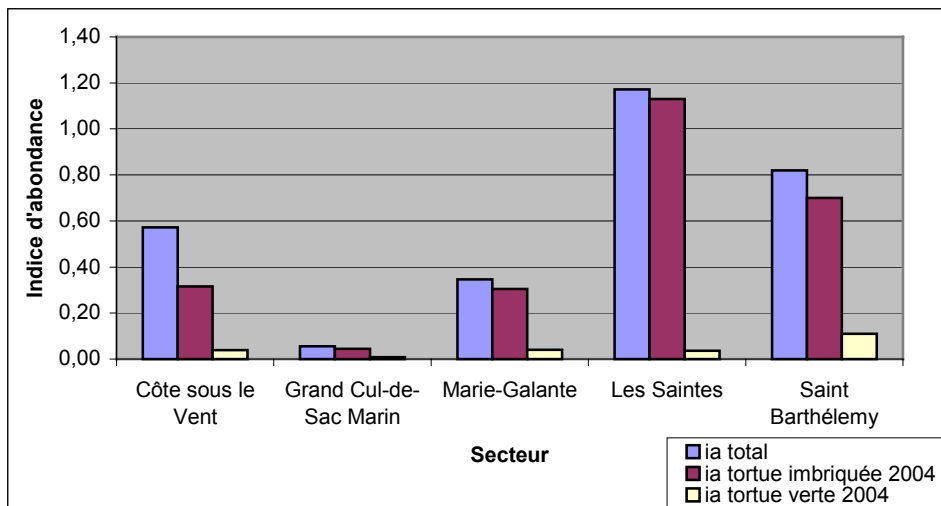


Figure 13 : Indice d'abondance annuel par secteur

En 2004 le secteur où l'indice d'abondance est le plus élevé se révèle être **LES SAINTES** avec un indice d'abondance de 1,17 (Imbriquée = 1,14 ; Verte = 0,04). Sur ce même secteur en 2003, l'indice d'abondance s'élevait à 1,14 (Imbriquée = 0,86 ; Verte = 0,29). La comparaison entre 2003 et 2004 est difficile à faire étant donné qu'en 2003, il n'y a eu que 8 plongées d'enregistrées. Mais les résultats 2004, confirment bien l'abondance élevée des tortues en alimentation aux Saintes.

Sur le secteur de la **CÔTE SOUS LE VENT** en 2004 l'indice d'abondance s'élève à 0,57 (Imbriquée = 0,32 ; verte = 0,04). En 2003, il s'élevait à 0,51 (Imbriquée = 0,41 ; verte = 0,08). L'indice d'abondance des tortues marines est légèrement supérieur en 2004, l'abondance des tortues en alimentation sur ce secteur reste élevé.

Sur le secteur de **MARIE GALANTE** en 2004 l'indice d'abondance s'élève à 0,35 (Imbriquée = 0,34 ; verte = 0,04). En 2003, il s'élevait à 0,38 (Imbriquée = 0,38 ; Verte = 0). La comparaison entre 2003 et 2004 est difficile à faire étant donné qu'en 2003 il n'y a eu que 56 plongées d'enregistrées. Mais les résultats 2004 confirment une abondance relativement élevée des tortues en alimentation sur ce secteur.

Sur le secteur du **GRAND CUL-DE-SAC MARIN** en 2004 l'indice d'abondance s'élève à 0,06 (Imbriquée = 0,04 ; Verte = 0,01). En 2003, il s'élevait à 0,013 (Imbriquée = 0,008 ; Verte = 0,005). En 2004 l'indice d'abondance est plus élevé sur ce secteur, mais reste très inférieur aux autres secteurs.

Sur le secteur de **SAINT-BARTHELEMY** en 2004 l'indice d'abondance s'élève à 0,82 (Imbriquée = 0,70 ; verte = 0,11). Le faible nombre de plongée en 2003 sur ce secteur ne permet pas de comparer l'évolution de l'indice d'abondance.

Les données 2004 confirment bien la tendance observée en 2003 avec un indice d'abondance élevé aux Saintes et à Saint-Barthélemy, un indice d'abondance relativement élevé en Côte sous le Vent et à Marie Galante et un indice très faible dans le Grand Cul-de-Sac marin.

2 - Résultats par secteur

2.1 Le Grand Cul-de-Sac Marin

Nombre de plongées par site	Nombre de sites
<11	4
11 à 50	10
51 à 100	3
101 à 150	1
151 à 200	1
201 à 250	0
> 250	0
Total	19

Tableau 20 : Nombre de plongées par site (Grand Cul-de-Sac Marin)

Nombre de plongées par site

19 sites sont utilisés dans le Grand Cul-de-Sac marin et le nombre total de plongées est de 828. Le nombre minimum de plongées par site est de 6 (n=3) et le nombre maximum de plongées par site est de 153 (n=1). Sur la majorité des sites le nombre de plongées est compris entre 11 et 50.

Pourcentage de plongées positives

Sur les 828 plongées recensées de janvier 2004 à décembre 2004, 41 ont donné lieu à la rencontre d'au moins 1 tortue marine, soit un pourcentage de plongées positives de 4,95%. En 2003, le pourcentage de plongées positives s'élevait à 1,31 % (381 plongées).

Il y a deux grandes périodes où les plongées avec l'observation d'au moins une tortue sont plus importantes : De mars à mai (5,63 à 7,81% de plongée positives) et d'août à septembre (6,00 à 10,66% de plongées positives).

Les mois où les rencontres de tortues sont les plus faibles sont : Janvier, février, juin, juillet, octobre et novembre avec des minimums en février et mars (0,00% de plongées positives)

Mois	Nb de plongées	Total Tortues	Total Vertes	Total Imbriquées	Total Non déterminées	Plongée avec Tortues	Plongées positives (%)
Janvier	60	1	0	1	0	1	1,67%
Février	51	0	0	0	0	0	0,00%
Mars	64	5	1	4	0	5	7,81%
Avril	66	4	3	1	0	4	6,06%
Mai	71	4	0	2	2	4	5,63%
Juin	53	0	0	0	0	0	0,00%
Juillet	81	7	0	7	0	3	3,70%
Août	122	13	3	10	0	13	10,66%
Septembre	50	3	0	3	0	3	6,00%
Octobre	77	2	0	2	0	2	2,60%
Novembre	65	3	0	3	0	2	3,08%
Décembre	68	4	0	4	0	4	5,88%
TOTAL	828	46	7	37	2	41	4,95%

Tableau 21 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Grand Cul-de-Sac Marin

L'indice d'abondance (cf. indice d'abondance annuel par secteur)

Sur les 46 tortues rencontrées dans le Grand Cul-de-Sac Marin, 2 n'ont pas pu être déterminées. **L'indice d'abondance par espèce sera donc un indice minimum, mais très proche de la réalité.**

Evolution des indices d'abondance par mois

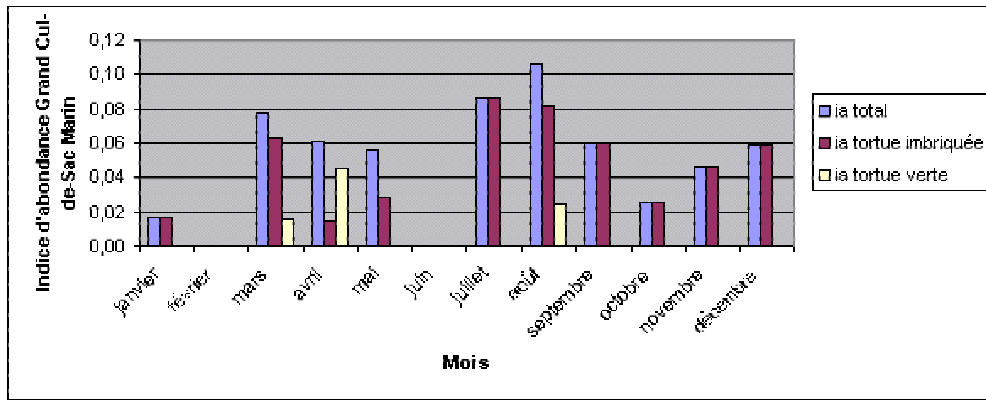


Figure 14 Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines dans le Grand Cul-de-Sac Marin (année 2004)

L'indice d'abondance des tortues marines dans le Grand Cul-de-Sac marin est plus élevé à trois périodes de l'année : Juillet à septembre, novembre à décembre et mars à mai. Le maximum se situe en Juillet et août.

L'indice d'abondance des tortues imbriquées est plus élevé durant la période s'étalant de juillet à décembre (de 0,05 à 0,09) avec un maximum en juillet, hormis pour le mois d'octobre où l'indice ne s'élève qu'à 0,03. Il y a aussi en dehors de cette période 1 mois où l'indice d'abondance est relativement élevé, il s'agit de mars avec un indice d'abondance 0,06. L'indice d'abondance est moins élevé de janvier à juin (de 0 à 0,03), hormis pour le mois de mars, avec des minimums en février et juin où aucune tortue imbriquée n'a été rencontrée.

En 2003, seule la période d'août à décembre a été couverte, et il est donc difficile de ce fait d'établir une comparaison.

L'indice d'abondance des tortues vertes n'indique pas de tendance. Les tortues vertes n'ont été observées que lors des mois de mars, avril et août, avec un maximum en avril (indice d'abondance = 0,05 ; Nombre de tortue verte = 3).

La comparaison 2003 et 2004 est difficile à faire étant donné que, pour l'année 2003, seules des données sur la période d'août à décembre ont été effectuées.

En 2003 sur la période d'août à décembre, il n'y a eu que 2 observations de tortue verte et uniquement en octobre. Les données 2004 semblent confirmer la quasi-absence de tortue verte sur le secteur durant cette période.

2.2 Les Saintes

Nombre de plongées par site	Nombre de sites
<11	8
11 à 50	8
51 à 100	4
101 à 150	2
151 à 200	0
201 à 250	1
> 250	1
Total	24

Nombre de plongées par site

24 sites sont utilisés aux Saintes et le nombre total de plongées est de 1349. Le nombre minimum de plongées par site est de 1 (n=2) et le nombre maximum de plongées par site est de 354 (n=1). Sur la majorité des sites le nombre de plongées est compris entre 11 et 50.

Tableau 22 : Nombre de plongées par site (Les Saintes)

Pourcentage de plongées positives

Sur les 1349 plongées recensées de février 2004 à décembre 2004, 919 ont donné lieu à la rencontre d'au moins 1 tortue marine, soit un pourcentage de plongées positives de 68,12%. En 2003, le pourcentage de plongées positives s'élevait à 85,71% (7 plongées).

Il y a deux périodes où le nombre de rencontres avec une ou plusieurs tortues est moins élevé : Avril à juin (54,35% à 61,43% de plongées positives) et septembre à novembre (63,33% à 67,24% de plongées positives).

Les périodes où le nombre de rencontres de tortues est le plus élevé sont juillet et août (69,32 à 74,16% de plongées positives) et de décembre à mars (67,24% à 83,33% de plongée positives).

Mois	Nb de plongées	Total Tortues	Total Vertes	Total Imbriquées	Total Non déterminées	Plongée avec Tortues	Plongées positives (%)
Février	24	32	2	30	0	20	83,33%
Mars	204	286	8	276	2	160	78,43%
Avril	223	249	12	237	0	137	61,43%
Mai	196	200	12	188	0	124	63,27%
Juin	92	90	0	90	0	50	54,35%
Juillet	176	208	6	202	0	122	69,32%
Août	178	238	2	231	5	132	74,16%
Septembre	30	37	1	36	0	19	63,33%
Octobre	80	88	3	85	0	53	66,25%
Novembre	58	59	1	58	0	39	67,24%
Décembre	88	94	2	92	0	63	71,59%
TOTAL	1349	1581	49	1525	7	919	68,12%

Tableau 23 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Les Saintes

L'indice d'abondance (cf. indice d'abondance annuel par secteur)

Sur les 1581 tortues rencontrées aux Saintes, 7 n'ont pas pu être déterminées. L'indice d'abondance par espèce sera donc un indice minimum, mais très proche de la réalité.

Evolution des indices d'abondance par mois

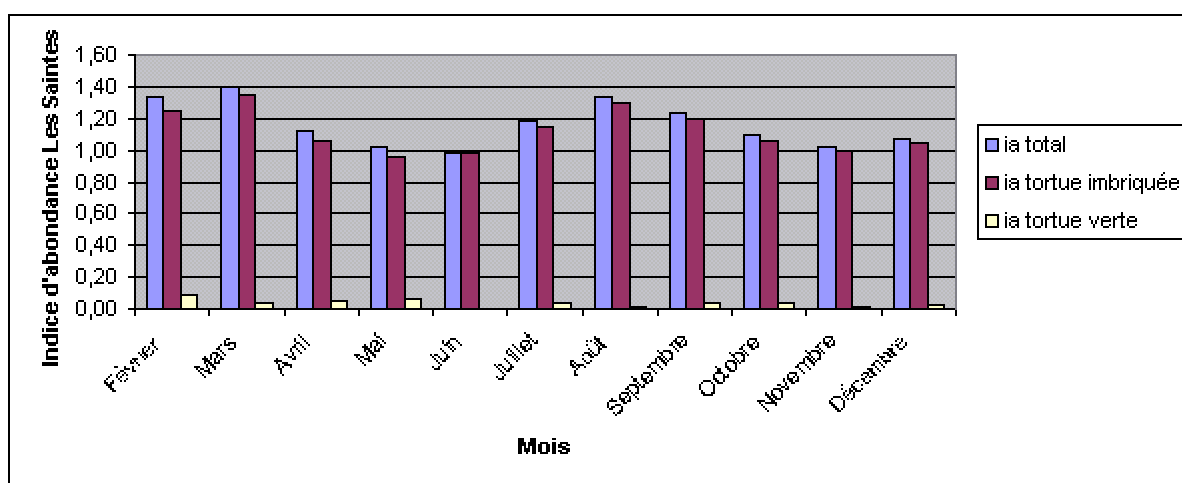


Figure 15 Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines aux Saintes (année 2004)

L'indice d'abondance des tortues marines aux Saintes est plus élevé au cours de deux périodes : De juillet à septembre et de février à mars, le maximum se situe en février (1,40).

Les périodes où **l'indice d'abondance des tortues imbriquées** est le plus élevé s'étalent de février à mars (de 1,25 à 1,35) et de juillet à septembre (1,15 à 1,30 ; maximum en août). L'indice d'abondance pour cette espèce est moins élevé d'avril à juin (0,96 à 1,06 ; minimum en mai) et d'octobre à décembre (1 à 1,06 ; minimum en novembre)

La période où **l'indice d'abondance des tortues vertes** est le plus élevée se situe de février à mai (de 0,04 à 0,08 ; maximum février) . L'abondance des tortues vertes semble moins élevé de juin à décembre avec 3 mois où elles sont moins abondantes : juin, août et novembre.

La comparaison entre 2003 et 2004 est difficile à faire étant donné qu'en 2003 seules 7 plongées ont été enregistrées sur ce secteur.

2.3 - Marie-Galante

Nombre de plongées par site	Nombre de sites
<11	17
11 à 50	8
51 à 100	3
101 à 150	1
151 à 200	0
201 à 250	0
> 250	0
Total	29

Tableau 24 : Nombre de plongées par site (Marie-Galante)

Nombre de plongées par site

29 sites sont utilisés à Marie-Galante et le nombre total de plongées est de 623. Le nombre minimum de plongées par site est de 1 (n=1) et le nombre maximum de plongée par site est de 132 (n=1). Sur la majorité des sites le nombre de plongées est compris entre 1 et 10.

Pourcentage de plongées positives

Sur les 623 plongées recensées de janvier 2004 à décembre 2004 (excepté juin et novembre), 216 ont donné lieu à la rencontre d'au moins 1 tortue marine, soit un pourcentage de plongées positives de 29, 86%. En 2003, le pourcentage de plongées positives s'élevait à 29,31% (56 plongées d'août à décembre).

Les mois où les rencontres de tortues sont les plus fréquentes sont mars, juillet, octobre et décembre (de 25 à 48,15% de plongées positives; maximum décembre)

Le mois où il y a le moins de rencontre de tortues est le mois de mai (14,81% de plongée positives)

Mois	Nb de plongées	Total Tortues	Total Vertes	Total Imbriquées	Total Non déterminées	Plongée avec Tortues	Plongées positives (%)
Janvier	51	15	0	15	0	15	29,41%
Février	80	20	0	20	0	20	25,00%
Mars	80	29	0	29	0	28	35,00%
Avril	131	32	4	28	0	32	24,43%
Mai	27	10	6	4	0	4	14,81%
Juin	0	0	0	0	0	0	
Juillet	66	40	6	33	1	28	42,42%
Août	107	34	4	30	0	31	28,97%
Septembre	40	12	1	11	0	10	25,00%
Octobre	14	6	2	4	0	5	35,71%
Novembre	0	0	0	0	0	0	
Décembre	27	18	2	16	0	13	48,15%
TOTAL	623	216	25	190	1	186	29,86%

Tableau 25 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Marie Galante

L'indice d'abondance (cf. indice d'abondance annuel par secteur)

Sur les 216 tortues rencontrées à Marie Galante, 1 n'a pas pu être déterminée. **L'indice d'abondance par espèce sera donc un indice minimum, mais très proche de la réalité.**

Evolution des indices d'abondance par mois

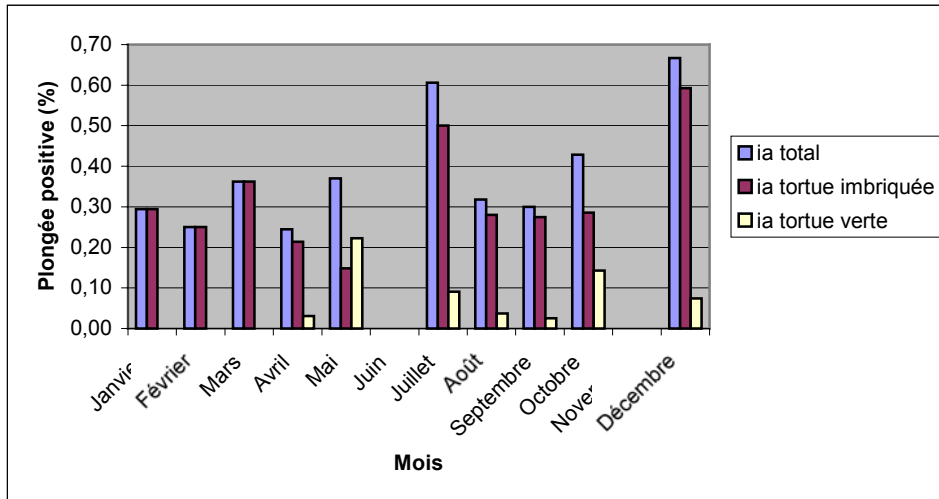


Figure 16 : Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines à Marie Galante (année 2004)

L'indice d'abondance des tortues marines à Marie Galante est plus élevé au cours des mois de juillet et décembre.

L'indice d'abondance des tortues imbriquées est plus élevé au cours des mois de juillet (0,51) et de décembre (0,59). Sur la période d'août à octobre l'indice d'abondance des tortues imbriquées est quasi-stable (de 0,28 à 0,29). Sur la période de janvier à mars l'indice d'abondance est relativement élevé (de 0,29 à 0,36 ; maximum mars).

L'indice d'abondance des tortues vertes est moins élevé en avril (0,21) et en mai (0,15). L'indice d'abondance des tortues vertes est nul de janvier à mars. C'est au mois de mai (0,22) et octobre (0,14) que l'indice d'abondance des tortues vertes est le plus élevé.

En 2004 les tortues vertes sont présentes d'avril à décembre sur le secteur de Marie Galante.

En 2003 d'août à décembre aucune tortue verte n'avait été observée.

La comparaison entre 2003 et 2004 est difficile à faire étant donné qu'en 2003 seules 56 plongées ont été enregistrées sur ce secteur d'août à décembre.

2.4 - La Côte sous le Vent :

Nombre de plongées par site

Nombre de plongées par site	Nombre de sites
<11	20
11 à 50	16
51 à 100	6
101 à 150	2
151 à 200	0
201 à 250	1
> 250	2
Total	47

47 sites sont utilisés en Côte sous le Vent et le nombre total de plongée est de 2084. Le nombre minimum de plongées par site est de 1 (n=6) et le nombre maximum de plongées par site est de 456 (n=1). Sur la majorité des sites le nombre de plongées est compris entre 1 et 10.

Les sites de plongée en Côte sous le Vent se situent tous entre la tête à l'anglais et l'anse à la barque (Vieux-Habitants). Contrairement en 2003 où il y avait des sites de plongées jusqu'à Vieux-Fort.

Pourcentage de plongées positives

Tableau 26 : Nombre de plongées par site (Côte sous le Vent)

Sur les 2084 plongées recensées de janvier 2004 à décembre 2004, 1191 ont donné lieu à la rencontre d'au moins 1 tortue marine, soit un pourcentage de plongées positives de 44,10%. En 2003, le pourcentage de plongées positives s'élevait à 36,78% (1104 plongées de janvier à décembre). En 2004, le pourcentage de plongées positives a été plus élevé qu'en 2003.

En 2004, le pourcentage de plongées positives est relativement stable et élevé du mois de novembre au mois de juin (de 40,66% à 45,06% ; maximum = novembre ; minimum = avril). Il y a une baisse du pourcentage de plongées positives au mois de juillet (25,97%), puis une augmentation au cours des mois d'août et septembre avec un pourcentage élevé (53,64% à 54,88%). Le pourcentage de plongées positives diminue au mois d'octobre (37,50%).

En 2003, le pourcentage de plongées positives est le plus élevé de juin à novembre (de 36,17% à 55,29% ; maximum = octobre ; minimum = septembre) et au cours des mois de décembre à mai le pourcentage de plongées positives est moins élevé (de 23,08% à 34,31% ; maximum = janvier ; minimum = avril).

Mois	Nb de plongées	Total Tortues	Total Vertes	Total Imbriquées	Total Non déterminées	Plongée avec Tortues	Plongées positives (%)
Janvier	193	115	12	66	37	85	44,04%
Février	253	147	8	90	49	112	44,27%
Mars	235	132	5	79	48	104	44,26%
Avril	241	133	8	69	56	98	40,66%
Mai	163	93	5	36	52	71	43,56%
Juin	69	40	3	23	14	31	44,93%
Juillet	77	25	1	17	7	20	25,97%
Août	219	145	10	84	51	118	53,88%
Septembre	110	70	4	29	37	59	53,64%
Octobre	152	91	14	41	36	57	37,50%
Novembre	162	89	6	46	37	73	45,06%
Décembre	210	111	5	78	28	91	43,33%
TOTAL	2084	1191	81	658	452	919	44,10%

Tableau 27 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Côte sous le Vent

L'indice d'abondance (cf. indice d'abondance annuel par secteur)

Sur les 1191 tortues rencontrées en Côte sous le Vent, il y en a 452 n'ont pas pu être déterminée. **L'indice d'abondance par espèce sera donc un indice minimum.** La comparaison de l'indice d'abondance pour les différentes espèces ne sera pas possible car en 2004, le nombre de tortues non déterminées est élevé contrairement en 2003.

Evolution des indices d'abondance par mois

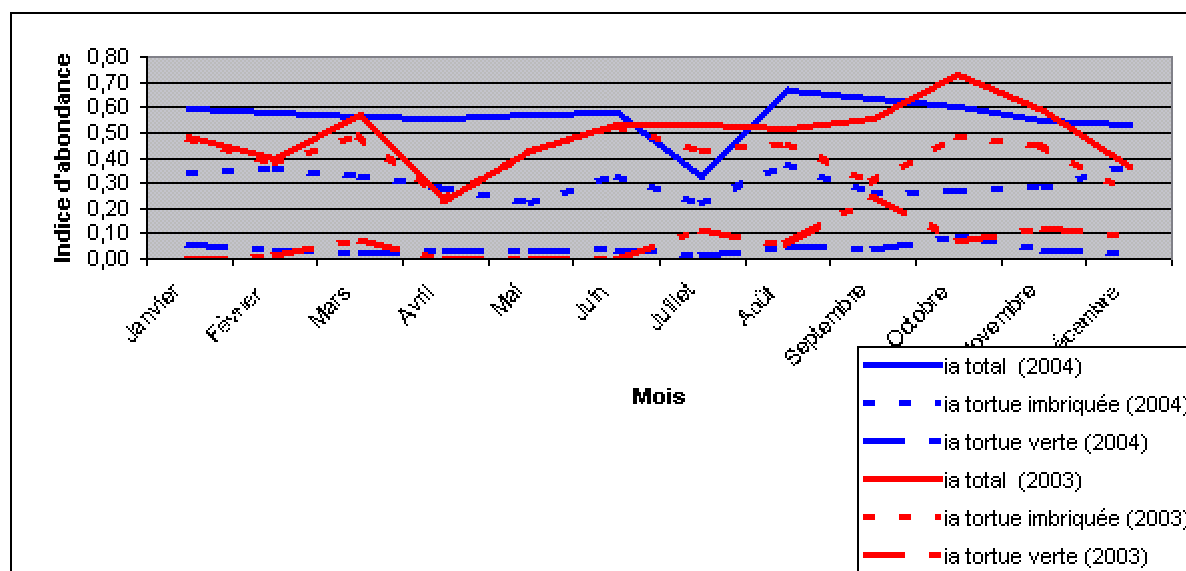


Figure 17: Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines en Côte sous le Vent (années 2004 et 2003)

L'indice d'abondance des tortues marines en Côte sous le Vent en 2004 présente une relative stabilité d'octobre à juin avec un indice élevé (de 0,53 à 0,60). L'indice est plus élevé au cours des mois d'août et septembre (0,64 à 0,66). L'indice d'abondance chute au cours du mois de juillet (0,32).

L'indice d'abondance des tortues marines en Côte sous le vent en 2003 présente une relative stabilité de juin à septembre avec un indice d'abondance élevé (de 0,52 à 0,55). L'indice d'abondance s'élève en octobre (0,73) et novembre (0,59). De décembre à mai, l'indice d'abondance fluctue et reste relativement élevé, mais inférieur à la période de juin à septembre. Entre décembre et mai, l'indice présente un maximum en mars (0,57) et un minimum en avril (0,23.)

Entre 2003 et 2004, il n'y a pas de similitude concernant la tendance saisonnière de l'indice d'abondance des tortues marines.

L'indice d'abondance des tortues imbriquées en 2004 présente une relative stabilité tout au long de l'année (de 0,22 à 0,38). Les mois où l'indice est le plus élevé sont : février (0,36), décembre (0,37) et août (0,38). Les mois où l'indice est le plus faible sont : juillet (0,22) et mai (0,22). En 2003, l'indice d'abondance fluctue tout au long de l'année (de 0,23 à 0,53). Les mois où l'indice d'abondance sont les plus élevés sont janvier (0,48), mars (0,49), octobre (0,49) et juin (0,53). Les mois où l'indice d'abondance sont les plus faibles sont avril (0,23) et décembre (0,26).

L'indice d'abondance des tortues vertes en 2004 semble montrer une légère tendance saisonnière, avec un indice d'abondance légèrement plus élevé au cours des mois d'août à novembre (0,04 à 0,09 ; minimum = septembre ; maximum = octobre). En 2003, l'indice d'abondance des tortues vertes semble montrer une légère tendance saisonnière avec un indice plus élevé au cours des mois de juillet à décembre (0,06 à 0,26 ; minimum = août ; maximum = septembre).

2.5 – Saint Barthélemy

Nom du site	Nombre de Plongées 04
SB-B1	23
SB-B2	83
SB-B3	31
SB-B4	37
SB-B5	85
SB-B6	45
SB-B7	28
SB-B8	38
SB-B9	32
SB-B10	22
SB-B11	30
SB-B12	37
SB-B13	17
SB-B14	32
SB-B15	4
SB-B16	5
SB-B17	6
SB-B18	14
SB-B19	0
SB-B20	0
SB-B21	0
SB-B22	0
SB-Baleine Gros Ilet	18
SB-Coco	1
SB-Colombier	2
SB-Groupers	2
SB-Pelée	1
SB-Petits saints	5
TOTAL	598

Nombre de sites de plongées :

Les plongées enregistrées se sont réalisées sur 28 sites différents. Les sites sont localisés principalement par rapport au numéro de la bouée ; 22 sites sont localisés par rapport à une bouée et 6 sur d'autres mouillages non localisés sur la carte.

La pression de plongée sur les différents secteurs (en jaune sur la carte) est très variable. Au sein des secteurs la variabilité de pression de plongée est aussi importante.

Il serait intéressant que sur certains secteurs le nombre de plongées soit plus important afin de pouvoir comparer l'abondance des tortues par secteur.

Pourcentage de plongées positives

Sur les 598 plongées recensées en 2004 le pourcentage de plongées positives est de 51%

La fluctuation mensuelle importante du pourcentage de plongées positives en 2004 s'explique par le faible nombre de plongées enregistrées par mois. De ce fait aucune étude de l'évolution mensuelle ne peut être établie.

Tableau 28 : Nombre de plongées par site

Tableau 29: Résultats détaillés des observations de tortues marines en plongée sur Saint Barthélemy

Année	Mois	Nb Plongées	Total vertes	Total imbriquées	Total tortues	Total non déterminées	Plongées positives (%)
2004	Janvier	14	0	12	15	3	85,71
2004	Février	20	3	20	23	0	75,00
2004	Mars	34	4	43	47	0	85,29
2004	Avril	39	4	35	39	0	51,28
2004	Mai	48	2	37	39	0	52,08
2004	Juin	32	9	28	37	0	84,38
2004	Juillet	102	12	66	80	2	53,92
2004	Août	92	13	62	76	1	45,65
2004	Septembre	0					
2004	Octobre	25	8	28	36	0	72,00
2004	Novembre	81	9	36	45	0	33,33
2004	Décembre	111	3	53	56	0	31,53
TOTAL		598	67	420	493	6	51,00

L'indice d'abondance

Mois	ia total	ia tortue imbriquée	ia tortue verte
Janvier 2004	1,07	0,86	0,00
Février	1,15	1,00	0,15
Mars	1,38	1,26	0,12
Avril	1,00	0,90	0,10
Mai	0,81	0,77	0,04
Juin	1,16	0,88	0,28
Juillet	0,78	0,65	0,12
Aout	0,83	0,67	0,14
Septembre			
Octobre	1,44	1,12	0,32
Novembre	0,56	0,44	0,11
Décembre	0,50	0,48	0,03
TOTAL	0,82	0,70	0,11

Tableau 30 : Indice d'abondance de tortues marines sur Saint Barthélemy

plongées (N=84) où le nombre d'observations de tortues est supérieur à 2. Au vue de l'indice d'abondance des tortues vertes, il semblerait que ces dernières soient plus abondantes que sur l'archipel guadeloupéen (hors Iles du Nord).

Sur les 493 tortues observées en plongée sur Saint Barthélemy, 6 n'ont pas pu être déterminées. L'indice d'abondance par espèce sera donc un indice minimum.

L'indice d'abondance est de 0,82 pour toutes les tortues. Il est au moins de 0,70 pour les tortues imbriquées et de 0,11 pour les tortues vertes. Les tortues imbriquées sont nettement plus présentes que les tortues vertes sur les sites de plongée de Saint Barthélemy.

L'indice d'abondance pour toutes les tortues semble plus élevé à Saint-

Barthélemy que sur l'ensemble de l'archipel de la Guadeloupe (hors Iles du Nord). Il y a un nombre important de

Réseau échouage : Les tortues mortes ou blessées

Cette partie du rapport traitera des données recueillies sur les échouages de tortues, les tortues retrouvées blessées ou amenées au centre de soin¹³, ainsi que les informations relatives au braconnage.

1 – Les tortues marines mortes ou blessées

Depuis septembre 2004, un Réseau de recensement des échouages a été mis en place par l'Animateur du Réseau. La DIREN Guadeloupe a participé activement à la communication sur cette action. En effet, un courrier conjointement signé par la DIREN et l'Association Kap'Natirel (représentée en tant que structure animatrice du Réseau) a été envoyé à l'ensemble des communes, des gendarmeries, des casernes de pompiers, des clubs de plongée et des membres du Réseau.

L'ensemble des membres du Réseau Tortues Marines participe au recensement des tortues marines mortes ou blessées.

2 – Synthèse des observations de tortues marines mortes ou blessées

Depuis la centralisation active des données (septembre 2004), il y a eu 142 observations de tortues marines mortes ou blessées recensées. Ces observations ne sont certainement pas exhaustives, car le littoral guadeloupéen est long et non fréquenté de manière régulière sur son ensemble et certaines observations ne nous parviennent certainement pas.

Tableau 31 : Synthèse des observations de tortues marines mortes ou blessées

année	morte		vivante		TOTAL
	tortue	émergence	tortue	émergence	
2004	59	6	3	3	71
2005	58	3	10	0	71
total	117	9	13	3	142

2.1 Les émergences

Sur les 12 cas d'émergences enregistrés, 11 sont issues d'une ponte de tortue imbriquée et 1 d'une espèce non identifiée.

9 cas de désorientation artificielle ont été constatés. Les désorientations artificielles sont principalement dues à des luminaires installés à proximité des plages afin d'éclairer un stationnement ou une route. L'augmentation croissante d'appareils d'éclairage engendrera de plus en plus de désorientation d'émergences.

Sur les 9 cas de désorientation, 8 sont recensés à Marie-Galante et 1 à la Désirade. Ces observations sont probablement loin d'être exhaustives. A Marie-Galante les nombreux bénévoles, qui se mobilisent pour le suivi et la protection des tortues marines, constatent une augmentation des désorientations depuis l'augmentation de l'éclairage. Les zones où les désorientations sont fréquentes sont Feuillère, Petite-Anse, Les Basses et Vieux-Fort.

¹³ Le centre de soin des tortues marines est géré par l'association KARET basé à l'Aquarium de Guadeloupe

Il est important de souligner que le projet d'éclairage, qui semble toujours d'actualité, de la D.206 à l'arrière du site de Trois-Ilets serait une catastrophe pour les tortues marines femelles et nouveau-nés. Il risquerait bien sûr d'y avoir un taux important de désorientation et de mortalité induite, et peut-être même une désertion du site par les tortues.

Il y a 2 cas enregistrés de nouveau-nés récupérés par des passants les ayant vus sur la plage en train de regagner la mer. Ceci, soit pour les élever, soit pour les ramener au centre de soin. A ces deux cas, il faut ajouter les 42 tortues élevées aux Saintes, ainsi que les données non encore enregistrées dans la base de données. En effet, le soigneur de l' Aquarium enregistre chaque année une vingtaine de tortues nouvellement nées amenées par des personnes pensant les aider en les voyant regagner « difficilement » la mer.

2.2 Les tortues

117 tortues ont été retrouvées mortes depuis 2004 (59 en 2004 et 58 en 2005) sur le littoral guadeloupéen et 13 (3 en 2004 et 10 en 2005) vivantes, mais blessées et nécessitant des soins plus ou moins longs.

2.2.1 Données générales

Tableau 32 : Espèces et tailles des tortues retrouvées mortes ou blessées en Guadeloupe (2004 – 2005)

Espèce	Effectifs
Tortue imbriquée	77
Tortue verte	25
Tortue luth	5
Tortue caouanne	3
Tortue olivâtre	1
?	21
Total	132

Taille	Effectifs
0 à 50 cm	40
50 à 100 cm	48
> à 100 cm	14
?	30
Total	132

L'espèce la plus fréquemment retrouvée est la tortue imbriquée, qui est la plus commune dans les eaux de la Guadeloupe. Les données relatives aux échouages sont intéressantes, car elles permettent de constater la présence d'espèces de tortue fréquentant la Guadeloupe uniquement pour s'alimenter. En effet, les observations de tortue olivâtre sont rares et presque exclusivement liées à un échouage. Les observations de tortue caouanne, bien que plus régulières que celles de tortues olivâtres, sont souvent faites aussi lors d'un échouage.



Figure 18 : Nécropsie d'une tortue imbriquée (Gauche) et tortue verte échouée – Photos : Kap'Natirel

2.2.2 Les causes d'échouages des tortues

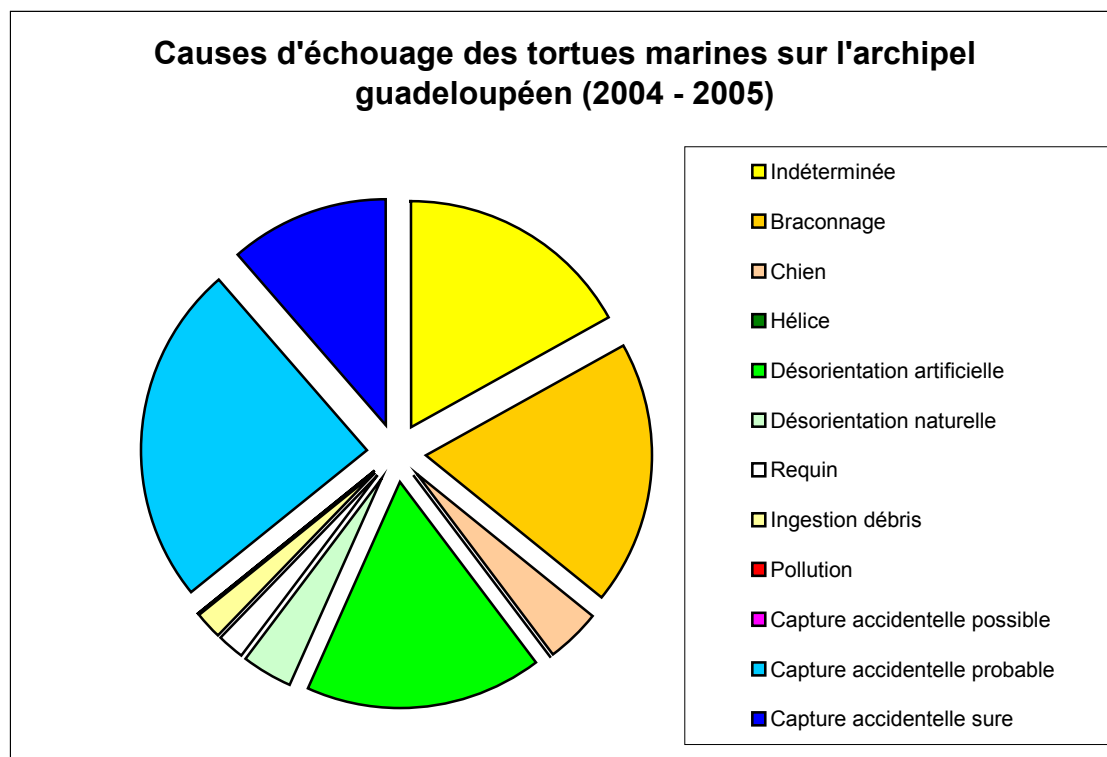


Figure 19 : Causes des échouages des tortues marines en Guadeloupe (2004 –2005)

Les causes d'échouages sont déterminées, lorsque cela est possible, par une analyse extérieure des tortues (Blessures, morceau de filet, ...) et une nécropsie. Actuellement, seul l'Animateur du Réseau pratique des nécropsies sur les animaux morts. La nécropsie, permet de vérifier plusieurs points :

- le sexe de l'animal
- si l'animal à ingérer un débris
- si l'animal semblait en pleine forme au moment de sa mort (masse musculaire importante, aliment dans l'estomac,...).

Ce dernier point est important et permet souvent de conforter l'hypothèse d'une capture accidentelle. En effet, la mort d'un animal présentant des cicatrices, soit au niveau des pattes, soit au niveau du cou, et qui semblait en bonne santé (Estomac plein de nourriture, masse musculaire importante) est certainement due à une capture accidentelle par un filet de fond.

Pour 46 tortues la cause de mortalité n'a pas pu être déterminée. Il s'agit le plus souvent d'un animal sur lequel aucun examen des blessures n'a été pratiqué, soit du fait qu'aucune personne compétente n'a pu se déplacer, soit du fait que l'animal présentait un état de décomposition avancé. En effet, une tortue marine en décomposition avancée dégage une odeur pestilentielle et, à moins d'avoir le cœur solidement accroché, il est parfois impossible de s'en approcher.

10 cas de braconnage ont pu être constatés. 4 ont pu être déterminés à partir de restes de tortue retrouvés sur la plage (carapace,...) et 6 ont été directement constatés sur la plage lors

de la saison de ponte. Ces 6 derniers cas ont été observés à Marie-Galante sur la plage de Trois-Ilets et des Galets.

Le braconnage semble en augmentation au moins sur Marie-Galante¹⁴. Pourtant, depuis la mise en place des suivis réguliers en 2000, les observateurs ont pu constater que leur présence dissuadait les braconniers de s'aventurer sur la plage. Or, cette année, la présence de patrouilleurs n'a apparemment pas suffi à empêcher les actes de braconnage de se dérouler par moment en même temps que les suivis des pontes.

Le braconnage est un phénomène difficilement quantifiable. Toutefois, d'après de nombreux témoignages, le braconnage semble encore bien ancré en Guadeloupe et certainement sous évalué. Il semblerait qu'il y ait des secteurs plus atteints par le braconnage, comme Marie-Galante, la Désirade et les environs de Saint-François.

A la Désirade, par exemple la Gendarmerie se mobilise activement pour lutter contre le braconnage et n'hésite pas à faire des « planques » la nuit. A Marie-Galante, les différents services de polices mènent conjointement des opérations de lutte anti-braconnage et se transmettent régulièrement des informations sur ce sujet. Cette année, le Service Départemental de l'ONCFS a effectué des patrouilles anti-braconnage sur de nombreux secteurs de la Guadeloupe durant toute la saison de ponte. Les tournées de surveillance ont été établies par l'Animateur du Réseau en accord avec l'ONCFS et la DIREN (annexe 14). Aucune infraction n'a pu être constatée lors de ces actions.

Le plan de restauration des tortues marines prévoit la mise en réseau des différentes polices afin de lutter efficacement contre le braconnage. Cette action pourrait être pilotée par l'ONCFS. Actuellement, tous les actes de braconnage constatés ou supposés sont transmis à l'ONCFS et à la Gendarmerie locale.

4 agressions de tortues marines en ponte par des chiens errants ont été enregistrées. 2 attaques de chiens ont entraîné la mort et 2 ont sérieusement blessé des individus. Ce constat a été fait sur Marie-Galante (A Trois-Ilets et aux Galets) et à Sainte-Rose sur la plage de Cluny. A ces quatre cas constatés de manière certaine, il faut ajouter tous les dérangements occasionnés par les chiens lors de la ponte des tortues. Par exemple, sur Trois-Ilets la décharge concentre de nombreux chiens errants. Ceux-ci essayant d'attaquer des tortues font fuir de nombreuses femelles en train de se hisser sur la plage. De plus, lors d'une émergence il n'est pas rare de constater quelques petits dans la gueule des chiens.

2 collisions d'un bateau avec une tortue ont été constatées. C'est un phénomène assez rare en Guadeloupe, vu la relative faible fréquentation des bateaux à moteur de plaisance dans les eaux de la Guadeloupe. Un des deux cas de collision a été constaté à Saint-Barthélemy.

3 cas de désorientation ont été notés. Il s'agit de deux d'origine naturelle et une d'origine artificielle. En effet, dans les deux premiers cas les femelles après la ponte se sont orientées vers une étendue d'eau stagnante à l'arrière de la plage (Salines de Petite-Terre et Etang Bois Sec sur l'Ilet Fajou). La désorientation artificielle a été constatée sur un site fortement éclairé et dont les lumières sont visibles de la plage (Grande Anse à Marie-Galante). Les désorientations artificielles touchant les adulte semblent moins fréquentes que sur les émergences. Les informations relatives aux désorientations artificielles ne sont pas toutes enregistrées. En effet il n'est pas rare d'entendre des témoignages de personnes racontant avoir remis à l'eau une tortue qui ne trouvait plus le chemin de la mer après la ponte.

¹⁴ En effet, à Marie-Galante la présence de patrouilleurs sur les plages est importante et relativement constante chaque année ce qui permet de constater l'évolution du braconnage ou de tout autre phénomène de manière assez fiable.

2 mortalités dues à une attaque de requin ont été constatées. Une attaque réussie de requin entre Saint-François et la Désirade a été observée et une tortue caouanne a été retrouvée échouée sur une plage de Marie-Galante avec une morsure de requin. Pour cette dernière observation, il est difficile d'affirmer si l'attaque de requin est à l'origine de la mort de la tortue ou si elle a été attaquée alors qu'elle était déjà morte et en dérive.

Un cas de tortue ayant ingéré un morceau de sac plastique a été noté. Il s'agit d'une tortue olivâtre observée dérivant vivante mais très affaiblie au large des Ilets Pigeons. La tortue a été prise en charge par l'Association Evasion Tropicale et emmenée au centre de soin. Après quelques jours la tortue a déféqué un morceau de sac plastique et a pu recommencer à s'alimenter. La tortue passera certainement plusieurs mois au centre de soin pour reprendre du poids (Entre 15 e 20kg manquant) et résorber le phénomène de météorisation.

Les captures accidentelles concernent 63 tortues. Cela représente la principale cause de d'échouage observée. Les captures accidentelles représentent 73% des causes d'échouages identifiées (Sur 132 échouages, la cause a pu être déterminée pour 86 d'entre eux). Trois degrés ont été établis :

- Capture accidentelle sûre (observation directe d'une tortue dans un filet, présence de d'engin de pêche sur la tortue,...) = 36
- Capture accidentelle probable (Constatation de blessures au niveau des pattes ou du cou, tête tranchée¹⁵, animal paraissant en pleine forme après nécropsie) = 23
- Capture accidentelle possible (Constatation de blessures au niveau des pattes ou du cou, mais aucune nécropsie n'a été pratiquée) = 4

Parmi les 36 captures accidentelles sûres, une est due à un hameçon, une à une corde de casier et le reste est imputé aux filets de fond. Les filets de fonds qui sont à l'origine des captures sont le plus souvent des folles et des trémails, mais dans certains cas le filet droit a aussi été à l'origine de la capture. **Deux tortues observées dans un filet ont pu être libérées à temps.**

Les captures accidentelles sont la principale menace sur les tortues marines en Guadeloupe. Une étude menée en 2003 a permis d'identifier les engins et les techniques qui occasionnent le plus de captures et de mortalités. Il s'agit du trémail à langoustes et de la folle à « lambis ». Dans le cadre du plan de restauration, des actions spécifiques sur la pêche sont prévues et notamment une étude expérimentale sur les filets. En effet, la modification de certains paramètres (Rapport d'armement, hauteur, type de mailles,...) dans le montage des filets semblent influencer sur le taux de capture des tortues marines sans avoir un impact sur l'espèce cible.

Le tableau ci-dessous met en évidence les lieux où sont retrouvées les tortues victimes de la pêche. Sans protocole il est difficile de conclure. De plus le lieu d'observation de la tortue ne correspond pas forcément au lieu de capture. Toutefois, il semble que les Saintes et Marie-Galante soient les secteurs où les captures accidentelles sont les plus nombreuses. Ce sont des secteurs où les filets de fond sont abondants. Il est à noter que dans le Grand Cul de Sac Marin et au Sud Grande-Terre, zones où les filets de fond sont très nombreux, les captures sont relativement importantes par rapport aux nombres de tortues observées en mer sur ce secteur (cf. Partie Réseau de suivi des tortues marines en plongées).

¹⁵ Plusieurs témoignages ont révélé que lorsque des pêcheurs capturent accidentellement une tortue dans leurs engins de pêche, ils leur tranchent la tête afin de faire couler le cadavre et effacer les preuves de capture.

Tableau 33 : Localisation des tortues échouées dont la cause est la pêche (2004 – 2005)

Secteur	Effectif
Grand Cul de Sac Marin	7
Côte Sous le Vent	10
Côte au Vent de la Basse-Terre	3
Sud Grande-Terre	7
Pointe des Châteaux à la Pointe Vigie	1
Désirade	0
Marie-Galante	19
Les Saintes	16
Total	63

Du 1er septembre 2004 au 31 août 2005, période au cours de laquelle la pression d'observation a été constante, 105 tortues échouées ont été retrouvées. Les données ont été classées par mois (tableau 35). La période où les échouages sont les plus nombreux est celle qui s'étale de Septembre à Décembre (51% des échouages), ce qui correspond à la période où les filets de fond sont les plus nombreux en mer (Période de pêche à la langouste et au lambis). En avril le taux élevé est à cause de l'observation de 6 tortues retrouvées dans un même filet.

Tableau 34 : Période de découverte des tortues échouées.

Sept04 /Août 05	Effectif
Septembre	9
Octobre	27
Novembre	10
Décembre	7
Janvier	5
Février	5
Mars	5
Avril	13
Mai	8
Juin	5
Juillet	4
Août	7

Communication, manifestation et coopération Régionale

1 – Communication interne au Réseau Tortues Marines

L'Eko des Kawann, bulletin de liaison interne au Réseau Tortues Marines mis en place par l'AEVA a été repris. **En 2005, 2 Eko des Kawann** ont été rédigés et transmis, soit par courrier électronique, soit par courrier postal, (lorsque des membres ne possèdent pas Internet).

Le premier a été diffusé en janvier 2005 et le second en mai 2005. Les Eko des Kawann sont disponibles auprès de l'Association Kap'Natirel et sur le site du Réseau Tortues Marines.

Ce bulletin de liaison sera diffusé deux fois par an : le premier ayant pour thème principal « le bilan de la saison de ponte », le second « le bilan des suivis de tortues marines en plongée ».

Actuellement, l'Animateur reste le principal rédacteur du bulletin de liaison malgré l'appel lancé auprès des autres membres du Réseau pour la rédaction d'articles.

2 – Les publications

L'observation de la ponte en mer d'une tortue imbriquée a fait l'objet d'une note dans Marine Turtle Newsletter n°107 de janvier 2005¹⁶. Cet article a été rédigé par BEYNETO Stéphane et DELCROIX Eric aidé par GODFREY Matthew pour la traduction.

L'analyse des données de pontes des tortues imbriquées fera l'objet d'une publication. L'intérêt de cette publication est de déterminer des périodes courtes de suivi qui permettront d'obtenir de bons résultats pour l'étude de la dynamique des populations. Cette publication se fera en partenariat avec une thésarde BJORKLAND Rhéma.

Un poster sur les captures accidentelles liées à la pêche en Guadeloupe est en cours de rédaction et sera présenté dans le cadre du symposium international tortues marines en avril 2006 en Grèce. Ce poster est basé sur les travaux de DELCROIX Eric et rédigé par lui-même avec l'appui de CHEVALIER Johan et GODFREY Matthew.

3 – Bilan à la Direction Régionale de l'Environnement

Le responsable Tortues Marines à la DIREN est MAZEAS Franck¹⁷ chargé de missions milieux marins. A raison d'une fois par mois l'Animateur du Réseau a présenté un bilan des actions et des projets à mener. Le 22 septembre 2005, le bureau de l'association Kap'Natirel a rencontré le Directeur Régional de l'Environnement, le Chef de service PNSP et le Chargé de missions Milieux Marins. L'objectif de cette rencontre était de faire le point après un an de partenariat et de confirmer pour toutes les parties leurs engagements à poursuivre l'action de gestion du Réseau Tortues Marines.

¹⁶ Article disponible sur <http://www.seaturtle.org/mtn/>

¹⁷ franck.mazeas@guadeloupe.ecologie.gouv.fr

4 – Les articles et les communications dans les médias (annexe 16)

Plusieurs structures du Réseau Tortues Marines ont communiqué des articles dans la presse locale, à la radio et à la télévision. Des personnes extérieures au Réseau ont aussi fait paraître des écrits sur le thème des tortues marines. L'ensemble de ces communications n'a malheureusement pas été centralisé. Afin d'éviter la perte de certaines parutions, l'animateur a suggéré à chaque responsable de secteur de l'avertir lors de la sortie de chacune de celles-ci en vue de leur récupération et de leur classement.

Date	Média	Auteurs	Thèmes
Janvier 2005	Destination Guadeloupe	?	Présentation du programme de suivi des tortues marines
10/01/05	France Antilles	Communiqué SNE	Nouvel arrêté de protection des tortues marines
21/01/05	France Antilles « dossier Espèces menacées »	Communiqué SNE	Nouvel arrêté de protection des tortues marines
Janvier 2005	Pélican des Iles	DELCROIX Eric et PICHON Frédéric	Dossier sur les tortues marines
4/02/05	ESCALE (Chaîne TV)	Association Karet et DELCROIX Eric	Remise à l'eau d'une tortue marine
03/03/05	Sept Magazine	DELCROIX Eric	Nouvel arrêté de protection des tortues marines
Avril 2005	France Antilles	DELCROIX Eric	Présentation des conférences sur le thème des tortues marines dans le cadre des vendredis de l'Environnement organisés par le Point Bleu de Gourbeyre
13/04/05	France Antilles	Le Gaïac	Ponte d'une tortue luth à La Perle en pleine après-midi
11/05/05	CANAL 10 « Dans le cadre du Tour de l'Environnement Cycliste »	DELCROIX Eric	Les tortues marines en Guadeloupe
14/06/05	France Antilles	DELCROIX Eric	Les tortues marines en Guadeloupe. Que faire en cas de rencontre d'une tortue ?
Juin 2005	France Antilles	Evasion Tropicale	Les actions de protection et de suivi sur Bouillante. Présentation de la muséographie tortue au local « Balen Ka Souflé »
29/07/05	France Antilles	Evasion Tropicale	Une tortue en ponte sur le point d'être mangée est remise à la mer
Septembre 2005	RCI Radio de la Mer	DELCROIX Eric et DUBIEF Lionel	Le programme de protection des tortues marines en Guadeloupe et en Martinique.
Octobre 2005	Terre Sauvage	DELCROIX Eric	Les tortues marines en Guadeloupe : Un programme d'actions pour la sauvegarde d'espèces menacées.
5/11/05	France Antilles	DELCROIX Eric	Bilan de la saison de ponte 2005 et les menaces.

5 – Création d'outils de communication

5.1 – Poster à l'attention des clubs de plongée

Un poster à destination des clubs de plongée a été conçu par DELCROIX Eric et GRELON Damien¹⁸. Ce poster a été imprimé puis diffusé à l'ensemble des clubs de plongée participant

¹⁸ Association Kap'Natirel

au Réseau Tortues Marines. Le stock de poster est épuisé, mais la maquette est disponible auprès de l'Association Kap'Natirel

5.2 – Logo du Réseau et autocollant

Un logo a été conçu pour le Réseau Tortues Marines. Un concours a été ouvert, afin de procéder à l'élaboration puis aux choix de celui-ci. Les différents logos ont été présentés dans l'Eko des Kawann n°10. Après un vote qui a mobilisé 63 participants, le logo choisi a été le suivant. Il a été conçu et offert gracieusement par ZBINDEN Guillaume de l'entreprise POLARIS¹⁹



Figure 20 : Logo du Réseau Tortues Marine

300 autocollants du logo ont été imprimés et distribués à l'ensemble des membres du Réseau Tortues. 5 autocollants de format 50x50 cm ont été offerts par l'entreprise d'impression. Ces autocollants seront prochainement distribués aux membres du Réseau pour les manifestations publiques. Un de ces autocollants est affiché sur l'automobile de l'Animateur du Réseau.

5.3 - Site Internet

Un site Internet a été conçu afin de présenter le Réseau Tortues Marines Guadeloupe. Un groupe de travail c'est formé pour la rédaction du site. La conception a ensuite été réalisée par DELCROIX Eric et DELCROIX Fanny. Celle-ci a gracieusement offert 300 heures de travail au Réseau pour la programmation des pages Internet. Actuellement, la recherche d'un hébergeur est en cours. Le site sera mis en ligne début 2006 et l'adresse diffusée à ce moment là.

6 – Manifestations

Les membres du Réseau Tortues Marines ont participé ou organisé des manifestations autour des tortues.

¹⁹ polaris.fwi@yahoo.fr

6.1 - Fête de la Science 2005

- Les associations Kap'Natirel, Karet et Le Gaïac ont organisé un lâché de deux tortues marines en partenariat avec les écoles sur la plage de Cluny. Une animation autour des tortues a été organisée par ces mêmes associations sur le site durant l'ensemble de la journée. (17 novembre)
- L'association Kap'Natirel a tenu en stand les 18 et 19 novembre à la salle des fêtes de la Désirade avec différentes structures : Association AMAZONA, Association Tité, Association Evasion Tropicale, l'ONF et la DIREN.
- L'association Evasion Tropicale a accueilli les scolaires pendant la semaine de la fête de la science au local « Balen Ka Souflé » : Ciné science et jeux sur les tortues marines.



Figure 21 : Animation dans le cadre de la Fête de la Science (Gauche) et Bagueage des tortues qui vont être remise à l'eau (Droite) – Photos : Kap'Natirel et Karet

6.2 – Journée tortue organisée par l'Association Evasion Tropicale

Comme chaque année, l'association Evasion Tropicale organise une journée de sensibilisation sur les tortues marines et leur environnement à Malendure sur la commune de Bouillante. A cette occasion, les maquettes tortues marines, exposées au local de l'association, ont été présentées.

6.3 – Le tour de l'Environnement cycliste

Pour la seconde année, le tour cycliste de l'environnement a été organisé par l'association ACED²⁰. L'association Kap'Natirel a participé à cette manifestation le 11 mai 2005 à la Désirade. A cette occasion un stand de présentation des tortues marines a été tenu par l'Animateur du Réseau.

7 – Animations et conférences

7.1 – Animations scolaires

L'association Kap'Natirel a réalisé à la demande des écoles des animations scolaires :

- Le 12 mai 2005 au collège de la Désirade pour les classes de 4^{ème}.

²⁰ felix.lurel@wanadoo.fr

- Le 3 juin 2005 à l'école primaire de Daubin commune de Petit-Bourg, pour les classes de CM.

7.2 – Conférences

Dans le cadre des vendredis de l'environnement organisés par le Point Bleu de Gourbeyre en partenariat avec la DIREN, l'Animateur du Réseau a tenu deux conférences grand public les 29 avril et 6 mai 2005. Les thèmes des conférences étaient :

- Présentation des tortues marines de Guadeloupe
- Interaction pêche et tortues marines

A la demande de la gendarmerie de Baie-Mahault, où de nombreux gendarmes sont impliqués dans le suivi des pontes en Nord Basse-Terre avec l'association Le Gaïac, l'Animateur du Réseau a effectué une conférence.

8 – La coopération

8.1 La coopération internationale

L'Animateur du Réseau est correspondant du WIDECASST pour la Guadeloupe. Dans ce cadre, des échanges sont menés avec les différents partenaires de la caraïbe. Ces échanges ont permis de bénéficier de l'expérience des autres projets et d'accéder à l'ensemble des travaux et études menés pour la protection et le suivi des tortues marines.

A la demande de certains membres du WIDECASST des informations sont transmises.

Une base de données caribéenne a été élaborée et distribuée à l'ensemble des correspondants du WIDECASST.

En 2006, l'Animateur du Réseau se rendra à la réunion annuelle de la région caraïbe, ainsi qu'à la réunion internationale qui se dérouleront du 3 au 8 avril 2006 en Grèce.

8.2 La coopération régionale

Des échanges d'informations avec la SEPANMAR et l'ONCFS Martinique ont lieu régulièrement. Ces échanges permettent de bénéficier de l'expérience de chacun des programmes :

- Une base de données a été élaborée conjointement par la SEPANMAR, l'ONCFS Guadeloupe et Martinique et Kap'Natirel
- Des échanges sur le thème de la protection des sites de ponte ont été menés. En effet, en 2002 la Guadeloupe avait commencé à travailler sur une méthodologie de diagnostic des sites de ponte afin d'identifier les menaces et de proposer des solutions. La Martinique a poursuivi ce travail, dans le cadre d'un stage de DESS sur les bases des travaux élaborés en Guadeloupe. Une base de données « site de ponte » a pu ainsi émerger ainsi de ce travail collectif. Cette base de données a été intégrée à la base de données dont il est fait mention ci-dessus.
- Un envoi groupé des prélèvements de peau a été fait en janvier 2005 au laboratoire pour analyse.
- Des échanges sur le thème pêche sont actuellement menés. La Martinique, pourrait travailler sur ce thème et notamment sur l'élaboration de l'étude expérimentale.

Les échanges entre les deux régions pourraient être davantage développés afin d'optimiser au mieux les travaux à mener dans le cadre du plan de restauration. C'est un point sur lequel l'association Kap'Natirel souhaite s'engager pour l'année 2006 avec le soutien des deux DIREN.

Autres projets

Cette partie a pour but de présenter succinctement les projets menés par l'association Kap'Natirel.

1 - Programme de protection des sites de ponte

DELCROIX Eric a été rencontré le CELRL et le PNG afin de les sensibiliser à la protection des sites de ponte. A cet effet, une petite note a été rédigée. Cette dernière présentait :

- les sites de ponte par espèce
- Les menaces
- Les grandes règles à prendre en considération pour la protection des sites de ponte.

A la suite de cela un pré-projet est né. Le PNG, le CELRL, l'association Kap'Natirel et le Gaïac, ont rédigé un projet d'aménagement écologique de la plage de Cluny sur la commune de Sainte-Rose. L'objectif de ce projet vise la réhabilitation de la plage afin de préserver ainsi l'intégrité de ce site de ponte. Les principaux axes de travail étaient :

- Régulation du stationnement
- Revégétalisation de la bande forestière

Ce projet s'est ensuite élargi et a été repris et financé par l'ONF. En effet, à partir du pré-projet d'aménagement du site de Cluny, un projet plus global voit le jour. Il comporte plusieurs axes :

- Réalisation d'une étude technique synthétisant tous les éléments à prendre en compte pour la protection des sites de ponte, ainsi que les propositions d'aménagement
- Une plaquette à destination des gestionnaires du littoral. Document simplifié reprenant les éléments de l'étude technique
- La restauration de deux sites : Cluny et Trois-Ilet sur la commune de Grand-Bourg
- Le suivi des travaux

Ce projet s'étale sur 5 ans. L'association Kap'Natirel participe pleinement à celui-ci. Elle a co-rédigé avec l'ONF l'étude technique et participera à l'élaboration de la plaquette et à la communication.

Pour ce projet, l'association Kap'Natirel a recruté une stagiaire de septembre à décembre : MAILLOUX Julie.

Cette stagiaire a aussi travaillé sur le diagnostic écologique des principaux sites de ponte et fait des propositions d'aménagement. Ce travail a été intégré sous SIG et une convention a été établie entre la DIREN Guadeloupe et l'Association Kap'Natirel pour un échange de données.

Ces travaux ont pour objectif leur utilisation par les gestionnaires des plages et principalement par le CELRL et l'ONF. Actuellement, le CELRL est intéressé par ces travaux. En 2006, l'association Kap'Natirel et le CELRL réfléchiront à l'optimisation de ces travaux et à leurs modalités d'utilisation.

Le diagnostic des sites de ponte va se poursuivre avec l'aide deux stagiaires recrutés en 2006.

2 – Le Plan de Restauration

Au cours de l'année 2005, Eric DELCROIX a participé pleinement à la finalisation du plan de restauration des tortues marines aux Antilles françaises et à la rédaction des premières ébauches du plan d'actions opérationnel pour la Guadeloupe. Ce travail a été mené d'abord avec DECHAMPEAUX Céline, puis DUBIEF Lionel.

3 – Base de données

Ce point apparaît déjà dans la partie coopération régionale

4 – Thématique pêche

En 2005, une première mouture d'une étude expérimentale sur la pêche a été rédigée par DIAZ Nicolas²¹ (OSA) et DELCROIX Eric. Ce projet définit le protocole d'étude à mettre en œuvre afin de déterminer des engins de pêche présentant moins de risque de capture accidentelle de tortues marines. L'étude expérimentale vise surtout les folles à lambis et les trémails. Ce projet pourrait être finalisé par la Martinique en 2006.

Une note à l'attention de la DIREN et de la DRAM a été rédigée. Elle synthétisait l'ensemble des éléments existant de la problématique pêche et tortues marines en Guadeloupe, et présentait des solutions envisageables afin de réduire l'impact de la pêche sur les tortues marines.

5 – Intervention dans le cadre de l'enquête publique du projet d'extension du PAG à Marie-Galante.

DELCROIX Eric a rencontré la personne en charge de l'enquête publique du projet d'installation d'une zone de stockage d'enrobage à froid de l'entreprise COLAS. A cet effet, DELCROIX Eric a présenté objectivement les conséquences de l'implantation de ces entrepôts à proximité d'un site de ponte d'importance régionale. Une note a été rédigée et transmise à la personne en charge de l'enquête publique.

6 – Projet Balise Argos

DELCROIX Eric est actuellement en train de rédiger un projet de pose de balise Argos sur des femelles tortues vertes sur Petite-Terre et Marie-Galante. Des premières subventions ont été trouvées pour ce projet.

Ce projet est soutenu par une équipe de scientifiques spécialistes dans ce Domaine : M.GODFREY, B.GODLEY et M.COYNE.

Ce projet sera peut-être mis en œuvre en 2006.

7 – Panneaux Tortues Marines

Un projet de panneaux tortues marines aux Saintes et en cours de réflexion. Il sera probablement mis en œuvre en partenariat avec la commune de Terre-de-Haut et le CELRL en 2006.

²¹ nicolas.diaz@wanadoo.fr

Liste des abréviations utilisées dans ce rapport

ACED : Association conseil en environnement et développement durable

AEVA : Association d'Etude des Vertébrés et des végétaux des petite-Antilles

Cc : *Caretta caretta*

CCL : Curve Carapace Leng

CELRL : Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres

Cm : *Chelonia Mydas*

Dc : *Dermochelys coriacea*

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

DRAM : Direction Régionale des Affaires Maritimes

ECF : Estimate Clutch Frequence

Ei : *Eretmochelys imbricata*

ET : Ecart type

FWI: French West Indies

GCSM : Grand Cul-de-Sac Marin

GA. : Grande-Anse

Ia : Indice d'abondance

Imbri.: Imbriquée

Lo : *Lepidochelys olivacea*

Nbre ou Nb : Nombre

PNG : Parc National de Guadeloupe

PRTMAF : Plan de Restauration des Tortues Marines aux Antilles Françaises

RAS : Rien à signaler

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

OSA : Océan Scientifique Assistance

SIG : Système d'information géographique

SNE : Syndicat national de l'environnement

Widecast : Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network

Liste des tableaux et des figures

Réseau suivi des sites de ponte

Tableau 1 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs en Nord Basse-Terre	12
Tableau 2 : Résultats des observations du suivi des pontes de tortues marines en Nord Basse-Terre	15
Tableau 3 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs en Côte Sous le Vent	19
Tableau 4 : Résultats du suivi des populations de tortues imbriquées en Côte Sous le Vent	19
Tableau 5 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs en Côte au Vent de la Basse-Terre	21
Tableau 6 : Résultats des observations de pontes de tortues marines (Communes du Gosier et de Sainte-Anne)	22
Tableau 7 : Résultats des observations de pontes de tortues marines (Communes de Saint-François et du Moule)	22
Tableau 8 : Résultats des comptages traces sur l'Îlet Fajou (2001 – 2005)	24
Tableau 9 : Résultats des suivis des pontes de tortue imbriquée à la Désirade (8/07 au 16/07)	25
Tableau 10 : Présentation des plages, des protocoles et des acteurs à Marie-Galante	27
Tableau 11 : Résultats des suivis des pontes de tortues imbriquées dans le cadre du protocole sur Trois-Îlets et Folle Anse - 2005	27
Tableau 12 : Synthèse des femelles tortue imbriquée observées dans le cadre du protocole sur Trois-Îlets et Folle Anse - 2005	27
Tableau 13 : Résultats des suivis des pontes de tortues vertes sur les Galets - 2005	28
Tableau 14 : Synthèse des observations des femelles de tortue verte sur les Galets – 2001 à 2005	29
Tableau 15 : Synthèse de l'activité de pontes des tortues imbriquées sur l'ensemble de la saison de ponte 2005 à Trois-Îlets et Folle Anse	29
Tableau 16 : Synthèse des observations de femelles tortue imbriquée sur Trois-Îlets et Folle-Anse – 2000 à 2005	30
Tableau 17 : Synthèse des observations des pontes de tortues marines (Tortue imbriquée) sur Marie-Galante en dehors des protocoles - 2005	31

Réseau Suivi INA Scuba

Tableau 18 : Nombre de sites de plongée par secteur (2004 – 2003)	35
Tableau 19 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 en Guadeloupe	35
Tableau 20 : Nombre de plongées par site (Grand Cul-de-Sac Marin)	38
Tableau 21 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Grand Cul-de-Sac Marin	38
Tableau 22 : Nombre de plongées par site (Les Saintes)	39
Tableau 23 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Les Saintes	40
Tableau 24 : Nombre de plongées par site (Marie-Galante)	41
Tableau 25 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Marie Galante	41
Tableau 26 : Nombre de plongées par site (Côte sous le Vent)	43
Tableau 27 : Résultats des observations détaillées par mois en 2004 Côte sous le Vent	43
Tableau 28 : Nombre de plongées par site	45
Tableau 29 : Résultats détaillés des observations de tortues marines en plongée sur Saint Barthélemy	46
Tableau 30 : Indice d'abondance de tortues marines sur Saint Barthélemy	46

Réseau échouage : Tortues mortes ou blessées

Tableau 31 : Synthèse des observations de tortues marines mortes ou blessées	47
Tableau 32 : Espèces et tailles des tortues retrouvées mortes ou blessées en Guadeloupe (2004 – 2005)	48
Tableau 33 : Localisation des tortues échouées dont la cause est la pêche (2004 – 2005)	52
Tableau 34 : Période de découverte des tortues échouées	52

Réseau suivi des sites de ponte

Figure 1 : Localisation des plages Index et des principales plages suivies (Les noms des plages inscrits sont ceux les plus communément utilisés)	8
Figure 2 : Plage de Cluny Ouest (Gauche) et plage de Grande Anse Deshaies (Droite) – Photos Kap'Natirel	12
Figure 3 : Résultats du suivi des pontes de tortue luth (Dc) dans le cadre des protocoles dynamique de populations en Nord Basse-Terre	13
Figure 4 : Bagueage d'une tortue luth à Cluny (Gauche) et retour à la mer d'une tortue luth (droite) – Photos : J.FELIPO	13
Figure 5 : Résultats du suivi des pontes de tortue imbriquée (Ei) dans le cadre des protocoles dynamique de populations en Nord Basse-Terre	14
Figure 6 : Résultats globaux du suivi des pontes de tortue luth en Nord Basse-Terre (Dans le cadre et hors cadre du protocole dynamique de populations)	17
Figure 7 : Plage de Machette (Gauche) et plage de Galets Rouges (Droite) – Photos : Kap'Natirel	19

Figure 8: Bagueage d'une femelle imbriquée (Gauche) et femelle imbriquée en ponte (Droite) – Photos : Kap'Natirel.....	28
Figure 9 : Œufs de tortue imbriquée lors d'un taux de réussite (Gauche) et émergence de tortue imbriquée (Droite) – Photos Kap'Natirel.....	30
Figure 10 : Nombre d'œufs par nid de tortue imbriquée sur le site de Trois-Ilets.....	31
Figure 11 : Taux de réussite à l'éclosion des nids de tortue imbriquée sur le site de Trois-Ilets.....	31
Réseau suivi INA Scuba	
Figure 12 : Evolution mensuelle des indices d'abondance en 2004 tous secteurs confondus.....	36
Figure 13 : Indice d'abondance annuel par secteur.....	37
Figure 14 : Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines dans le Grand Cul-de-Sac Marin (année 2004).....	39
Figure 15 : Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines aux Saintes (année 2004).....	40
Figure 16 : Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines à Marie Galante (année 2004).....	42
Figure 17: Evolution de l'indice d'abondance des tortues marines en Côte sous le Vent (années 2004 et 2003)..	44
Réseau échouage ; Tortues mortes ou blessée	
Figure 18: Nécropsie d'une tortue imbriquée (Gauche) et tortue verte échouée – Photos : Kap'Natirel.....	48
Figure 19 : Causes des échouages des tortues marines en Guadeloupe (2004 –2005).....	49
Animation, communication et coopération régionale	
Figure 22 : Logo du Réseau Tortues Marine.....	55
Figure 23 : Animation dans le cadre de la Fête de la Science (Gauche) et Bagueage des tortues qui vont être remise à l'eau (Droite) – Photos : Kap'Natirel et Karet.....	56

Annexes

Annexe 1 : Cahier des charges de la mission Animation Réseau Tortues Marines	p.64
Annexe 2 : Têtes de Réseau	p.65
Annexe 3 : Liste des personnes habilitées au transport et à la manipulation des tortues marines en Guadeloupe	p.68
Annexe 4 : Liste des bagues utilisées en Guadeloupe	p.69
Annexe 5 : Présentation de la formation de suivi des tortues marines	p.82
Annexe 6 : Protocoles	p.84
Annexe 7 : Données suivi dynamique des populations de tortues marines en Nord Basse-Terre – Données 2005 – PNG	p.95
Annexe 8 : Données suivi dynamique des populations de tortues marines sur Basse-Terre – Données 2005 – Kap'Natirel et Evasion Tropicale	p.96
Annexe 9 : Données suivi dynamique des populations de tortues marines sur Grande Anse Trois-Rivières – Données 2005 – ONCFS	p.97
Annexe 10 : Données du suivi des traces de tortues imbriquées sur l'Ilet Fajou – Données 2005 – PNG	p.98
Annexe 11 : Description des plages de la Désirade – 2005 – Association Kap'Natirel DELCROIX Eric TIRARD Nicolas	p.99
Annexe 12 : Liste des tortues vertes observées à Marie-Galante – Données 2005 – Bénévoles de Marie-Galante	p.100
Annexe 13 : Liste des tortues imbriquées observées à Marie-Galante – Données 2005 – Bénévoles de Marie-Galante et Kap'Natirel	p.101
Annexe 14 : Données Taux de réussite à l'émergence plage de Trois-Ilets – Données 2005 – Kap'Natirel	p.105
Annexe 15 : Implication du Service Départemental Guadeloupe de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans le programme de conservation des tortues marines	p.107
Annexe 16 : Revue de presse	p.109

Annexe 1 : Cahier des charges de la mission Animation Réseau Tortues Marines

Animation, assistance et coordination du réseau tortues marines en Guadeloupe

- Organisation de 2 réunions annuelles minimum avec tous les membres du réseau ; mise en place d'un programme commun de suivi et de communication avec les membres du réseau.
- Traitement des données récupérées auprès des clubs de plongée (tournée auprès des clubs et sous traitance auprès des têtes de réseau) issues du protocole INA SCUBA (dénombrement des tortues marines sur les sites d'alimentation dans l'objectif d'avoir un indice d'abondance des tortues marines dans les eaux de la Guadeloupe) ; intégration de ces données à la base de données access existantes
- Rédaction d'un bilan semestriel aux clubs de plongée participant au réseau (données propres aux clubs et données globales sur la Guadeloupe)
- Récupération et traitement des données de pont et d'émergence sur la Guadeloupe ; assistance éventuelle et distribution des protocoles à la demande.
- Rédaction d'un document de synthèse et envoi à tous les membres du réseau (écho des kawan) 2 par an
- Organisation en partenariat avec tous les membres du réseau des missions d'observation de pont
- Bilan et mise à jour des acteurs , constitution d'une base de données des personnes et structures oeuvrant pour les tortues en Guadeloupe et sur les îles du Nord
- Formation auprès des membres du réseau (bague)
- Diffusion de toute information et de matériel de bagage
- Coordination du Wide cast en Guadeloupe

Communication (en collaboration étroite avec les membres du réseau)

- Contact presse pour articles locaux
- Réflexion sur un programme d'information auprès des scolaires
- Mise en place d'un site Internet (cofinancement DIREN)
- Affiche pour club de plongée (création, et diffusion massive) (cofinancement DIREN)
- Panneaux sur site de pont (cofinancement DIREN)

Rôle auprès de la DIREN

- Transmission régulière de rapports, bilan et données (observation en mer, échouage, pont)
- Synthèse des besoins en investissement du réseau
- Réaliser l'interface entre la DIREN et le réseau
- Assistance éventuelle à des réunions inter caribéennes et internationales
- Rédaction d'un bilan annuel d'activité à la DIREN Guadeloupe pour la fin 2005

Plan d'actions local (plan de restauration)

- Participation et soutien technique à la réalisation du document plan d'action local

Annexe 2 : Têtes de Réseau

	Tete de reseau ina scuba	Tete de reseau ponte / plage	Centre d'infos	Centre de soins	Renfort Ponte/plage	Renfort echouage
PNG	Anse Bertrand--- St Rose / Deshaies-- Malendure	Fajou			Deshaies--Ste Rose	Cote sous le vent et GCSM
GAIAC		Deshaies--ste Rose				Deshaies--ste Rose
GRENAT	St Barthelemy	St Barthelemy	St Barthelemy		St Barthelemy	St Barthelemy
RESERVE St martin	St Martin	St Martin	St Martin		St Martin	St Martin
ONF		Marie Galante				Martie Galante
TITE ONF	Petite terre	La desirade / petite terre	petite terre		la desirade	la desirade petite terre
EVASION TROPICALE		Pointe noire---Bouillante	malendure			cote sous le vent
COMMUNE TERRE DE HAUT	terre de haut (les saintes)	terre de haut (les saintes)				terre de haut (les saintes)
KAP NATIREL	Malendure--Vieux fort Pointe a Pitre St Francois Marie Galante				Guadeloupe	Guadeloupe
KARET			Gosier	Gosier		Grande terre cote au vent
AEVA		Saint francois				sud grande terre
ONCFS		Trois rivieres				Guadeloupe

	Tete de reseau ina scuba	Tete de reseau ponte / plage	Centre d'infos	Centre de soins	Renfort Ponte/plage	Renfort echouage
PNG	Mege Simone simone.mege@espaces- naturels.fr / 0590 26 10 58	Xavier Delloue png.gcsm@espaces- naturels.fr / 0590 26 10 58			Rives Sébastien png.trav@espaces- naturels.fr / 0690 83 78 33	Xavier Delloue png.gcsm@espaces-naturels.fr / 0590 26 10 58
	Rives Sébastien png.trav@espaces- naturels.fr / 0690 83 78 33				Alain Marie alain.marie@espaces- naturels.fr / 0690 83 78 49	Rives Sébastien png.trav@espaces-naturels.fr / 0690 83 78 33
GAIAC		Fortuné Guiougou0690 45 32 22 / legaic@ool.fr				Fortuné Guiougou0690 45 32 22 / legaic@ool.fr
GRENAT	Le Quellec Franciane resnatbarth@wanadoo.fr / 0590 27 88 18	Le Quellec Franciane resnatbarth@wanadoo.fr / 0590 27 88 18	Le Quellec Franciane resnatbarth@wanadoo. fr / 0590 27 88 18	Le Quellec Franciane resnatbarth@wanadoo. fr / 0590 27 88 18	Le Quellec Franciane resnatbarth@wanadoo.fr / 0590 27 88 18	Le Quellec Franciane resnatbarth@wanadoo.fr / 0590 27 88 18
RESERVE St martin	Maslach Nicolas nmaslach@yahoo.fr / 0590 29 09 72	Maslach Nicolas nmaslach@yahoo.fr / 0590 29 09 72	Maslach Nicolas nmaslach@yahoo.fr / 0590 29 09 72	Maslach Nicolas nmaslach@yahoo.fr / 0590 29 09 72	Maslach Nicolas nmaslach@yahoo.fr / 0590 29 09 72	Maslach Nicolas nmaslach@yahoo.fr / 0590 29 09 72
ONF		Guyader David david.guyader@onf.fr / 0690 76 11 97				Guyader David david.guyader@onf.fr / 0690 76 11 97
TITE ONF	René Dumont rene.dumont@onf.fr / 0690 74 35 61	Alain Saint-Auret 0690 50 35 73	René Dumont rene.dumont@onf.fr / 0690 74 35 61			Alain Saint-Auret 0690 50 35 73
		Largitte Lydie 0690 50 35 78				Largitte Lydie 0690 50 35 78

						Levesque Anthony anthony.levesque@wanadoo.fr / 0690 50 35 63
EVASION TROPICALE		Rinaldi Caroline 0690 57 19 44 / evastropic@wanadoo.fr	Rinaldi Caroline 0690 57 19 44 / evastropic@wanadoo.fr			Rinaldi Caroline 0690 57 19 44 / evastropic@wanadoo.fr
COMMUNE TERRE DE HAUT	Philippe De Proftphilippe.deproft@wanadoo.fr / 0690 43 43 75	Philippe De Proftphilippe.deproft@wanadoo.fr / 0690 43 43 75				Philippe De Proftphilippe.deproft@wanadoo.fr / 0690 43 43 75
KAP NATIREL	Eric Delcroix erdelcroix@wanadoo.fr / 0690 81 12 34				Eric Delcroix erdelcroix@wanadoo.fr / 0690 81 12 34	Eric Delcroix erdelcroix@wanadoo.fr / 0690 81 12 34
KARET			Coutant Mathieu mathieu-aquarium@wanadoo.fr / 0690 64 42 33	Coutant Mathieu mathieu-aquarium@wanadoo.fr / 0690 64 42 33		Coutant Mathieu mathieu-aquarium@wanadoo.fr / 0690 64 42 33
AEVA		Laurent Malglaive l.malglaive@outremeronline.com / 0690 46 87 46				Laurent Malglaive l.malglaive@outremeronline.com / 0690 46 87 46
ONCFS		Boyer Jean 0690 59 55 29				Boyer Jean 0690 59 55 29

Annexe 3 : Liste des personnes habilitées au transport et à la manipulation des tortues marines en Guadeloupe

COUTANT Mathieu – Aquarium de la Guadeloupe – Place Créole – 97 190 Le Gosier

DEPROFT Philippe – Conservatoire du littoral – Mairie de Terre-de-Haut, Le Bourg, 97 137 Terre-de-Haut

BONBON Sylvain – Conservatoire du littoral - Mairie de Terre-de-Haut, Le Bourg, 97 137 Terre-de-Haut

GLORIEUX Jean-Hubert – Eco-lambda – Rue de la Liberté, 97 112 Grand-Bourg

GLORIEUX GUILLOUX Sophie – Eco-lambda – Rue de la Liberté, 97 112 Grand-Bourg

CHASLAS Moïse – Eco-lambda – 3 Ilets, 97 112 Grand Bourg

CREANTOR Fabien – Eco-lambda – Les Basses, 97 112 Grand Bourg

BROUSSILLON Arnaud – Eco-lambda – Vidon, 97140 Capesterre de Marie-Galante

CHARRIEAU Monique – Eco-lambda – Rue St John Perse, 97 112 Grand-Bourg

GUYADER David – Office National des Forêts – Grande Savane, 97 112 Grand-Bourg

RINALDI Caroline – Association Evasion Tropicale - Courbaril, 97 125 Bouillante.

GUIOUGOU Fortuné – Particulier Nord Basse-Terre – La Chaise, 97 115 Sainte-Rose

BOYER Jean – Brigade Mobile d'Intervention, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Rue Bougainvilliers 97 100 Basse-Terre

DE CHAMPEAUX Céline – Volontaire Civil à l'Aide Technique, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Rue Bougainvilliers 97 100 Basse-Terre

MAZEAS Franck – Direction Régionale de l'Environnement Guadeloupe - Rue Bougainvilliers 97 100 Basse-Terre.

DELLOUE Xavier - Parc National de la Guadeloupe, 43 rue J. Jaurès, 97 122 Baie-Mahault

MEGE Simone - Parc National de la Guadeloupe, 43 rue J. Jaurès, 97 122 Baie-Mahault

RIVES Sébastien - Parc National de la Guadeloupe, 43 rue J. Jaurès, 97 122 Baie-Mahault

SAINT-AURET Alain – Réserve Naturelle de Petite Terre

LEVESQUE Anthony - Réserve Naturelle de Petite Terre

GREAU Franciane – Réserve Naturelle de Saint Barthélemy, Port de Gustavia, 97 133 Saint-Barthélemy

MASLACH Nicolas – Réserve Naturelle de Saint-Martin, Route de Coralita, Quartier d'Orléans, 97 150 Saint-Martin

CHEVALIER Johan – Particulier, Scientifique, 93 rue de l'Agriculture 95 870 Bezons.

DELCROIX Eric – Animateur Réseau Tortue Guadeloupe, 116 Campêche, THOMAS, 97125 Bouillante

Annexe 4 : Liste des bagues utilisées en Guadeloupe

Type Gauche	N°gauche	Type Droite	N°Droite	Date	Stade	Espèce	Nom	Lieu	Commune
F	455			35860	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
F	456			35812	Juvenile	Cc		Malendure	Bouillante
F	458			35971	Juvenile	Ei		Saline	Gosier
F	459			36168	Juvenile	Cc		Fajou	Baie-Mahault
F	460			36079	Juvenile	Ei		Fajou	Baie-Mahault
F	461			36269	Juvenile	Lo		Malendure	Bouillante
F	462			36199	Juvenile	Cc		Fajou	Baie-Mahault
F	463			36332	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
F	465			36332	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
F	471			36270	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
F	474			35914	Adulte	Lo		Malendure	Bouillante
F	775	F		38220	Adulte	Ei	Erica	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	776	F	790	38184	Adulte	Cm	Coccinelle	FDL- les galets	Capesterre de MG
F	777	F		38226	Adulte	Cm	Lydie	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	780	FWI	781	37874	Adulte	Cm	Mylène	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	787	FWI	788	37864	Adulte	Cm	Mars	FDL- les galets	Capesterre de MG
F	795	F	793	38231	Adulte	Cm	Splendeur	FDL- les galets	Capesterre de MG
F	796	F	789	38196	Adulte	Cm	Kaïna	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	797	FWI	798	37877	Adulte	Cm	Xéna	FDL- les galets	Capesterre de MG
XXP	868	BP	9125		Adulte	Ei	Porto Rico	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1001	FWI	1000	37784	Adulte	Ei	Trinité	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1002	FWI	1661	37771	Adulte	Ei	Ninja	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1003	FWI	1004	37792	Adulte	Ei	Zion	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1005	FWI	1016	37825	Adulte	Ei	Emmanuelle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1008	FWI	1007	37793	Adulte	Ei	Clandestina	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1011	FWI	1010	37797	Adulte	Ei	Arctura	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1013	FWI	1012	37809	Adulte	Ei	14 Détours	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1014	FWI	1020	37836	Adulte	Ei	Madina	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1019	FWI	1017	37834	Adulte	Ei	Dandunlise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1021	FWI	2487	37796	Adulte	Ei	Louise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1024	FWI	1295	36746	Adulte	Ei	Nicole	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1025	FWI	1018	37807	Adulte	Ei	Nadja	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	1028	FWI	1027	38280	Adulte	Cm	Annae	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1037	FWI	1035	38263	Adulte	Cm	Thérèse	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1039	FWI		38260	Adulte	Cm	CarineK	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1040	FWI	1050	38038	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	1047	FWI	1042	38132	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	1047	FWI	1044	38187	Adulte	Ei	Charline 2	Anse à sable	Bouillante
FWI	1048	FWI	1046	38189	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	1128	FWI	1127	37104	Adulte	Ei	Loopi Loup	Galets Rouges	Bouillante
FWI	1129			37851	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	1133	FWI	1138	37822	Adulte	Ei	Coquille	Galets Rouges	Bouillante
FWI	1135			37851	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	1137	FWI	1147	37813	Adulte	?	Akasha	Galets Rouges	Bouillante
FWI	1145	FWI	2042	37851	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	1149	FWI	1150	37103	Adulte	Ei	Prune Cythere	Galets Rouges	Bouillante
FWI	1152	FWI	1151	37443	Adulte	Ei	Orion	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1153	FWI	1154	37453	Adulte	Cm	Valentine	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1162	FWI	1477	37458	Adulte	Ei	Dina	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1163	FWI	2054	37454	Adulte	Ei	Venus	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1165	FWI	1156	37454	Adulte	Ei	Cricri	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1170	FWI	1161	37452	Adulte	Ei	Leila	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1173	FWI	1155	37497	Adulte	Cm	Elia	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1174	FWI		37454	Adulte	Cm	Kenda	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1178	FWI	1176	28/06/2000	Adulte	Ei	F1	Fajou - Four à chaud	Baie-Mahault
FWI	1179	FWI	1180	01/07/2000	Adulte	Ei	F2	Fajou - Four à chaud	Baie-Mahault
FWI	1183	FWI	1181	36709	Adulte	Ei	F3	Fajou - Four à chaud	Baie-Mahault
FWI	1184	FWI	1185	36725	Adulte	Ei	F4	Fajou - Four à chaud	Baie-Mahault
FWI	1190	FWI	1288	37784	Adulte	Ei	Magique	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1192	FWI	1196	37786	Adulte	Ei	Myrthille	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1194	FWI	1195	37786	Adulte	Ei	Cath	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1197	FWI	1198	37452	Adulte	Ei	Hello Kitty	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1201	FWI	1202	37174	Adulte	Ei	Kathy	Grande- Anse	Grand Bourg
FWI	1203	FWI	1204	37383	Adulte	Ei	Julicka	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1205	FWI	1206	37398	Adulte	Ei	Kaladja	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1207	FWI	1343	37398	Adulte	Ei	Cajuna	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1209	FWI	1210	37399	Adulte	Ei	Liberte	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1211	FWI	1212	37403	Adulte	Ei	Rosa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1215	FWI	1219	37404	Adulte	Ei	Lucette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1221	FWI		37405	Adulte	Ei	Eloise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	1223	FWI	1222	37142	Adulte	Ei	Chili-Pou-Kan	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1225	FWI	1224	37139	Adulte	Ei	Antares	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1226	FWI	1227	37083	Adulte	Ei	Lali	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1230	FWI	1228	37087	Adulte	Ei	Viviane	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1231	FWI	1232	37089	Adulte	Ei	Clavicule	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1234	FWI	1246	37161	Adulte	Ei	Alexandra	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1235	FWI		37208	Adulte	Ei	Speedy	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1237	FWI	1926	37108	Adulte	Ei	Mamandlo	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1241	FWI	1245 et 1171	37111	Adulte	Ei	Julie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1242	FWI	1238	37137	Adulte	Ei	Alamanda	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1247	FWI	1248	37095	Adulte	Ei	Renée	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1252	FWI	1494	37009	Adulte	Ei	Yava	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1259	FWI	1258	37051	Adulte	Ei	Mickel Angela	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1262	FWI	1263	37074	Adulte	Ei	Kenji	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1264	FWI	1265	37074	Adulte	Ei	Pepita	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1266	FWI	1267	37075	Adulte	Ei	Twini	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1269	FWI	1268	37077	Adulte	Ei	Manon	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1270	FWI	1023	37078	Adulte	Ei	Sophie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1274	FWI	1275	37080	Adulte	Ei	Larissa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1276	FWI	1299	36715	Adulte	Ei	Valerie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1277	FWI	1278	37086	Adulte	Ei	Filipendule	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1280	FWI	1279	37092	Adulte	Ei	Cathy	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1282	FWI	1249	37081	Adulte	Ei	Françoise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1292	FWI	1293	36749	Adulte	Ei	Doudou	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1296	FWI	1297	36741	Adulte	Ei	Yolaine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	1303	F		38236	Adulte	Cm	Glorieuse	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1306	FWI	1307	38139	Adulte	Ei	Soanna	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1308	FWI	1310	38152	Adulte	Ei	Binos	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1309	FWI	1510	37465	Adulte	Ei	Ariane	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1312	FWI	1313	38153	Adulte	Ei	Bagouse	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1315	FWI		38156	Adulte	Ei	Cohoba	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1319	FWI	1317	38168	Adulte	Ei	Jessica	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1321	FWI	1320	38168	Adulte	Ei	Fregate	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1322	FWI	1323	38146	Adulte	Ei	Paola	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	1323	F	1322	38238	Adulte	Cm	Aérienne	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1328	FWI	1327	37414	Adulte	Ei	Delphine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1331	FWI	1332	37409	Adulte	Ei	Anne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	1334	FWI	1333	37419	Adulte	Ei	Séverine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1335	FWI	1928	37421	Adulte	Ei	Marie No	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1337	FWI	1356	37426	Adulte	Ei	Cubia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1339	FWI	1680	37443	Adulte	Ei	Slorane	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1340	FWI	1341	37414	Adulte	Ei	Cheyenne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1342	FWI	1220	37405	Adulte	Ei	Gigi	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1344	FWI	1338	37422	Adulte	Ei	Amel	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1346	FWI	1345	37418	Adulte	Ei	Zizou	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1348	FWI	1347	37416	Adulte	Ei	Laurine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1349	FWI	1350	37474	Adulte	Ei	Tafia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	1352	F	1356	07/2004	Adulte	Ei	Anouk	Folle-Anse	Grand Bourg
F	1354	F	1364	07/2004	Adulte	Ei	Bouillabaisse	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1357	FWI	1358	37425	Adulte	Ei	Lutra	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	1359	F	1360	38168	Adulte	Ei	Françoise	Galets Rouges	Bouillante
F	1363	F	1357	07/2004	Adulte	Ei	Marion 2	Folle-Anse	Grand Bourg
F	1363	F	1363	07/2004	Adulte	Ei	Marion	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1363	FWI	1455	37426	Adulte	Ei	Sunny	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1366	FWI	1365	37428	Adulte	Ei	Charline	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1367	FWI	1368	37433	Adulte	Ei	Mayoult	Folle-Anse	Grand Bourg
F	1369	F	1368	38583	Adulte	Cm	Hélène	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1369	FWI	1753	38141	Adulte	Ei	Mystère	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	1370	F	1367	38197	Adulte	Cm	Lune	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1371	FWI	1374	37434	Adulte	Ei	Patience	Folle-Anse	Grand Bourg
F	1372	F	1374	2005	Adulte	Ei	Regan Catherine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1375	FWI	1362	37425	Adulte	Ei	Luna	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1377	FWI		37434	Adulte	Ei	Kali	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1378			36738	Adulte	Cm	S3	Grande- Anse	Terre-de-Haut
FWI	1379	FWI	1384	36777	Adulte	Ei	S7	Pompierre	Terre-de-Haut
FWI	1381	FWI	1382	36748	Adulte	Cm	S4	Grande- Anse	Terre-de-Haut
FWI	1383	FWI	1385	36753	Adulte	Cm	S5	Grande- Anse	Terre-de-Haut
FWI	1387	FWI	1386	36763	Adulte	Cm	S6	Grande- Anse	Terre-de-Haut
FWI	1402	FWI	1401	37416	Adulte	Cm	Doriane	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1408	FWI	1420	37509	Adulte	Cm	Christelle	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1410	FWI	1409	37511	Adulte	Cm	Huguette	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1412	FWI	1411	37512	Adulte	Cm	Yvonne	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1413	FWI	1414	37515	Adulte	Cm	Nadia	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1416	FWI	1415	37517	Adulte	Cm	Vermine	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1418	FWI	1417	37519	Adulte	Cm	Freedom	FDL- les galets	Capesterre de MG

FWI	1419	FWI	1403	37520	Adulte	Cm	Melodie	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1423	FWI		37525	Adulte	Cm	Mignonne	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1426	FWI	1427	37502	Adulte	Cm	Vilaine	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1428	FWI	2174	37497	Adulte	Cm	Diva	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1432	FWI	1431	37502	Adulte	Cm	Taya	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1433	FWI	1434	37503	Adulte	Cm	Barricade	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1437	FWI	1436	37496	Adulte	Cm	Leelou	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1440	FWI	1439	37489	Adulte	Cm	Shaina	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1442	FWI	1441	37489	Adulte	Cm	Marilou	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1445	FWI	1444	37488	Adulte	Cm	Jade	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1447	FWI	1446	37488	Adulte	Cm	Desiree	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1449	FWI	1438	37484	Adulte	Cm	Liliane	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1450	FWI	1430	37810	Adulte	Ei	Louisa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F	1450	F	1447	38325	Sub-adulte	Cc	Deshaies	Deshaies	Deshaies
FWI	1452	FWI	1451	37494	Adulte	Ei	Yalimapo	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1453	FWI	1454	37497	Adulte	Ei	Bianca	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1458	FWI	1425	37539	Adulte	Cm	Puzzle	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1459	FWI	1460	38190	Adulte	Ei	Tripode	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1464	FWI	1443	38164	Adulte	Ei	Sandrine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1466	FWI	1867	38240	Adulte	Ei	Giselle	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1468	FWI	1638	38174	Adulte	Ei	Pelagie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1469	FWI	1689	37452	Adulte	Ei	Charlotte	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1472	FWI	1473	37486	Adulte	Ei	Sweety	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1474	FWI	2048	37469	Adulte	Ei	Mirabelle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1475	FWI	2051	37470	Adulte	Ei	Cheryl	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1478	FWI	1479	37493	Adulte	Ei	Khaykham	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1481	FWI	1480	38230	Adulte	Cm	Orka	FDL- les galets	Caesterre de MG
FWI	1485	FWI	1487	37760	Adulte	Ei	Beatoune	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1489	FWI	1486	37775	Adulte	Ei	Libellule	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1491	FWI	1490	37783	Adulte	Ei	Annie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1492	FWI	1493	37782	Adulte	Ei	Morgane	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1497	FWI	1498	37756	Adulte	Ei	Juliette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1500	FWI	1499	37403	Adulte	Ei	Boloko	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1501	FWI	1318	38169	Adulte	Ei	Philette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1503	FWI	1502	38201	Adulte	Ei	Félicité	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1504	FWI	1505	38200	Adulte	Ei	Marzipan	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1506	FWI		38197	Adulte	Ei	Oryx	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1507	FWI	1851	38150	Adulte	Ei	Ti-Racoon	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	1509	FWI	1508	38194	Adulte	Ei	Inconnue	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1512	FWI	1513	38191	Adulte	Ei	Mylène 2	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1514	FWI	1515	38191	Adulte	Ei	Jocelyne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1516	FWI	1517	38190	Adulte	Ei	Krista	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1518	FWI	1519	38190	Adulte	Ei	Noodle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1522	F	1355	07/2004	Adulte	Ei	Audrey 2	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1525	FWI	1524	38172	Adulte	Ei	Zoé	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1601	FWI		38169	Adulte	Ei	Posh	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1603	FWI	1604	38141	Adulte	Ei	Anaëlle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1608	FWI	1373	37438	Adulte	Ei	Lewoz	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1611	FWI	1609	38164	Adulte	Ei	Yuko	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1614	FWI	1627	38144	Adulte	Ei	Emilie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1615	FWI	1616	38159	Adulte	Ei	Yoruba	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1620	FWI	1619	38158	Adulte	Ei	Corinne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1622	FWI	1623	38157	Adulte	Ei	Sarra	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1625	FWI	1624	38156	Adulte	Ei	Bubu	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1628	FWI	1630	38176	Adulte	Ei	Carinette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1632	FWI	1316	38159	Adulte	Ei	Violette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1633	FWI	1634	38174	Adulte	Ei	Dig-diggeur	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1635	FWI	1636	38174	Adulte	Ei	Karine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1641	FWI	1640	38178	Adulte	Ei	Fluffy	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1642	FWI	1643	38179	Adulte	Ei	Sue	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1648	FWI	1710	38155	Adulte	Ei	Lynda	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1651	FWI	1652	37422	Adulte	Cm	Galilé	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1653	FWI	1654	37437	Adulte	Cm	Amazone	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1656	FWI	1655	37475	Adulte	Ei	Kanel	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1657	FWI	2484	37777	Adulte	Ei	Maéva	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1660	FWI	1659	37772	Adulte	Ei	Speedy 2	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1663	FWI	2090	37481	Adulte	Ei	Paméla	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1667	FWI	1665	37472	Adulte	Ei	Raphaëlle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1671	FWI	1664	37481	Adulte	Ei	Takeboulle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1672	FWI	1678	37435	Adulte	Ei	Armelle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1675	FWI	1471	37490	Adulte	Ei	Bashfull	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1677	FWI	1676	37429	Adulte	Ei	Marion	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1681	FWI	1688	37450	Adulte	Ei	Cléopatre	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1685	FWI	1683	37440	Adulte	Ei	Olivia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1686	FWI	1687	37449	Adulte	Ei	Nat	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1691	FWI	1690	37434	Adulte	Ei	Yovana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	1692	FWI	1693	37432	Adulte	Ei	Cassiope	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1694	FWI	1695	37430	Adulte	Ei	Najoua	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1699	FWI	1698	37429	Adulte	Ei	Caroline	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1706	FWI	1702	38149	Adulte	Ei	Beckam	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1711	FWI	1602	38155	Adulte	Ei	Annabelle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1715	FWI		38147	Adulte	Ei	Kimberley	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1718	FWI	1719	38147	Adulte	Ei	Bethany	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1720	FWI	1721	38148	Adulte	Ei	Joan-Margareth	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1725	FWI	1724	38149	Adulte	Ei	Alvine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1744	FWI	1745	38528	Adulte	Dc		Grande- Anse	Terre-de-Haut
FWI	1752	FWI	1551	37871	Adulte	Ei	Reprise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1755	FWI	1754	38108	Adulte	Ei	Babade	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1756	FWI	1717	37406	Adulte	Ei	Alice	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1757	FWI	1758	38146	Adulte	Ei	Diana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1760	FWI	1761	37898	Adulte	Cm	Josette	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	1762	FWI	1015	37479	Adulte	Ei	Surprise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1763	FWI	1764	37794	Adulte	Ei	Amélie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1765	FWI	1261	37072	Adulte	Ei	T- Rex	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1768	FWI	1767	37793	Adulte	Ei	Aurore	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1770	FWI	1769	37793	Adulte	Ei	Guitte	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1771	FWI	1772	37793	Adulte	Ei	Balaou	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1774	FWI	1773	37788	Adulte	Ei	Cortex	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1777	FWI	1776	09/01/2004	Juvenile	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	1779	FWI	1778	09/01/2004	Juvenile	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	1780	FWI	1359	37442	Adulte	Ei	Béa	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1783	FWI	1784	38575	Adulte	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	1785	FWI	1786	38575	Adulte	Ei	Christie	Réserve Naturelle de Petite-Terre (Trou Canard)	La Désirade
FWI	1787	FWI	1788	38581	Adulte	Ei	Marie	Réserve Naturelle de Petite-Terre (Trou Canard)	La Désirade
FWI	1789	FWI	1790	38581	Adulte	Ei	Marine	Réserve Naturelle de Petite-Terre (Voute à Cabrit)	La Désirade
FWI	1791	FWI	1792	38598	Adulte	Ei	Andrée	Réserve Naturelle de Petite-Terre (Trou Canard)	La Désirade

FWI	1793	FWI	1794	38605	Adulte	Ei	Audrey	Réserve Naturelle de Petite-Terre (Trou Canard)	La Désirade
FWI	1805	FWI	1806	38201	Adulte	Ei	Fabienne 2	Galets Rouges	Bouillante
FWI	1852	FWI	1853	38192	Adulte	Ei	Cécile	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1854	FWI	1855	38196	Adulte	Ei	Margaux	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1856	FWI	1874	38197	Adulte	Ei	Dana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1861	FWI	1860	38219	Adulte	Ei	Aurélie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1865	FWI	1664	38229	Adulte	Ei	Claude	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1868	FWI		38236	Adulte	Ei	Yvana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1875	FWI	2099	37465	Adulte	Ei	Ursula	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1878	FWI	1877	38205	Adulte	Ei	Jezebel	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1882	FWI	1883	38206	Adulte	Ei	Scylla	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1885	FWI	1884	38209	Adulte	Ei	Ariadne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1888	FWI	1887	38203	Adulte	Ei	Kamel	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1890	FWI	1892	38220	Adulte	Ei	Ambre	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1896	FWI	1897	38200	Adulte	Ei	Petit Canal	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1900	FWI	1899	38200	Adulte	Ei	Nemo	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1904	FWI	1903	37100	Adulte	Ei	Mathilde	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1920	FWI	1919	37133	Adulte	Ei	Claudie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1922	FWI	1921	37103	Adulte	Ei	Mason	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1923	FWI	1639	37102	Adulte	Ei	Marie Louise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1923	FWI	1639	38175	Adulte	Ei	Marie-Louise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1924	FWI	1925	37099	Adulte	Cm	Neuvic	Ferriere	Capecterre de MG
FWI	1927	FWI	1932	37096	Adulte	Ei	Barbara	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1935	FWI	1940	37084	Adulte	Cm	Tit Sirene	FDL- les galets	Capecterre de MG
FWI	1937	FWI	1939	37119	Adulte	Ei	Elise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1941	FWI	1240	37113	Adulte	Ei	Douri	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1944	FWI	1936	37143	Adulte	Ei	Réussite	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1945	FWI	1946	37099	Adulte	Ei	Stéphanie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1948	FWI	1947	37106	Adulte	Ei	Catherine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1949	FWI	1250	37113	Adulte	Ei	Karata	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1952	FWI	1951	36717	Adulte	Ei	Framboise	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1957	FWI	1954	36718	Adulte	Ei	Chantal	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1958	FWI	1956	36716	Adulte	Ei	Germaine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1960	FWI	1959	36715	Adulte	Ei	Anna Maria	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1964	FWI	1963	36715	Adulte	Ei	Chobette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1966	FWI	1965	36714	Adulte	Ei	Mignonette	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1968	FWI	1967	36714	Adulte	Ei	Marie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	1970	FWI	1969	36709	Adulte	Ei	Brigitte	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1971	FWI	1972	36708	Adulte	Ei	Audrey	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1974	FWI	1973	36708	Adulte	Ei	Lili	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1980			38215	Juvenile	Ei	Arnold	Pointe Ilet Cabrit	Terre-de-Haut
FWI	1982			37951	Juvenile	Cm	S10	Pompierre	Terre-de-Haut
FWI	1983			38215	Juvenile	Ei	Lola	Pointe Ilet Cabrit	Terre-de-Haut
FWI	1988			38215	Juvenile	Ei	Lili	Pointe Ilet Cabrit	Terre-de-Haut
FWI	1990			38215	Juvenile	Ei	Lulu	Pointe Ilet Cabrit	Terre-de-Haut
FWI	1992			37951	Juvenile	Ei	S9	Pompierre	Terre-de-Haut
FWI	2000			36425	Juvenile	Cm		Fajou	Baie-Mahault
FWI	2001			36430	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	2002			36646	Juvenile	Cm		Cluny	Sainte-Rose
FWI	2003			36646	Juvenile	Cm		Cluny	Sainte-Rose
FWI	2004			36646	Juvenile	Ei		Cluny	Sainte-Rose
FWI	2005			36649	Juvenile	Cm		Ilet Gosier	Gosier
FWI	2021	FWI	2023	20/06/2004	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	2022			20/06/2004	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	2024	FWI	2014	20/06/2004	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	2038	FWI	2036	37818	Adulte	Ei	Caroline	Galets Rouges	Bouillante
FWI	2043			37687	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	2047	FWI	2084	37469	Adulte	Ei	Julianna	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2049	FWI	1670	37471	Adulte	Ei	Gemma	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2055			36718	Adulte	Cc	S1		Terre-de-Haut
FWI	2058			36734	Adulte	Ei	S2	Grande- Anse	Terre-de-Haut
FWI	2078	FWI	2079	19/02/2002	Juvenile	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	2081	FWI	2080	03/09/2001	Juvenile	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	2082	FWI	2085	13/02/2003	Juvenile	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	2087	FWI	2086	04/09/2001	Juvenile	Ei		Réserve Naturelle de Petite-Terre	La Désirade
FWI	2150	FWI	2151	37436	Adulte	Ei	Zaire	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2156	FWI	2153	37481	Adulte	Cm	Maïthéna	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	2157	FWI	2137	37463	Adulte	Ei	Christal	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2159	FWI	2160	37436	Adulte	Ei	Lola	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2163	FWI	2162	37436	Adulte	Ei	Aphrodite	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2164	FWI	2165	37432	Adulte	Ei	Athéna	Folle-Anse	Grand Bourg

FWI	2169	FWI		37468	Adulte	Cm	Laury	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	2173	FWI	1435	37496	Adulte	Cm	Fabienne	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	2181	FWI	2179	37468	Adulte	Ei	Marinette	Petite Anse	Capesterre de MG
FWI	2182	FWI	2083	37460	Adulte	Ei	Pénélope	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2190	FWI	2191	37468	Adulte	Ei	Maylis	Petite Anse	Capesterre de MG
FWI	2193	FWI	2194	37466	Adulte	Ei	Miranda	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2195	FWI	2196	37464	Adulte	Ei	Noelle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2199	FWI	1476	37467	Adulte	Ei	Fanny	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2401			38609	Juvenile	Cm	Marie	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2402			38609	Juvenile	Ei	Monette	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2403			38609	Juvenile	Cm	Ludovic	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2403			38609	Juvenile	Cm	Alice	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2403			38609	Juvenile	Cm	David	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2403			38609	Juvenile	Cm	Didier	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2403			38609	Juvenile	Cm	James	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2404			38609	Juvenile	Cm	Gwenaël	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2404			38609	Juvenile	Cm	Claude	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2404			38609	Juvenile	Cm	Fred	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2404			38609	Juvenile	Cm	Sophie	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2404			38609	Juvenile	Cm	Edith	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2423			38506	Juvenile	Ei	Léni	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2424			38506	Juvenile	Ei	Marie-Joe	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2425			38506	Juvenile	Ei	Lydia	Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2443			38718	Juvenile	Cm		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2444			38718	Juvenile	Cm		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2445			38718	Juvenile	Cm		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2446			38718	Juvenile	Cm		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2447			38718	Juvenile	Ei		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2448			38718	Juvenile	Ei		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2449			38718	Juvenile	Ei		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2450			38718	Juvenile	Ei		Terre-de-Haut	Terre-de-Haut
FWI	2454	FWI	2452	38520	Adulte	Ei	Clarouchka	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2457	FWI	2469	38521	Adulte	Ei	Milana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2458	FWI	2470	38526	Adulte	Ei	Ploufi	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2459	FWI	2462	38521	Adulte	Ei	Raïssa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2461	FWI	2460	38523	Adulte	Ei	Roberte	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2463	FWI	2868	38588	Adulte	Ei	Jurinifa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2464	FWI	2766	38525	Adulte	Ei	Pipirite	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	2465	FWI	2467	38525	Adulte	Ei	Caterpilla	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2466	FWI	2472	38521	Adulte	Ei	Encochae	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2468	FWI	2471	38523	Adulte	Ei	Mélusine	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2473	FWI	2453	38524	Adulte	Ei	Fordi	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2475	FWI	2474	37451	Adulte	Ei	Prunne	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2476	FWI	2499	38516	Adulte	Ei	Birthe	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2478	FWI	2480	38464	Adulte	Dc	Nadine	Cluny	Sainte-Rose
FWI	2479	FWI	2485	38516	Adulte	Ei	Annika	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2481	FWI	2477	38520	Adulte	Ei	Calypso	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2482	FWI	2500	38519	Adulte	Ei	Sandra	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2483	FWI	2494	38517	Adulte	Ei	Elodie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2488	FWI	2739	38548	Adulte	Ei	Cécile	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2489	FWI	1257	37040	Adulte	Ei	Michou	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2490	FWI	2493	38515	Adulte	Ei	Marie-Alice	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2492	FWI	2486	38516	Adulte	Ei	Bibi	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2495	FWI	2491	38519	Adulte	Ei	Jojo	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2496	FWI	2451	38522	Adulte	Ei	Aligne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2497	FWI	2498	38519	Adulte	Ei	Camille	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2510	FWI	2511	38584	Adulte	Ei	Leffe	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2514	FWI	2515	38584	Adulte	Ei	Lynda II	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2709	FWI	2704	38557	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	2712	FWI	2701	38557	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	2716	FWI	2718	38561	Adulte	Ei	Man Liii	Descoudes	Bouillante
FWI	2719	FWI	2715	38557	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	2721	FWI	2708	38539	Adulte	Ei	Diablotine	Galets Rouges	Grand Bourg
FWI	2723	FWI	2710	38557	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI	2725	FWI	2711	38557	Juvenile	Ei		Malendure	Bouillante
FWI	2726	FWI	2727	38526	Adulte	Ei	Dantana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2729	FWI	2728	38528	Adulte	Ei	Epice	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2730	FWI	2738	38556	Adulte	Ei	Delphia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2733	FWI	2783	38526	Adulte	Ei	Windia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2740	FWI	2744	38546	Adulte	Ei	Blanche	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2747	FWI	2746	38558	Adulte	Ei	Amandine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2750	FWI	2749	38536	Adulte	Ei	Alicia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2752	FWI	2765	38526	Adulte	Ei	Mère Labat	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2753	FWI	2755	38528	Adulte	Ei	Géraldine	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2754	FWI	2865	38575	Adulte	Ei	Raisine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2756	FWI	3152	38531	Adulte	Ei	Chloé	Folle-Anse	Grand Bourg

FWI	2757	FWI		38529	Adulte	Ei	Kim	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2758	FWI	2795	38528	Adulte	Ei	Truchia	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2761	FWI	2762	38525	Adulte	Ei	Ziggy	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2763	FWI	2760	38531	Adulte	Ei	Flash	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2764	FWI	2751	38526	Adulte	Ei	Suzie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2768	FWI	2767	38523	Adulte	Ei	Gwada	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2769	FWI	1696	37430	Adulte	Ei	Buzznawak	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2773	FWI	3113	38511	Adulte	Ei	Cacou	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2774	FWI	2771	38526	Adulte	Ei	Midinette	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2775	FWI	2772	38522	Adulte	Ei	Momo	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2776	FWI	2777	38548	Adulte	Ei	Manceline	Désirade - Baie Mahault	La Désirade
FWI	2780	FWI	2867	38573	Adulte	Ei	Floup	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2781	FWI	1484	37756	Adulte	Ei	Ophélie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2782	FWI	2742	38567	Adulte	Ei	Pandora	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2787	FWI	2759	38528	Adulte	Ei	Léa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2788	FWI	2789	38530	Adulte	Ei	Hué	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2790	FWI	2852	38575	Adulte	Ei	Calcurena	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2791	FWI	2734	38558	Adulte	Ei	Angélique	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2792	FWI	2770	38529	Adulte	Ei	Grande-Ourse	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2794	FWI	2456	38565	Adulte	Ei	Bastine	Galets Rouges	Grand Bourg
FWI	2796	FWI	2797	38527	Adulte	Ei	Splatch	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2799	FWI	2800	38528	Adulte	Ei	Tryo	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	2854	FWI	3153	38571	Adulte	Ei	Chloé la Sauvage	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2855	FWI	3154	38569	Adulte	Ei	Sarah la Belle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2856	FWI	3166	38569	Adulte	Ei	Manuella	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2861	FWI	2869	38588	Adulte	Ei	Bizbazisis	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2862	FWI	2859	38578	Adulte	Ei	Piccolina	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2863	FWI	2785	38575	Adulte	Ei	Madic	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2866	FWI	2864	38573	Adulte	Ei	Maud	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2870	FWI	3171	38580	Adulte	Ei	Tirondelle	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2872	FWI	2873	38578	Adulte	Ei	Fadwa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	2875	FWI	2874	38578	Adulte	Ei	A'Tuin	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3101	FWI	3102	38506	Adulte	Ei	Bridjet	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3103	FWI	3104	38506	Adulte	Ei	Rhychène	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3105	FWI	2741	37456	Adulte	Ei	Laure	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3106	FWI	3107	38508	Adulte	Ei	Spica	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3108	FWI	3109	38511	Adulte	Ei	Tikel	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3110	FWI	3111	38497	Adulte	Ei	Lili 2	FDL- 3 ilets	Grand Bourg

FWI	3112	FWI	3114	38528	Adulte	Ei	Chéryl II	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3116	FWI	3115	38513	Adulte	Ei	Betty	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3118	FWI	3117	38517	Adulte	Ei	Mélanie	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3120	FWI	3119	38518	Adulte	Ei	Thérésine	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3121	FWI	2748	38574	Adulte	Ei	Wana	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3123	FWI	3122	38520	Adulte	Ei	Therese 2	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3125	FWI	3122	38518	Adulte	Ei	Agreg	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3126	FWI	3132	38584	Adulte	Cm	Fortune	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3130	FWI	3133	38566	Adulte	Cm	Candice	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3135	FWI	3134	37508	Adulte	Cm	Caline	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3137	FWI	3143	38618	Adulte	Cm	Pléiade	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3140	FWI	3139	38602	Adulte	Cm	Ferdilou	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3144	FWI	3141	38605	Adulte	Cm	Nicaise	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3145	FWI	3141	38612	Adulte	Cm	Marie-Madeleine	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI	3156	FWI	3157	38571	Adulte	Ei	Candice	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	3160	FWI	3155	38532	Adulte	Ei	Atalante	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	3163	FWI	2724	38541	Adulte	Ei	Marine	Galets Rouges	Bouillante
FWI	3167	FWI	3168	38532	Adulte	Ei	Rochefort	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	3170	FWI	3169	38532	Adulte	Ei	Demoiselle	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI	1336 et 2097	FWI	1326	37423	Adulte	Ei	Gaïa	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI	1978/1985	FWI	1993	37768	Adulte	Dc	S8	Grande- Anse	Terre-de-Haut
F		F	784	38202	Adulte	Cm	Caprice	FDL- les galets	Capesterre de MG
F		F	786	38217	Adulte	Cm	Montagne Pelée	FDL- les galets	Capesterre de MG
F		F	791	38204	Adulte	Cm	Kenette	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI		FWI	1026	38283	Adulte	Cm	Eclipse	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI		FWI	1036	38261	Adulte	Cm	Pastille	FDL- les galets	Capesterre de MG
		FWI	1189	37786	Adulte	Ei	Echo	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
F		F	1302	38236	Adulte	Cm	Margueritte	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI		FWI	1404	37508	Adulte	Cm	Brévine	FDL- les galets	Capesterre de MG
FWI		FWI	1617	38172	Adulte	Ei	Segolène	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI		FWI	1666	37479	Adulte	Ei	Mélancoline	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI		FWI	1953	36720	Adulte	Ei	Marianne	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI		FWI	1956	36776	Adulte	Ei	Gligli	Folle-Anse	Grand Bourg
FWI		FWI	2703	38557	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI		FWI	2714	38557	Juvenile	Cm		Malendure	Bouillante
FWI		FWI		36772	Adulte	Ei	Katzaize	FDL- 3 ilets	Grand Bourg
FWI		FWI		37456	Adulte	Ei	Padcho	Folle-Anse	Grand Bourg

Annexe 5 : Présentation de la formation de suivi des tortues marines



Association Kap'Natirel
C/°DIAZ Nicolas
BOYER
97 129 Lamentin

à Basse-Terre le 17 mai 2005

Direction Régionale de L'Environnement
Cité Guillard rue Bougainvilliers
97 100 BASSE-TERRE

Objet : Formation au suivi scientifique des tortues marines en ponte

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des actions du Réseau Tortues Marines Guadeloupe, une formation au suivi scientifique des tortues marines en ponte est organisée pour l'ensemble des membres du Réseau. La formation sera mise en œuvre par l'Animateur du Réseau, DELCROIX Eric, sur l'île de Marie Galante. La formation se décompose en deux parties :

- 1^{ère} partie :** Formation théorique (2h) Après-midi du premier jour de formation
- Reconnaissance des différentes espèces de tortues marines (Individus et traces)
 - Présentation du matériel de terrain
 - Présentation des fiches de terrain
- 2^{ème} partie :** Formation pratique (2 nuits sur la plage de 3 îlets)
- Patrouille nocturne à partir de 20h
 - Repérage des tortues en ponte
 - Méthodologie d'approche d'une tortue en ponte
 - Bagueage, prise de mesure, prélèvement de peau, localisation du nid
 - Remplissage des fiches de terrain

La formation se déroule sur 2 jours et 2 nuits du 13 au 29 juin et du 8 au 24 août 2005 en période de suivi des tortues imbriquées. Les patrouilles en formation participeront pleinement au programme de suivi avec les membres du Réseau de Marie-Galante. Pour des raisons pratiques les groupes ne devront pas dépasser 4 personnes par session.

Veillez confirmer votre participation, vous inscrire dans les sessions où vous êtes disponibles et envoyer votre inscription par courrier (Delcroix Eric, 116 Campêche – Section Thomas – 97 125 Bouillante) ou par courriel (erdelcroix@wanadoo.fr). La confirmation de l'inscription à l'une des sessions sera faite par DELCROIX Eric.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations

Direction Régionale de l'Environnement

Association Kap'Natirel
 La Présidente
 MONNERVILLE Gilda

Bulletin d'inscription par organisme

Session juin 2005 (En gras les nuits de patrouille)				
Dates	Nom/Prénom/Organisme	Nom/Prénom/Organisme	Nom/Prénom/Organisme	Nom/Prénom/Organisme
13/14/15				
15/16/17				
17/18/19				
19/20/21				
21/22/23				
23/24/25				
25/26/27				
27/28/29				
Session août 2005 (En gras les nuits de patrouille)				
8/9/10				
10/11/12				
12/13/14				
14/15/16				
16/17/18				
18/19/20				
20/21/22				
22/23/24				

Destinataires de la proposition de formation :

- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Office National des Forêts
- Direction Régionale de l'Environnement
- Parc National de Guadeloupe
- Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
- Commune de Terre-de-Haut des Saintes
- Réserve Naturelle de Petite-Terre
- Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy
- Réserve Naturelle de Saint-Martin
- Association Kap'Natirel
- Association Karet
- Association AEVA
- Association Le Gaïac
- Association Evasion Tropicale
- Association Eco-Lambda

Annexe 6 : Protocoles

LE SUIVI DE TORTUES MARINES EN NIDIFICATION : METHODOLOGIE, FICHES ET PROTOCOLES

1 – Patrouille de nuit

Période :

Les périodes de prospection dépendent de l'espèce recherchée.

Tortue imbriquée : La période de nidification s'étale entre début juin et fin septembre

Tortue verte : La période de nidification s'étale entre avril et octobre

Tortue luth : La période de nidification s'étale entre début mars et fin juillet

Heure :

Les pontes de tortue ont lieu généralement la nuit. Il est donc conseillé de commencer la patrouille à 20h jusqu'à 6h au plus tard.

Méthodologie :

Faire des allers/retours sur le site de ponte à l'aide d'une lampe de faible intensité et repérer les traces ou indices d'une montée de tortue. Il est nécessaire de passer au plus tard à une heure d'intervalle au même point (temps minimum pour une tortue de monter, pondre et repartir à la mer).

Sur des sites courts (10 et 15 min par aller), il est préférable de faire une pause afin d'éviter des passages trop fréquents sur la plage avec les lampes.

Sur des sites longs (> à 30 min par aller) ou sur des sites où il y a une grande activité de ponte, il est préférable de faire deux patrouilles qui partent chacune à un bout du site et qui se croisent.

Lorsqu'une trace de tortue est repérée :

1 - Eteindre la lampe.

Remarque : Une tortue en dehors de la phase de ponte est sensible au dérangement. Il est préférable de se tenir à une distance respectable (10 à 15m) lorsqu'elle creuse son nid et d'éviter de faire du bruit ou d'éclairer

2 – Une personne va écouter où en est la tortue (se déplace, balaye, creuse, pond). Avec l'habitude il est possible de la déterminer au bruit ce que fait la tortue. Si ce n'est pas possible d'utiliser l'ouïe pour savoir où en est la tortue, on peut aller observer si elle bouge ou non, sans trop s'approcher et en tamisant la lampe avec la main.

3 - Si au bout de deux minutes il n'y a toujours aucun bruit, c'est que la tortue pond ou va pondre. Une personne à l'aide d'une lampe tamisée par sa main va voir si la tortue a déjà commencé à déposer ses premiers œufs. Pour ce faire, il suffit de regarder à l'arrière et d'observer dans le nid. Si la tortue empêche, de part sa position, de voir son nid, il suffit de dégager un peu de sable à l'arrière de la tortue pour y avoir accès. Si elle n'a pas encore pondu, il suffit d'attendre quelques minutes à distance respectable et sans lumière.

4 – Une fois que la tortue a commencé à pondre, les lampes peuvent être rallumées (en évitant d'éclairer la tête). C'est à ce moment précis que l'on dérangera le moins la tortue. Il est alors possible d'intervenir pour la baguer ou lire la bague, la mesurer, faire un prélèvement de peau et localiser le nid. (*L'annexe 1 explicite toute la démarche pour ses manipulations*).

5 – Une fois les manipulations faites (10 min maximum) éteindre les lumières et s'éloigner, afin que la tortue puisse reboucher et camoufler son nid sans être dérangée.

Que noter ?

Pour des raisons pratique, il est préférable d'avoir un carnet de terrain sur lequel on reporte les notes de l'observation, plutôt que de le faire sur des fiches volantes. Le carnet peut-être préparer avant la patrouille pour gagner du temps.

Noter sur chaque page les différentes rubriques, il ne restera plus qu'à indiquer sur le terrain les données en face de chacune d'elle (1 page par observation).

3 possibilités :

La tortue est sur la plage est n'a pas encore pondu : suivre les instructions précédentes et attendre qu'elle ponde pour faire les manipulations et remplir la fiche d'observation.

La tortue est sur la plage et a déjà pondu : Ne pas déranger la tortue. Noter :

- 1 - L'heure d'observation de la trace et préciser que la tortue a déjà pondu
- 2 - L'espèce
- 3 - Le numéro de bague si la tortue est déjà baguée (ne pas trop insister si la tortue daigne à se laisser faire). Ne pas tenter de la baguer (La tortue reviendra dans quelques jours).
- 4 - Distance du nid (ou description)
- 5 - Milieu

La tortue est déjà repartie à la mer : Noter

- 1 - L'heure d'observation de la trace et préciser que la tortue est déjà partie
- 2 - L'espèce
- 3 - Dans la rubrique heure de ponte, noter :
 - pas ponte (trace en U, Aller/Retour)
 - pas ponte ?
 - ?
 - ponte ?
 - ponte
- 4 - S'il y a eu ponte noter la distance (ou description) et le milieu

2 – Le comptage traces

Période :

Les périodes de prospection dépendent de l'espèce recherchée.

Tortue imbriquée : La période de nidification s'étale entre début juin et fin septembre

Tortue verte : La période de nidification s'étale entre avril et octobre

Tortue luth : La période de nidification s'étale entre début mars et fin juillet

Fréquence :

Le comptage traces peut compléter le suivi de nuit s'il s'arrête avant le lever du jour et se fait tous les matins

Le comptage traces peut être fait 1 à 2 fois par semaine (selon la vitesse de disparition des traces sur le site) si le protocole sur la plage est un suivi par traces.

Méthodologie :

Faire un aller sur le site et noter le nombre de traces de montée de tortue et d'aires de ponte supposées (une tortue peut parfois monter et descendre sans essayer de pondre).

Avec l'habitude, il est possible d'affiner les données en mentionnant pour chaque montée, s'il y a eu :

- Ponte : si on est sûr à 100% qu'il y a eu ponte (observation directe)
- Ponte ? : si on pense qu'il y a eu ponte
- ? : si on ne sait pas s'il y a eu ponte ou non
- Pas ponte ? : si l'on pense qu'il n'y a pas eu ponte
- Pas ponte : si on est sûr à 100% qu'il n'y a pas eu ponte (observation, trace en U (Aller/retour) sans essai...)

Les traces peuvent être effacées et les aires de ponte peuvent être matérialisées et repérées par différents moyens :

- avec un petit panneau référant le numéro de la ponte et de la date (les pontes sont numérotées par ordre chronologique)
- par triangulation. Le repérage du nid doit être discret sur les sites fréquentés.
- par les panneauaux sur la plage
- par la mesure de la distance à l'aide d'un topofil.

Pour des raisons pratique, il est préférable d'avoir un carnet de terrain sur lequel on reporte les notes de l'observation, plutôt que de le faire sur des fiches volantes. Le carnet peut-être préparer avant le comptage pour gagner du temps.

Noter sur chaque page les différentes rubriques, il ne restera plus qu'à indiquer sur le terrain les données en face de chacune d'elles.

3 – Calcul du taux de réussite à l'éclosion

Le taux de réussite peut être fait sur les nids repérés au préalable par triangulation lors de la ponte de la tortue ou lors de l'observation directe de l'émergence. Le calcul du taux se fait après l'éclosion soit 60 jours après la ponte. Il est préférable de le faire après le 70^{ème} jour, car dans certaines conditions le temps de développement des œufs dans le nid peut être plus allongé (zone ombragée, temps peu chaud ou ensoleillé).

1 – Localiser les trois repères matérialisés par un bout de ficelle

2 – Faire trois arcs de cercle (centre = ficelle ; rayon = distance mesurée deux mois auparavant)

3 – Creuser à l'intersection des trois arcs de cercle

4 – Extraire l'ensemble des coquilles d'œufs + nouveau-nés morts (vérifier bien qu'ils n'en restent plus en raclant les bords du nid).

5 – Classer les coquilles d'œufs en 5 tas distincts :

- Les coquilles entières lisses et sèches à l'intérieur (œufs éclos)
- Les coquilles cassées lisses et sèches à l'intérieur (coquilles d'œufs éclos)
- Les coquilles ouvertes avec des résidus de tortues à l'intérieur (œufs prédatés avant l'éclosion)
- Les œufs non éclos de taille normale
- Les œufs non éclos de petite taille (œufs infertiles)

6 - Compter les œufs ou coquilles de chaque tas. Pour les coquilles cassées, prendre plusieurs morceaux pour reconstituer une coquille entière, compter le nombre de coquilles reconstituées et ajouter ce nombre à celui des œufs éclos.

7 – Calculer le taux de réussite selon la formule :

$$\text{TAUX de REUSSITE} = \frac{(\text{Nombre d'œufs éclos})}{(\text{Total œufs})}$$

Nombre d'œufs éclos = nombre de coquilles entières lisses et sèches à l'intérieur + nombre de coquilles reconstituées à partir des morceaux de coquilles lisses et sèches à l'intérieur.

Total œufs = Nombre d'œufs éclos + nombre d'œufs non éclos + nombre d'œufs prédatés avant éclosion. Les œufs infertiles ne sont pas pris en compte.

8 – Ouvrir les œufs non éclos pour décrire le stade de développement de l'embryon et compter le nombre d'œufs dans chaque catégorie :

- Stade « non développé » : sans embryon développé
- Stade « jeune embryon » : embryon non coloré
- Stade « vieil embryon » : embryon entièrement formé



Fiche d'observation des tortues marines sur les sites de ponte (suivi de nuit)



DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT DE LA GUADELOUPE

Date : nuit du / / au / /

Nom des patrouilleurs : **téléphone ou email** :

Heure du début de patrouille : **Heure de fin de patrouille** :

Nom de la plage : **Commune** :

Heure d'observation de la trace : ; la tortue n'a pas encore pondu [] ou la tortue a déjà pondu et est toujours sur la plage [] ou la tortue est déjà retournée à la mer []

Heure de ponte :

« Ou : ponte [] ponte ? [] ? [] pas ponte ? [] pas ponte [] »

Espèce : Tortue imbriquée [] Tortue verte [] Tortue luth []

Bague Gauche : **Bague Droite** :

CCL :cm **Prélèvement de peau** : oui [] non []

Localisation du nid

Distance (m) ou description :

Repère gauche :m ; description

Repère milieu :m ; description

Repère droit :m ; description

Milieu : sable nu [] végétation basse [] forêt []

lisière forestière [] sous un arbre []

Nom de la tortue:

Transmission des fiches par courrier au siège de l'association Kap'Natirel :
Kap'Natirel c/° DIAZ Nicolas – BOYER – 97129 Lamentin.
Mail : erdelcroix@wanadoo.fr Fax : 05 90 99 35 65 (DIREN)



Fiche d'observation de l'activité de ponte des tortues marines (comptage traces)



Date :/...../.....

Nom des patrouilleurs :**téléphone ou email :**.....

Nom de la plage :**Commune :**.....

Espèce : Tortue imbriquée [] Tortue verte [] Tortue luth []

Evaluation de l'activité de ponte :

Ponte [] Ponte ? [] ? [] Pas Ponte ? [] Pas Ponte []

Evaluation de la date de l'activité de ponte : nuit du /.... /..... au /.... /.....

Localisation du nid

Distance (m) ou description :

Milieu : sable nu [] végétation basse [] forêt []

lisière forestière [] sous un arbre []

*Transmission des fiches par courrier au siège de l'association Kap'Natirel :
Kap'Natirel c/° DIAZ Nicolas – BOYER – 97129 Lamentin.
Mail : erdelcroix@wanadoo.fr Fax : 05 90 99 35 65 (DIREN)*



Fiche taux de réussite à l'éclosion



Date :/...../.....

Nom des patrouilleurs : **téléphone ou email :**

Nom de la plage : **Commune :**

Espèce : Tortue imbriquée [] Tortue verte [] Tortue luth []

Si nid d'une tortue connue :

Nom de la tortue (ou numéro de bague) : Gauche Droite.....

Date de ponte : **Date d'émergence (si connue) :**

Si nid d'une tortue inconnue :

Date d'émergence :

Calcul du taux de réussite

Nombre d'œuf total :

Nombre d'œufs éclos :

Nombre d'œufs infertiles :

Nombre d'œufs non éclos :

Nombre d'œufs prédatés avant éclosion :

Nombre de nouveau-nés éclos, mais morts dans le nid :

Taux de réussite : $\frac{\text{.....}}{\text{.....}} = \text{.....}$

Stade d'évolution des embryons

- **stade « non développé » :**

- **stade « jeune embryon » :**

- **stade « vieil embryon » :**

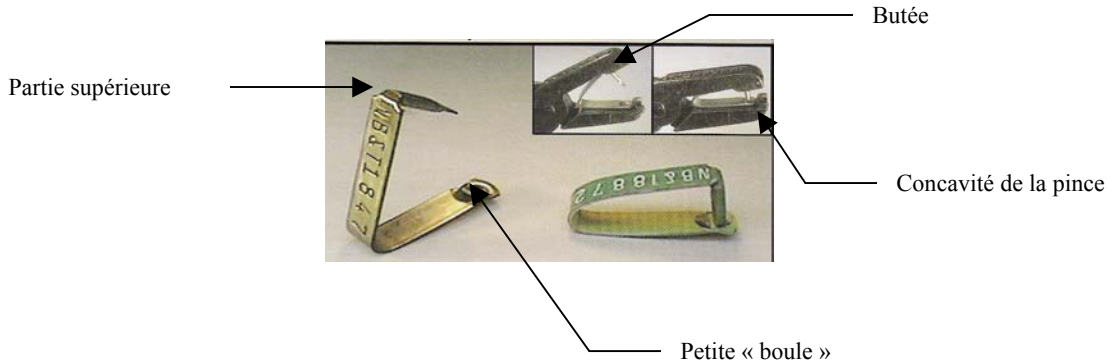
Transmission des fiches par courrier au siège de l'association Kap'Natirel :
 Kap'Natirel c/° DIAZ Nicolas – BOYER – 97129 Lamentin.
 Mail : erdelcroix@wanadoo.fr Fax : 05 90 99 35 65 (DIREN)

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES MANIPULATIIONS

1 - Le Bagueage :

1- Noter le n° de la bague qui va être posée sur le carnet bagueage en indiquant la patte sur laquelle elle va être posée (droite ou gauche)

2 - Mettre la bague dans la pince. Il y a un sens, la bague comporte une petite « boule » qui doit être mise dans la concavité de la pince et la partie supérieure de la bague doit reposer sur la butée.



3 – Poser la bague avec le n° d'identification en haut (adresse en bas) et en l'enfonçant presque à fond (laisser juste 1-2 mm entre le bout bague et la limite de la patte avant). Ne pas lâcher la pression sur la pince tant qu'elle n'a pas été serrée au maximum (Deux clics : Le premier lorsque la partie supérieure et inférieure de la bague rentrent en contact, le deuxième lorsque la pointe de la partie supérieure de la bague s'accroche avec la partie inférieure). Placez la bague:

- entre la première grosse écaille et l'épaule ou entre la première et la deuxième grosse écaille les plus proches du corps pour les tortues à écailles.
- entre la patte arrière et la queue pour les tortues luths

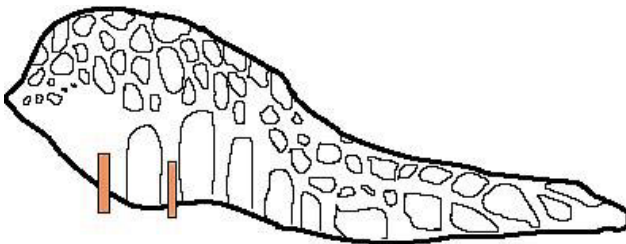


Figure 2. Localisation de la bague chez la tortue à écailles e
Figure 24 : Localisation de la bague chez la tortue luth ; entre la patte postérieure et la

4 - Vérifier que la bague est bien posée en tirant de chaque côté comme pour l'ouvrir.

5 – Poser la deuxième bague sur l'autre patte natatoire (ou entre la patte arrière et la queue chez la tortue luth)

6 - Si la bague est mal posée, réessayer.

2 - Le prélèvement de peau

Les prélèvements ne doivent être effectués que sur des tortues identifiées (baguées aux 2 pattes avant). Le prélèvement de peau s'effectue au niveau de l'épaule de la tortue.

Zone de prélèvement



- 1 – Nettoyer la zone à prélever avec un coton et de l'alcool à 90°.
- 2 – Nettoyer la pince à épiler avec un coton et de l'alcool à 90°.
- 3 – Pincer un petit bout de peau avec la pince et tirer le vers l'extérieur.
- 4 – Avec une lame de scalpel neuve et stérile (juste sortie de l'emballage) couper le bout de peau maintenu dans la pince puis ranger la lame de scalpel dans une poubelle sécurisée.
- 5 – Mettre le bout de peau dans un flacon stérile contenant de l'alcool à 90° ou une solution de sel saturée.
- 6 – Noter les n° de bague de la tortue sur le carnet le flacon et indiquer sur le carnet que le prélèvement de peau a été effectué sur la tortue.
- 7 – Brûler le bout de la pince à épiler puis la nettoyer à l'alcool à 90°
- 8 – Mettre dès que possible le prélèvement au congélateur.

3 - La mesure de la carapace (Curve Carapace Leng : CCL)

Cette mesure se fait avec un mètre ruban souple, type mètre ruban de couturière. La mesure de la carapace est une mesure courbe et non droite.

La mesure se fait de la jonction entre la peau du cou et la carapace jusqu'à la pointe de l'échancrure de la dernière écaille. L'échancrure est moins visible lorsque la carapace est usée.

Le mètre ruban épouse la carapace jusqu'à la peau du cou ; Le mètre ruban fait un retour.



Pointe de l'échancrure

4 - Localisation du nid

Localisation générale du nid :

Lorsque la plage est préalablement balisée tous les 20m (comme à Folle-Anse ou Trois-Ilets à Marie-Galante). Les balises sont numérotées à partir du zéro et tous les 20 m il y a une avec un numéro pair. Il suffit d'ajouter un zéro à ce numéro pour avoir la distance en m du nid par rapport au point zéro.

Exemple : la balise 22 signifie que nous sommes à 220m du point zéro

1 – Noter le numéro de balise le plus proche

2 – Mesurer au décimètre la distance entre la balise et le nid

exemple : balise 134 + 560cm (si le nid entre la balise 134 et 136) ou 134 – 560cm (si le nid est entre la balise 134 et 132) ; la distance est de 1345,6m dans le premier cas et de 1334,4m dans le deuxième cas.

3 – Préciser le milieu de ponte : sable nu, végétation basse, sous un arbre, en forêt ou en lisière forestière. D'autres indications peuvent être mentionner pour faciliter la recherche du nid 60 jours après (distance par rapport à la mer, distance par rapport à la lisière forestière...)

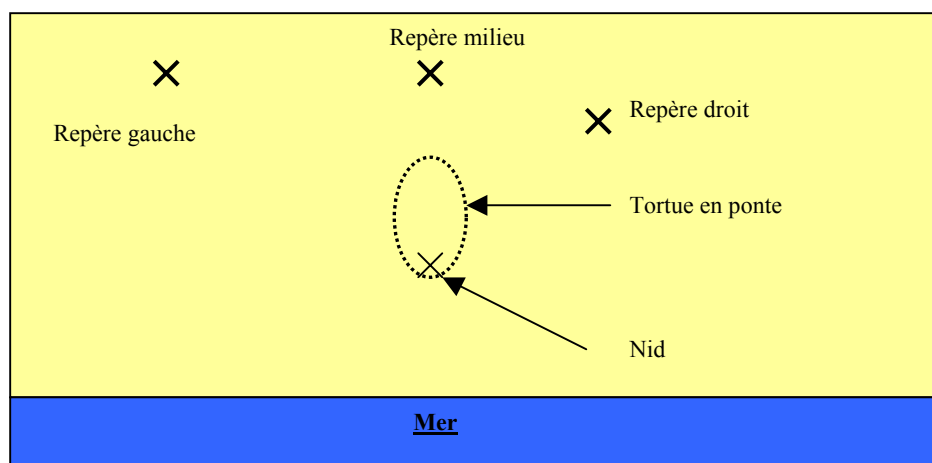
Lorsque la plage n'est pas balisée

1 – Faire un schéma du site et localiser le nid par rapport à des repères fixes qui ne porteront pas à confusion ou utiliser un odomètre pour noter la distance à partir du point zéro matérialiser sur le site.

2 - Préciser le milieu de ponte : sable nu, végétation basse, sous un arbre, en forêt ou en lisière forestière. D'autres indications peuvent être mentionner pour faciliter la recherche du nid 60 jours après (distance par rapport à la mer, distance par rapport à la lisière forestière...)

La localisation précise du nid :

Cette localisation se fait par triangulation lorsque la tortue est en ponte. Elle permet de retrouver le nid après l'éclosion (60 jours) pour calculer le taux de réussite à l'éclosion.



1 – Trouver trois repères fixes (arbres, ...) à gauche, au milieu et à droite (en étant dos à la mer) pas trop éloignés du nid (entre 50 cm et 5m) pour limiter les erreurs de mesures. Les repères ne doivent pas se situer entre le nid et la mer.

2 – Matérialiser le repère par un bout de ficelle coloré

3 – Mesurer la distance entre le repère et le nid (au centimètre près à l'aide d'un décimètre)

4 – Reporter ces données sur le carnet et décrire la localisation de la ficelle

exemple :

Gauche : à 50 cm du sol sur une branche basse horizontale de raisinier bord de mer du diamètre d'un doigt ; distance 213 cm.

Milieu : à 1m du sol sur une souche d'arbre mort ; distance 85cm

Droit : à 50 cm du sol sur le pilier d'un carbet ; distance 138 cm

Annexe 7 : Données suivi dynamique des populations de tortues marines en Nord Basse-Terre – Données 2005 – PNG

Numéro comptage	Date	Nombre de Traces (ponte?) GA Dc	Nombre de Traces (ponte?) Cluny Dc	Nombre de Traces (ponte?) Cluny Ei	Nombre de Traces (Ponte?)GA Ei	Nombre de Traces (?) GA Dc	Nombre de Traces (A/R) Cluny Ei
1	03/03/2005	0	0	0	0	0	0
2	07/03/2005	0	0	0	0	0	0
3	10/03/2005	0	0	0	0	0	0
4	14/03/2005	0	0	0	0	0	0
5	17/03/2005	0	0	0	0	0	0
6	21/03/2005	0	0	0	0	0	0
7	24/03/2005	0	0	0	0	0	0
8	28/03/2005	0	0	0	0	0	0
9	31/03/2005	0	0	0	0	0	0
10	04/04/2005	0	1	0	0	0	0
11	07/04/2005	0	0	0	0	0	0
12	11/04/2005	0	0	0	0	0	0
13	14/04/2005	0	1	0	0	0	0
14	18/04/2005	0	0	0	0	0	0
15	21/04/2005	0	0	0	0	0	0
16	25/04/2005	0	1	0	0	0	0
17	29/04/2005	0	1	0	0	0	0
18	02/05/2005	0	1	0	0	0	0
19	05/05/2005	0	0	0	0	0	0
20	09/05/2005	0	0	0	0	0	0
21	13/05/2005	0	1	0	0	0	0
22	16/05/2005	0	0	0	0	0	0
23	19/05/2005	0	1	0	0	0	0
24	23/05/2005	0	0	0	0	0	0
25	26/05/2005	0	0	0	2	0	0
26	30/05/2005	0	0	1	0	0	0
27	02/06/2005	0	0	0	0	0	0
28	06/06/2005	0	0	0	0	0	0
29	09/06/2005	1	2	1	0	0	0
30	13/06/2005	1	1	0	0	0	0
31	16/06/2005	2	2	1	0	0	1
32	20/06/2005	1	0	0	1	1	0
33	23/06/2005	1	1	0	0	0	0
34	27/06/2005	0	0	1	0	0	0
35	30/06/2005	3	0	0	1	0	0
36	04/07/2005	0	0	0	0	0	0
37	07/07/2005	0	2	0	1	0	0
38	11/07/2005	0	0	0	0	0	0
39	14/07/2005	0	0	0	0	0	0
TOTAL 2005		9	15	4	5	1	1

Annexe 8 : Données suivi dynamique des populations de tortues marines sur Basse-Terre – Données 2005 – Kap'Natirel et Evasion Tropicale

Dates	Plages	Activité de ponte	Femelle
05/07/2005	Machette	ponte?	
06/07/2005	Galets Rouges	ponte	Diablotine
07/07/2005	RAS	RAS	
08/07/2005	Galets Rouges	ponte	Marine
09/07/2005	RAS	RAS	
10/07/2005	RAS	RAS	
11/07/2005	Galets Rouges	pas ponte	
11/07/2005	Machette	ponte?	
12/07/2005	RAS	RAS	
13/07/2005	RAS	RAS	
14/07/2005	RAS	RAS	
15/07/2005	Machette	ponte?	
15/07/2005	Machette	ponte?	
16/07/2005	RAS	RAS	
17/07/2005	RAS	RAS	
18/07/2005	Machette	pas ponte	
19/07/2005	Galets Rouges	pas ponte	Diablotine
20/07/2005	Machette	ponte?	
20/07/2005	Petit Malendure	pas ponte	
21/07/2005	RAS	RAS	
22/07/2005	Galets Rouges	pas ponte	Marine
23/07/2005	Galets Rouges	pas ponte	
24/07/2005	Galets Rouges	ponte	Marine
25/07/2005	RAS	RAS	
26/07/2005	RAS	RAS	
27/07/2005	Machette	pas ponte	
28/07/2005	RAS	RAS	
29/07/2005	Machette	pas ponte	
30/07/2005	RAS	RAS	
31/07/2005	Machette	ponte?	
01/08/2005	Galets Rouges	ponte	Bastine
02/08/2005	Galets Rouges	ponte	Diablotine

Remarque : Sur l'ensemble de la période Galets Rouges et Anse à sable ont été suivis de nuit et Machette, Malendure et Petit Malendure suivi par comptage traces

Annexe 9 : Données suivi dynamique des populations de tortues marines sur Grande Anse Trois-Rivières – Données 2005 – ONCFS

Dates	Plage	Nombre de traces Dc	Nombre de traces Ei
03/03/2005	Grande Anse	0	0
07/03/2005	Grande Anse	0	0
10/03/2005	Grande Anse	0	0
15/03/2005	Grande Anse	0	0
17/03/2005	Grande Anse	0	0
21/03/2005	Grande Anse	0	0
24/03/2005	Grande Anse	0	0
28/03/2005	Grande Anse	0	0
31/03/2005	Grande Anse	0	0
04/04/2005	Grande Anse	0	0
07/04/2005	Grande Anse	0	0
12/04/2005	Grande Anse	0	0
14/04/2005	Grande Anse	0	0
18/04/2005	Grande Anse	0	0
21/04/2005	Grande Anse	0	0
25/04/2005	Grande Anse	0	0
28/04/2005	Grande Anse	0	0
02/05/2005	Grande Anse	0	0
06/05/2005	Grande Anse	0	0
10/05/2005	Grande Anse	0	0
13/05/2005	Grande Anse	0	0
17/05/2005	Grande Anse	0	0
20/05/2005	Grande Anse	0	0
23/05/2005	Grande Anse	0	0
26/05/2005	Grande Anse	0	0
30/05/2005	Grande Anse	0	0
03/06/2005	Grande Anse	0	0
06/06/2005	Grande Anse	0	0
10/06/2005	Grande Anse	0	0
13/06/2005	Grande Anse	0	0
17/06/2005	Grande Anse	0	0
20/06/2005	Grande Anse	0	0
24/06/2005	Grande Anse	0	0
27/06/2005	Grande Anse	0	0
01/07/2005	Grande Anse	0	0
04/07/2005	Grande Anse	0	0
08/07/2005	Grande Anse	0	0
11/07/2005	Grande Anse	0	0
Total		0	0

Annexe 10 : Données du suivi des traces de tortues imbriquées sur l'Îlet Fajou – Données 2005 – PNG

n°semaine	nombre de traces	nombre de comptages
19	8	2
20	3	1
21	1	1
22	5	2
23	0	0
24	11	2
25	0	0
26	10	2
27	5	1
28	5	1
29	5	1
30	5	2
31	5	1
32	6	1
33	0	0
34	0	0
35	0	0
36	12	1
37	6	1
38	4	1
TOTAL	91	20

Annexe 11 : Description des plages de la Désirade – 2005 – Association Kap'Natirel DELCROIX Eric TIRARD Nicolas

La **côte Nord** de l'île est essentiellement composée de falaises souvent très difficiles d'accès du fait du faible nombre de pistes allant jusqu'au littoral. Elles se perdent le plus souvent dans une végétation arbustive dense ou dans des propriétés privées grillagées. Nous en avons néanmoins trouvé deux qui aboutissent au mieux à des petites plages de galets. L'essentiel de la côte est constitué de rochers.

A l'**extrémité Est** (Grande Savane), la situation est assez semblable, les plages sont petites quand il y en a et de texture grossière.

L'ensemble des côtes Nord et Est semblent donc en première approche avoir un potentiel de ponte nul ou très faible.

Les plages qui présentent un faciès à priori attractif sont toutes situées **au Sud de l'île**. D'Est en Ouest on trouve :

- La plage de **Baie-Mahault**, petite anse de sable, qui se prolonge coté Est par une petite plage de sable envahie derrière un ensemble de gros rochers.
- Une petite crique de 20m de sable avec des manceniliers.
- La plage de « **petite rivière** », assez grand linéaire de sable planté essentiellement de cocotiers (plage d'hôtel).
- 3 petites anses de sables de 40 et 20 m environ accessibles depuis la route par de petites traces pour deux d'entre elles et par une propriété privée pour la plus à l'est. L'arrière de ces plages, composé de végétation basse (patates bord de mer) semble attractif pour les tortues imbriquées.
- La **plage du souffleur**, grande plage où l'on compte beaucoup de bateaux de pêcheurs et de cocotiers.
- Les plages Est et Ouest autour du bourg de **Beauséjour**, qui présentent la même physionomie que la plage du souffleur.
- A l'extrémité Ouest, on trouve un grand linéaire de plage de faible « profondeur » le long de la piste de l'aérodrome (**plage de l'aérodrome**). Une forte végétation génère un habitat à priori favorable aux tortues imbriquées.
- Cette plage se termine par une courte portion de falaise derrière laquelle la **plage du colibri** prend le relais. Le sable y est plus fin et la plage plus large.

Nous avons donc localisé 10 plages de taille et de configurations très variables sur la côte sud de l'île qui semblaient à priori accueillantes pour les pontes de tortues marines.

Annexe 12 : Liste des tortues vertes observées à Marie-Galante – Données 2005 – Bénévoles de Marie-Galante

	Nom	Bagues1			Bagues2			Plages	CCL	ADN	Dates ponté				Divers
		Gauche1	Droite1	Date	Gauche2	Droite2	Date	Les Galets			1	2	3	4	
1	R-CANDICE	FWI 3130	FWI 3133	02/08/05				x	116,0	non	02/08/05	05/09/05			
2	FORTUNE	FWI 3126	FWI 3132	20/08/05				x		non	20/08/05				
3	CALINE	FWI 1406		09/09/02	FWI 3135	FWI 3134	23/08/2005	x	109,0	non	23/08/05	06/09/05			
4	HELENE	F 1369	F 1368	19/08/05				x		non	19/08/05	10/09/05	22/09/05		
5	NICAISE	FWI 3144	FWI 3148	10/09/05				x	111,0	non	10/09/05	20/09/05			
6	FERDILOU	FWI 3140	FWI 3139	17/09/05				x	116,0	non	17/09/05				
7	MARIE-MADELEINE	FWI 3145	FWI 3141	20/09/05				x	112,0	non	20/09/05				
8	PLEIADE	FWI 3137	FWI 3143	23/09/05				x	100,0	non	23/09/05	04/10/05			

Annexe 13 : Liste des tortues imbriquées observées à Marie-Galante – Données 2005 – Bénévoles de Marie-Galante et Kap'Natirel

Nom	Bagues1			Bagues2			Plages			CCL	ADN	Dates ponte				ECF	Ratio observation
	Gauche1	Droite1	Date	Gauche2	Droite2	Date	3 îlets	Folle A.	Gde A.			1	2	3	4		
REGAN CATHERINE	F 1372	F 1374	27/04/05				3 îlets			86,0	non	27/04/05	07/06/05	20/06/05		5	1/3
LILI II	FWI 3110	FWI 3111	25/05/05				3 îlets	FA		96,0	non	25/05/05	22/06/05			3	0/1
BRIDJET	FWI 3101	FWI 3102	03/06/05				3 îlets				non	03/06/05	18/06/05			2	-
RHYCHENE	FWI 3103	FWI 3104	03/06/05				3 îlets			86,0	oui	03/06/05	18/06/05			2	-
SPICA	FWI 3106	FWI 3107	05/06/05				3 îlets				non	05/06/05	18/06/05			2	-
PORTO RICO	XXP 868	BP 9125					3 îlets				oui	05/06/05	19/06/05			2	-
TIKEL	FWI 3108	FWI 3109	08/06/05				3 îlets			81,0	oui	08/06/05	25/06/05			2	-
CACOU		FWI 3113	08/06/05	FWI 2773		21/06/05	3 îlets			86,0	non	08/06/05	21/06/05	05/07/05		3	1/1
BETTY	FWI 3116	FWI 3115	10/06/05				3 îlets			82,0	non	10/06/05				1	
MICHOU		FWI 1257	29/05/01	FWI 2489		11/06/05	3 îlets	FA		92,0	non	11/06/05	25/06/05			2	-
R-MARIE-ALICE	FWI 2490	FWI 2493	12/06/05				3 îlets			87,0	non	12/06/05	27/06/05	11/07/05	27/07/05	4	2/2
BIRTHE	FWI 2476	FWI 2499	13/06/05				3 îlets			91,0	oui	13/06/05	22/08/05			6	0/4
R-BIBI	FWI 2492	FWI 2486	13/06/05				3 îlets			91,0	non	13/06/05	03/07/05	03/08/05		4	1/2
R-ANNIKA	FWI 2479	FWI 2485	13/06/05				3 îlets			89,0	non	13/06/05				1	
MELANIE	FWI 3118	FWI 3117	14/06/05				3 îlets			86,0	non	14/06/05	30/06/05	13/08/05		5	1/3
ELODIE	FWI 2483	FWI 2494	14/06/05				3 îlets			79,5	oui	14/06/05				1	
MAEVA	FWI 1657		05/06/03		FWI 2484	15/06/05	3 îlets			85,0	non	15/06/05	29/06/05	13/07/05	10/08/05	5	2/3
R-AGREG	FWI 3125	FWI 3122	15/06/05				3 îlets			90,0	non	15/06/05				1	
R-THERESINE	FWI 3120	FWI 3119	15/06/05				3 îlets			88,0	non	15/06/05				1	
LOUISE	FWI 1021		24/06/03		FWI 2487	15/06/05	3 îlets			86,0	oui	15/06/05	29/06/05			2	-
R-SANDRA	FWI 2482	FWI 2500	16/06/05				3 îlets			88,0	non	16/06/05	30/06/05	07/08/05	19/08/05	6	2/4
R-JOJO	FWI 2495	FWI 2491	16/06/05				3 îlets			82,0	non	16/06/05	30/06/05			2	-
R-CAMILLE	FWI 2497	FWI 2498	16/06/05				3 îlets			89,0	non	16/06/05				1	
R-THERESE II	FWI 3123	FWI 3122	17/06/05				3 îlets			85,0	non	17/06/05				1	
CLAROUCHKA	FWI 2454	FWI 2452	17/06/05				3 îlets			85,0	oui	17/06/05				1	
R-CALYPSO	FWI 2481	FWI 2477	17/06/05				3 îlets			97,0	non	17/06/05	13/07/05			3	0/1

R-RAÏSSA	FWI 2459	FWI 2462	18/06/05				3 filets		86,0	non	18/06/05	01/08/05			4	0/2
MILANA	FWI 2457	FWI 2469	18/06/05				3 filets		84,0	oui	18/06/05				1	
R-ENCOCHAE	FWI 2466	FWI 2472	18/06/05				3 filets		90,5	non	18/06/05				1	
BUZZNAWAK		FWI 1696	23/06/02	FWI 2769		19/06/05	3 filets		91,0	non	19/06/05				1	
MOMO	FWI 2775	FWI 2772	19/06/05				3 filets		87,0	non	19/06/05				1	
R-ALIGNE	FWI 2496	FWI 2451	19/06/05				3 filets		84,0	non	19/06/05				1	
GWADA	FWI 2768	FWI 2767	20/06/05				3 filets		96,0	oui	20/06/05	18/08/05			5	0/3
MELUSINE	FWI 2468	FWI 2471	20/06/05					FA	91,0	oui	20/06/05				1	
ROBERTE	FWI 2461	FWI 2460	20/06/05					FA	84,0	oui	20/06/05				1	
PRUNNE	FWI 1673		14/07/02	FWI 2475	FWI 2474	21/06/05		FA	99,0	non	21/06/05				1	
FORDI	FWI 2473	FWI 2453	21/06/05				3 filets	FA	87,5	oui	21/06/05	11/08/05			4	0/2
CATERPILLA	FWI 2465	FWI 2467	22/06/05					FA	94,0	oui	22/06/05				1	
ZIGGY	FWI 2761	FWI 2762	22/06/05				3 filets		84,0	oui	22/06/05	18/08/05			5	0/3
PIPIRITE	FWI 2464	FWI 2766	22/06/05				3 filets		90,0	oui	22/06/05				1	
MIDINETTE	FWI 2774	FWI 2771	23/06/05					FA	97,0	oui	23/06/05				1	
SUZIE	FWI 2764	FWI 2751	23/06/05				3 filets		90,0	oui	23/06/05	07/07/05			2	-
WINDIA	FWI 2733	FWI 2732	23/06/05		FWI 2783	13/08/05	3 filets		95,0	non	23/06/05	06/07/05	13/08/05		5	1/3
DANTANA	FWI 2726	FWI 2727	23/06/05	FWI 3731		18/08/05	3 filets		89,0	non	23/06/05	07/07/05	18/08/05		5	1/3
R-MERE LABAT	FWI 2752	FWI 2765	23/06/05				3 filets		93,0	non	23/06/05				1	
R-PLOUFI	FWI 2458	FWI 2470	23/06/05					FA	92,0	oui	23/06/05				1	
R-SPLATCH	FWI 2796	FWI 2797	24/06/05					FA	95,0	non	24/06/05				1	
LEA	FWI 2787	FWI 2759	25/06/05				3 filets		93,0	oui	25/06/05				1	
R-EPICE	FWI 2729	FWI 2728	25/06/05				3 filets		90,0	non	25/06/05				1	
R-CHERYL II	FWI 3112	FWI 3114	25/06/05				3 filets		88,0	non	25/06/05	08/08/05	22/08/05		5	1/3
TRUCHIA	FWI 2758	FWI 2795	25/06/05				3 filets		88,0	non	25/06/05				1	
R-TRYO	FWI 2799	FWI 2800	25/06/05					FA	87,0	non	25/06/05				1	
R-GERALDINE	FWI 2753	FWI 2755	25/06/05					FA	91,0	non	25/06/05				1	
R-KIM	FWI 2757	FWI 2790	26/06/05					FA	88,0	non	26/06/05				1	
R-GRANDE-OURSE	FWI 2792	FWI 2770	26/06/05				3 filets		90,0	oui	26/06/05				1	
R-HUE	FWI 2788	FWI 2789	27/06/05					FA	92,0	non	27/06/05				1	
R-CHLOE	FWI 2756	FWI 3152	28/06/05					FA	84,0	non	28/06/05				1	
FLASH	FWI 2763	FWI 2760	28/06/05				3 filets		88,0	non	28/06/05	13/07/05			2	-
R-DEMOISELLE	FWI 3170	FWI 3169	29/06/05					FA	87,0	non	29/06/05				1	

ROCHEFORT	FWI 3167	FWI 3168	29/06/05					FA		90,0	non	29/06/05				1	
ATALANTE	FWI 3160	FWI 3155	29/06/05					FA		90,0	non	29/06/05				1	
R-ALICIA	FWI 2750	FWI 2749	03/07/05				3 filets			80,0	non	03/07/05				1	
VALERIE	FWI 1276		08/07/00									06/07/05				1	
CHERYL	FWI 1475	FWI 2051	02/08/02				3 filets			90,0	non	07/07/05				1	
BLANCHE	FWI 2740	FWI 2744	13/07/05				3 filets			92,0	non	13/07/05				1	
R-CECILE	FWI 2488	FWI 2739	15/07/05				3 filets			94,0	non	15/07/05				1	
DELPHIA	FWI 2730	FWI 2738	23/07/05				3 filets				non	23/07/05				1	
ANGELIQUE		FWI 2734	25/07/05	FWI 2791		07/08/05	3 filets			87,0	non	25/07/05	07/08/05	19/08/05		3	1/1
AMANDINE	FWI 2747	FWI 2746	25/07/05				3 filets			86,0	non	25/07/05				1	
PANDORA	FWI 2743	FWI 2742	03/08/05	FWI 2782		18/08/05	3 filets			92,0	non	03/08/05	18/08/05			2	-
MARYSE	FWI 2723		04/08/05				3 filets			94,0	non	04/08/05				1	
SARAH LA BELLE	FWI 2855	FWI 3154	05/08/05				3 filets			85,0	non	05/08/05				1	
MANUELLA	FWI 2856	FWI 3166	05/08/05				3 filets			89,0	non	05/08/05	19/08/05			2	-
OPHELIA	FWI 2784	FWI 1484	15/05/03	FWI 2781		20/08/05	3 filets			92,0	non	06/08/05	20/08/05			2	-
CANDICE	FWI 3156	FWI 3157	07/08/05				3 filets			86,0	non	07/08/05	19/08/05			2	-
R-CHLOE LA SAUVAGE	FWI 2854	FWI 3153	07/08/05				3 filets			85,0	non	07/08/05				1	
FLOUP		FWI 2867	09/08/05	FWI 2780		21/08/05	3 filets				non	09/08/05	21/08/05			2	-
MAUD	FWI 2866	FWI 2864	09/08/05				3 filets			85,0	non	09/08/05				1	
R-JUANA			10/08/05				3 filets				non	10/08/05				1	
WANA	FWI 3121	FWI 2748	10/08/05				3 filets			90,0	non	10/08/05				1	
RENEE	FWI 1247	FWI 1248	23/07/01				3 filets				non	10/08/05				1	
R-CALCURENA	FWI 2790	FWI 2852	11/08/05				3 filets			84,0	non	11/08/05	24/08/05			2	-
MADIC	FWI 2786	FWI 2785	11/08/05	FWI 2863		24/08/05	3 filets			85,0	non	11/08/05	24/08/05			2	-
R-RAISINE	FWI 2754	FWI 2865	11/08/05				3 filets			91,0	non	11/08/05				1	
FADIESE			12/08/05				3 filets			82,0	oui	12/08/05				1	
R-A'TUIN	FWI 2875	FWI 2874	14/08/05				3 filets			89,0	non	14/08/05				1	
R-PICCOLINA	FWI 2862	FWI 2859	14/08/05				3 filets			76,0	non	14/08/05				1	
R-FADWA	FWI 2872	FWI 2873	14/08/05				3 filets			92,0	non	14/08/05				1	
TIRONDELLE	FWI 2870	FWI 3171	16/08/05				3 filets			90,5	non	16/08/05				1	
R-LYNDA II	FWI 2514	FWI 2515	20/08/05					FA		88,0	non	20/08/05				1	
LEFFE	FWI 2510	FWI 2511	20/08/05					FA		90,5	non	20/08/05				1	
LAURE	FWI 3105	FWI 2094	11/07/02		FWI 2741	22/08/05	3 filets			92,5	non	05/07/05	22/08/05			4	0/2

		FWI 2778	FWI 2779	23/08/05				3 filets			90,0	non	23/08/05				1	
JURINIFA		FWI 2463	FWI 2868	24/08/05				3 filets			90,5	oui	24/08/05				1	
BIZBAZISIS		FWI 2861	FWI 2869	24/08/05				3 filets			82,0	non	24/08/05				1	

Annexe 14 : Données Taux de réussite à l'émergence plage de Trois-Ilets – Données 2005 – Kap'Natirel

IDENTITE DE LA TORTUE				PROFONDEUR DU NID			COMPTAGE			TAUX DE REUSSITE A L'ECLOSION	ETAT DES OEUFS NON ECLOS					TAUX DE REUSSITE A L'EMERGENCE
Espèce	Nom	Bague Gauche	Bague Droite	Profondeur des premiers œufs trouvés	Profondeur des derniers œufs trouvés	Hauteur du nid après éclosion	Nombre d'œufs éclos	Nombre d'œufs non éclos	Nombre d'œufs total		prédatés avant éclosion	"non développé"	"jeune"	"vieil embryon"	nouveaux-nés éclos mais morts dans le nid	
Ei	Betty	FWI 3116	FWI 3115				137	0	137	100,00%	0	0	0	0	0	100,00 %
Ei	Aligne	FWI 2496	FWI 2451	38 cm	49 cm	11 cm	126	9	135	93,33%	0	4	1	4	0	93,33 %
Ei	Louise	FWI 1021	FWI 2487	47 cm	60 cm	13 cm	159	12	171	92,98%	4	2	1	5	1	92,40 %
Ei	Mélanie	FWI 3118	FWI 3117	34 cm	54 cm	20 cm	133	26	159	83,65%	3	14	0	9	0	83,65 %
Ei	Birthe	FWI 2476	FWI 2499	38 cm	54 cm	16 cm	139	30	169	82,25%	0	27	0	3	0	82,25 %
Ei	Camille	FWI 2497	FWI 2498	38 cm	58 cm	20 cm	197	3	200	98,50%	2	1	0	0	1	98,00 %
Ei	Buzznawak	FWI 2769	FWI 1696	42 cm	57 cm	15 cm	167	39	206	81,07%	5	13	17	4	4	79,13 %
Ei	Milana	FWI 2457	FWI 2469	43 cm	60 cm	17 cm	115	11	126	91,27%	8	2	1	0	0	91,27 %
Ei				40 cm	53 cm	13 cm	164	18	182	90,11%	6	8	0	4	2	89,01 %
Ei				37 cm	50 cm	13 cm	113	15	128	88,28%	4	9	2	0	1	87,50 %
Ei	Jojo	FWI 2495	FWI 2491	37 cm	53 cm	16 cm	97	6	103	94,17%	2	2	0	2	0	94,17 %
Ei	Raïssa	FWI 2459	FWI 2462	37 cm	51 cm	15 cm	130	6	136	95,59%					0	95,59 %
Ei	Michou	FWI 2489	FWI 1257	50 cm	60 cm	10 cm	152	13	165	92,12%	5	8	0	0	0	92,12 %
Ei	Chéryl II	FWI 3112	FWI 3114	40 cm	52 cm	12 cm	144	9	153	94,12%	2	7	0	0	0	94,12 %

Ei	Grande Ourse		FWI 2770	38 cm	50 cm	12 cm	21	134	155	13,55%	2	123	3	3	0	13,55 %
Ei	Cacou		FWI 3113	40 cm	57 cm	17 cm	150	17	167	89,82%	11	4	1	4	0	89,82 %
Ei	Jojo		FWI 2491	37 cm	49 cm	12 cm	127	9	136	93,38%	1	3	1	1	0	93,38 %
Ei	Suzie		FWI 2751	30 cm	46 cm	16 cm	70	52	122	57,38%	11	17	7	17	1	56,56 %
Ei	Mère Labat		FWI 2765	42 cm	57 cm	15 cm	134	17	151	88,74%	5	12	0	0	0	88,74 %

Annexe 15 : Implication du Service Départemental Guadeloupe de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans le programme de conservation des tortues marines

L'implication du Service Départemental (SD) s'articule au niveau de trois axes :

- Le suivi de la nidification des tortues marines
- La lutte anti-braconnage
- Le suivi des échouages de tortues marines

1 – Le suivi de la nidification des tortues marines

Site de Grande-Anse à Trois-Rivières

A- Le SD coordonnera le suivi de la nidification des tortues marines sur le site de Grande-Anse Trois-Rivières à partir d'un comptage traces à raison de deux fois par semaine du 1^{er} mars au 15 juillet. Le comptage se fera à jour fixe tout au long de la saison (ex : Lundi matin et Jeudi matin). L'espèce recherchée sur ce site est la tortue luth, mais l'activité de ponte d'autres espèces pourra être observée et devront être noter.

40 comptages

Calendrier des suivis figure en annexe 1 :

B- La programmation de suivis de nuit à partir des traces pourra être envisagée pour observer les femelles tortues afin de les baguer, de les mesurer et de faire un prélèvement de tissu pour analyse génétique. Le suivi de nuit peut être assuré, soit par le SD en fonction de ses disponibilités, soit par des bénévoles. Dans ce cas, il est indispensable de communiquer chaque observation de trace au coordinateur du Réseau afin d'organiser les prospections de nuit.

Grande-Terre

Ce travail consiste à améliorer les connaissances sur l'activité de ponte des tortues marines en Grande-Terre et de définir des sites de ponte potentiellement intéressants. Ce travail permettra par la suite de développer un suivi scientifique sur certains sites afin d'étudier la dynamique de population des tortues nidifiant en Guadeloupe

Commune	Plage	Date de suivi (n°semaine)	Nombre de comptage
Port-Louis	Anse du Souffleur	18 ;20 ;22 ;24 ;26 ;28 ;30 ;32; 34 ;36 ;38 ;40	12
	Anse Lavolvaine	18 ;20 ;22 ;24 ;26 ;28 ;30 ;32; 34 ;36 ;38 ;40	12
Anse Bertrand	Anse Fontaine	18 ;20 ;22 ;24 ;26 ;28 ;30 ;32; 34 ;36 ;38 ;40	12
Saint-François	Les Salines	19 ;21 ;23 ;25 ;27 ;29 ;31 ;33 ;35 ;37 ;39	11
	Anse Tarare	19 ;21 ;23 ;25 ;27 ;29 ;31 ;33 ;35 ;37 ;39	11
	Anse à la Gourde	19 ;21 ;23 ;25 ;27 ;29 ;31 ;33 ;35 ;37 ;39	11
	Anse à l'eau	19 ;21 ;23 ;25 ;27 ;29 ;31 ;33 ;35 ;37 ;39	11
	Baie Sainte-Marie	19 ;21 ;23 ;25 ;27 ;29 ;31 ;33 ;35 ;37 ;39	11
Sainte-Anne	Bois-Jolan	19 ;21 ;23 ;25 ;27 ;29 ;31 ;33 ;35 ;37 ;39	11

Les comptages sur les plages de Port-Louis et de Anse Bertrand se feront le même jour = **12 jours de travail en 23 semaines.**

Les comptages sur les plages de Saint-François et de Sainte Anne se feront le même jour = **11 jours de travail en 23 semaines.**

Ce travail consiste à recueillir directement les indices d'activité de ponte sur les plages de ce secteur ou indirectement lors de contacts avec la population locale. La période de prospection s'étend de mai à octobre.

Equipement des agents du SD

Le matériel de baguage, de prise de mesure et de prélèvement de tissu sera remis aux agents de l'ONCFS.

En début de saison une formation des agents de l'ONCFS pourra être organisé par l'animateur du Réseau si cela s'avère nécessaire.

2 – La lutte anti-braconnage

A - Le SD développera les échanges avec la brigade de police des Affaires Maritimes et la brigade de Gendarmerie maritime afin de mieux cerner le problème du braconnage et de faire remonter ces informations au coordinateur du Réseau.

Contacts

Police des Affaires Maritimes : Joël Roche 0690 57 99 15

Brigade de Gendarmerie Nautique : M.Bisquet 0690 49 25 93

B – Le SD fera de la présence de nuit ou au levé du jour sur différents secteurs de l'archipel guadeloupéen afin de prévenir le braconnage. Le travail consistera à faire un allé/retour par plage.

Pour les secteurs de Grande-Terre la prévention du braconnage et les comptages traces pourront se faire à la même occasion.

Sur les autres secteurs d'autres équipes sont en charge des suivis, soit par prospection de nuit, soit par comptage traces. Les indices d'activité de ponte ne devront surtout pas être effacés, mais noter et communiqué à l'animateur du Réseau.

Sur les dépendances, les séjours des agents de l'ONCFS s'étaleront sur 3 jours. La présence sur les plages pourra aussi se faire de jour.

Secteur	Plage	Semaine	Nombre de tournée
Nord Basse-Terre	Anse de Nogent – Plage de Cluny – Anse à la Perle – Grande-Anse – Plage Leroux.	15 (présence levé du jour) 20 (présence de nuit) – 32 (présence levé du jour) – 37 (présence de nuit)	4
Nord Grande-Terre	Anse du Souffleur – Anse Lavolvaine – Anse Fontaine	22 (présence de nuit) – 26 (présence levé du jour) – 30 (présence de nuit) – 34 (présence levé du jour) – 38 (présence de nuit)	5 (comprises dans les comptages traces)
Sud Grande-Terre	Les Salines – Anse Tarare – Anse à la Gourde – Anse à l'eau – Baie Sainte Marie – Bois Jolan	23 (présence de nuit) – 27 (présence levé du jour) – 31 (présence nuit) – 35 (présence levé du jour) – 39 (présence nuit)	5 (comprises dans les comptages traces)
La Désirade		3 jours fin juin + 3 jours début septembre	2 fois 3 jours
Les Saintes	Plages de Terre-de-Haut	3 jours mi-juillet + 3 jours fin septembre	2 fois 3 jours
Marie-Galante	Anse de Vieux-Fort – Plage de Moustique – Plage de Saint-Louis – Plage de Trois-Ilets – Petite-Anse – Plage de la Ferrière – Plage des Galets	3 jours début juin + 3 jours fin août	2 fois 3 jours

4 jours sur Nord Basse-Terre

6 jours sur la Désirade

6 jours sur les Saintes

6 jours sur Marie-Galante

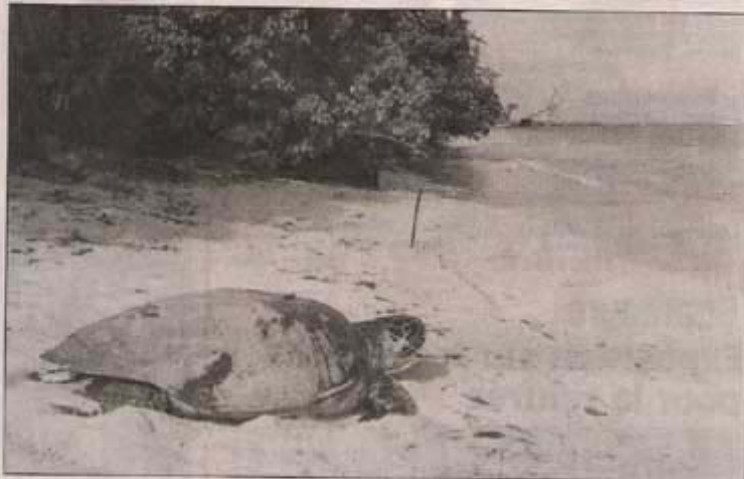
3 – Les échouages :

Echouage de tortue marine morte : Le coordinateur du Réseau Tortues Marines est averti en cas d'échouage. S'il juge opportun de se rendre sur les lieux de l'échouage afin de procéder à une analyse de l'animal, il peut soit y aller, soit mandater une personne habilitée pour le faire. Dans le cas où il n'y aurait personne pour effectuer l'analyse de la tortue, le SD sera sollicité.

Découverte de tortue marine blessée : Le coordinateur du Réseau Tortue, ainsi que le centre de soin sont avertis lorsqu'une tortue marine est blessée. Le rapatriement de l'animal vers le centre de soin est organisé par le coordinateur du Réseau qui peut s'appuyer sur les personnes habilitées au transport de tortues (Liste ci-dessous). Le SD sera sollicité pour le rapatriement d'un animal blessé.

Marie-Galante

Le Réseau tortues contre l'éclairage public



Le 18 juin dernier une tortue, attirée par les lumières de l'hôtel La Cohoba, s'y est aventurée. Heureusement, elle a pu être sauvée et remise à l'eau. Auparavant, elle a été baguée et baptisée du nom de l'hôtel.

Il y a deux semaines, la mise en place d'un réseau d'éclairage public sur le secteur de Folle-Anse et Trois-Ilets, à Grand-Bourg a mis en alerte les bénévoles du Réseau tortues de Marie-Galante. Selon eux, cet éclairage représenterait un véritable danger pour les chéloniens, qui ont fait de la plage de Trois-Ilets un lieu de ponte privilégié, en raison de la présence de forêt en bordure de plage.

Le Réseau tortues affirme que les tortues sont fréquemment attirées par les lumières, risquant ainsi de se faire écraser, de s'égarer, de se retrouver de l'autre côté de la route... Dans pareil cas, si elles sont retrouvées au lever du jour, il est souvent trop tard pour les remettre à l'eau. Il fallait donc réagir vite.

Les bénévoles ont donc jugé bon d'écrire aux élus pour leur faire comprendre la nécessité de ne pas éclairer cette portion de route, de façon à ne pas mettre en péril plusieurs années de travail. Il y a quelques jours encore, ils ne savaient toujours pas si les travaux al-

laient continuer ou pas. Il semblerait que le chantier ne doit finalement pas se poursuivre sur la portion de route allant du carrefour de Maréchal à Saint-Louis. Il concernera celle s'étendant de Maréchal jusqu'au début de la longue ligne droite de Trois Ilets-Folle Anse et, dans l'autre sens, de Saint-Louis au trois chemin de Folle-Anse.

Pour le Réseau, il s'agit d'une belle victoire, qui montre notamment la compréhension dont ont su faire preuve les responsables des travaux.

Le combat continue

Depuis la création du Réseau, en 2000, celui-ci est sous la responsabilité de David Guyader, de l'Office national des forêts, qui n'a cessé de militer pour la protection de l'espèce.

Aujourd'hui, il compte une dizaine de patrouilleurs confirmés, capables de baguer une tortue, auxquels s'ajoute une vingtaine d'autres membres. Les Marie-Galantais s'intéressent de plus en plus aux tortues. « Mais il serait souhaitable,

explique Sophie Guilloux, enseignante installée depuis de nombreuses années sur l'île, qu'ils s'impliquent davantage. »

Les responsables du réseau n'ont cessé de répéter que la protection des tortues peut être un atout touristique non négligeable pour la Grande galette. Stéphanie Kanel, scientifique qui étudie depuis trois ans les tortues imbriquées — appelées plus communément karet —, est actuellement sur l'île pour approfondir ses travaux sur cette espèce qui affectionne la plage de Trois Ilets « lieu remarquable », selon elle.

FH.

En chiffres

Depuis les débuts du Réseau, plus de deux cents tortues ont été baguées. Une tortue peut pondre jusqu'à cent œufs et peut revenir quatre à cinq fois dans la saison. Elle reviendra ensuite tous les deux ans, à quelques exceptions près. Sur mille tortues, une seule parviendra à l'âge adulte, 30 ans, qui est l'âge de la reproduction.

« Sauver la tortue, c'est la laisser tranquille »

Les acteurs du réseau de suivi des tortues marines ont dressé, dimanche, au Rocher de Malendure, un tableau positif du travail pour la protection de ces espèces.

Dans le cadre de la Semaine du développement durable qui s'achèvera dimanche, les acteurs du réseau de suivi des tortues marines (✓) ont réalisé une nouvelle action de sensibilisation à la protection de ces reptiles marins. Ils ont procédé, dimanche, à un lâcher de trois tortues (une imbriquée ou karek et deux vertes), dans les eaux tièdes des îlets Pigeon, au large de Malendure. Un site propice à leur alimentation avec des zones d'herbiers, des récifs et des éponges.

Soignées par les techniciens de l'Acquarium de Guadeloupe, les tortues ont été baguées, avant de recouvrer la liberté dans leur milieu



Après plusieurs mois de soins, les tortues ont été baguées avant d'être relâchées.

naturel. Un prélèvement de peau a été réalisé également, afin de savoir à quelle population elles appartiennent.

Une protection intégrale, depuis 1991

Les intervenants, qui œuvrent pour la protection du milieu marin, ont présenté un tableau positif d'une vingtaine d'années de travail, ayant changé fondamentalement les mentalités au sujet de la nécessité de la protection des tortues marines. Chacun a expliqué comment il participe à la sauvegarde de ces richesses.

Ainsi, l'augmentation des tortues, depuis 1991, le recensement des pontes et des traces, le nombre de tortues accueillies et traitées chaque année en centre de soins, n'ont plus de secret pour les parents et les enfants, présents à la journée. Et si l'on n'a pu constater une réelle prise de conscience de l'importance de la protection des tortues, les intervenants ont tout de même souligné les menaces qui continuent de peser sur ces espèces : captures accidentelles dans les filets de pêche, braconnage et destruction des habitats, notamment des plages de ponte... « Sauver la tortue, c'est surtout la laisser tranquille... », ont-ils rappelé.

Il faut savoir que dans les années 1980, la conservation des tortues

Soignées, puis relâchées

La tortue imbriquée ou karek avait été capturée le jour de sa naissance sur une plage du département par une famille qui souhaitait l'élever en captivité. Un bassin trop petit et une alimentation inadaptée ont provoqué de graves problèmes de santé pour l'animal qui a fini par arriver au centre de soins.

Deux tortues vertes avaient été trouvées en novembre dernier sur la plage de Sainte-Anne, victimes d'une nappe de pétrole qui les avait complètement recouvertes. Elles avaient également ingéré une grande quantité d'hydrocarbure, nécessitant quatre heures de nettoyage par les techniciens de l'Acquarium pour les débarrasser de leur gangue de pétrole. Pour leur laver les intestins, ils leur ont fait suivre un régime à base de mayonnaise, afin de diluer le mazout.



Ceux qui œuvrent pour leur sauvegarde ont aidé les tortues à repartir.

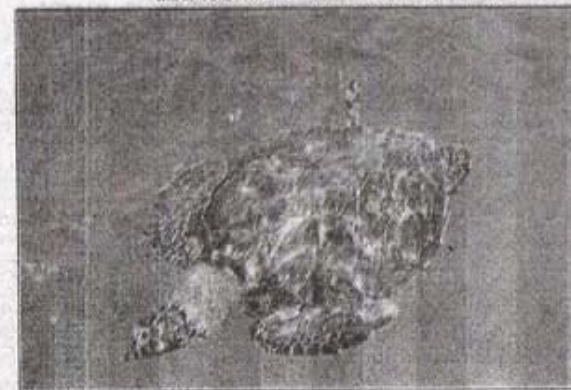
marines dans les Antilles françaises était jugée particulièrement préoccupante. Ce constat et les recommandations pour une restauration durable, ont abouti à la protection intégrale des animaux et de leurs œufs par arrêté préfectoral du 2 octobre 1991.

Cette réglementation interdit la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la mutation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation ou le transport,

le colportage, l'utilisation, la vente ou l'achat de spécimens des espèces luth, caouanne, olivâtre, de Riddley, à écailles et verte.

Maurice Damase

✓ Direction régionale de l'environnement, Kap'Nat'ère, Evénement tropical, Karek, parc national, Office national des forêts, direction régionale des affaires maritimes, douanes, Office national de la chasse et de la faune sauvage



Quel bonheur de retrouver son milieu naturel !

Marie-Galante

Grand-Bourg ■

Gisèle remise à l'eau



Après avoir été transportée dans une fourgonnette, la tortue a été relâchée sur la plage.

Une tortue imbriquée de près de 80 kg a été sauvée d'une mort certaine grâce au comportement citoyen de touristes, du directeur et du personnel de l'hôtel Cohoba, et des agents de l'ONF, l'Office national des forêts.

Il y a quelques années cette tortue imbriquée aurait certainement terminé ses jours en colombo, ou autres mets savamment concoctés, par ceux qui l'auraient trouvée. Mais voilà, la réglementation a changé depuis 1991 et les mentalités ont suivi, tant bien que mal. Si certains osent encore braver l'interdit, ce n'est heureusement pas le cas de tout le monde. Et sauver une tortue d'une

mort certaine peut laisser des souvenirs impérissables.

C'est certainement ce qui vient d'arriver à une dizaine de touristes de l'hôtel de Folle-Anse. Il est à peine 7 heures, et quelques touristes dorment encore dans leurs appartements, quand ils sont réveillés par l'abolement d'un chien. « Je ne pouvais croire ce que je voyais, affirme l'un d'eux : une tortue sous notre véranda ! Surtout que, la veille au soir, le directeur de l'hôtel avait évoqué leur présence, parfois, sur la plage, mais aussi dans l'enceinte de l'hôtel, lorsqu'elles s'égareraient. Ensuite, j'ai pensé que je ne m'étais pas remis des deux ou trois ti-

punchs de la veille. Mais la scène était bien réelle : devant nous se trouvait une tortue qui avait été déviée de son objectif de plus de cent mètres par un chien. »

Chaîne de solidarité

Rapidement les responsables de l'hôtel et le personnel étaient prévenus. Eux-mêmes alertaient l'ONF. Et puis la solidarité s'est mise en place. Pour baguer la tortue, d'abord, mais surtout pour la ramener à la plage. Là, c'est la fourgonnette de l'hôtel qui a été utilisée.

« Nous n'aurions jamais pu faire ça seuls, affirme David Guyader, le responsable de l'ONF. Nous devons remercier la direction et le personnel de l'hôtel. »

Une fois arrivée sur la plage et baptisée du nom de Gisèle, la tortue a été déposée de façon à ce qu'elle puisse repartir. A cause de sa fatigue apparente, la tortue a mis près de cinq minutes — le temps de quelques clichés et d'un film souvenir pour l'ONF — avant de pouvoir plonger dans la grande bleue.

Selon David Guyader, Gisèle devrait revenir dans peu de temps, sur la même plage où celles environnantes, pour accomplir sa mission qui est de pondre, car elle n'en a pas eu le temps ce matin-là.

F.H.



C'est derrière cet appartement que Gisèle est venue se réfugier, par peur du chien.

Deshais

Sept tortues à la mer



Avant de libérer la tortue caouanne, la vétérinaire, aidée par des bras solides, a bague les deux nageoires du reptile.

Vers 10 heures, samedi, le réseau Tortues — regroupant les associations Kap naturel, Le Gaïac et Tropic sub — a lâché sept tortues sur la petite plage du bourg. « Nous lâchons d'abord une tortue caouanne, jeune adulte de 15 à 20 ans et pesant 50 kilos, expliquait Mathieu Coutant, membre du réseau. Ce reptile a été blessé par un gros hameçon de pêche, recueilli par des pêcheurs attentionnés, transporté à l'aquarium du Gosier, où un vétérinaire lui a fait une petite intervention chirurgicale pour enlever l'hameçon. La tortue relâchée trouvera son chemin sur la plage pour rejoindre seule la mer. Les six autres, âgés d'un mois environ, sont des tortues caret.

Elles ont été lâchées à part. J'insiste auprès des gens qui pensent bien faire en nous les ramenant à l'aquarium, pour qu'ils laissent ces jeunes reptiles sur la plage. Les retirer de leur domaine est pour eux une perte importante de repères. »

La tortue caouanne vient manger dans les eaux guadeloupéennes. Elle ne pond pas dans l'archipel, mais sur des côtes situées à des milliers de kilomètres de la Guadeloupe. Avant d'être relâchée, la caouanne a été bague à chaque nageoire avec les numéros 1 450 et 1 449 portant l'adresse du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Jean-Jacques Coudière

Etude

Participer au recensement des tortues marines

Dans le cadre du programme de conservation des tortues marines, l'association Kap'Natirel et la DIREN, recueillent et centralisent des données concernant les échouages de tortues marines mortes ou blessées, sur l'ensemble de la Guadeloupe.

Si vous rencontrez une tortue blessée, vous pouvez contacter l'association Karet, agréée centre de soins, à l'aquarium du Gosier qui prendra en charge l'animal (Mathieu Couiant : 05 90 90 92 38). Si la tortue est morte, contactez l'animateur du réseau Tortues marines Guadeloupe (Eric Delcroix : 06 90 81 12 34) et lui fournir les informations relatives à la tortue morte.

La réglementation en vigueur fait également obligation aux pêcheurs de signaler toute capture accidentelle par engins de pêche auprès de la Direction régionale des affaires maritimes.

En cas d'observation de nouveaux-nés, il est indispensable de ne pas intervenir et de les laisser gagner la mer naturellement. Il est par contre possible de protéger les jeunes tortues des prédateurs (chiens, crabes, oiseaux, ...) et de mettre à l'eau les individus qui pourraient s'égarer (déplacement dans des directions opposées à l'océan) ou se retrouver piégés.

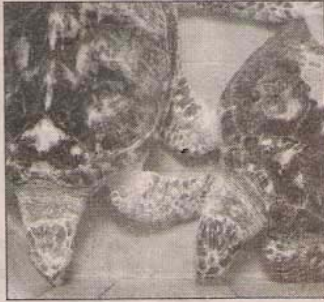
Attention : l'arrêté du 2 octobre 1991 fixant la liste des tortues marines protégées dans le département de la Guadeloupe, interdit la détention de tout ou partie de l'animal, vivant ou mort.



Janvier 2005 – destination Guadeloupe

ENVIRONNEMENT

Recul de la protection des tortues marines



Le gouvernement s'apprête à prendre un arrêté sur les tortues marines, qui pourrait marquer « un recul sans précédent dans la politique de protection » de ces espèces menacées au niveau mondial, a dénoncé, vendredi, un communiqué du Syndicat national de l'environnement (SNE). Le texte autorise la capture et la destruction de tortues « pour prévenir des dommages importants, notamment à l'élevage, aux pêcheries et à d'autres formes de propriété ».

10 janvier 2005 – France Antilles

■ Les tortues dans le collimateur

Protégées depuis des années, les tortues restent l'une des cibles privilégiées des braconniers. Mais elles courent désormais un risque supplémentaire : l'arrêté instaurant leur protection est en passe d'être largement modifié afin d'instaurer des autorisations de prélèvement, dans un but commercial notamment. Les associations de défense se mobilisent. Nous reviendrons sur le sujet.



L'arrêté instaurant une protection stricte des tortues est en passe d'être largement modifié.

21 janvier 2005 – France Antilles

Sauver les tortues

« Comme la mer est extrêmement paisible dans les deux culs-de-sac, et que la mer n'y est pas profonde, on ne saurait croire combien de lamantins, de tortues et tous les autres poissons se plaisent autour des îlets. Il semble que la grande mer s'en épuise pour les remplir ; car je suis très certain que pendant les dix premières années que l'isle a été habitée, on a tiré chaque année plus de trois à quatre mille tortues ... » a écrit Du Tertre en 1670.

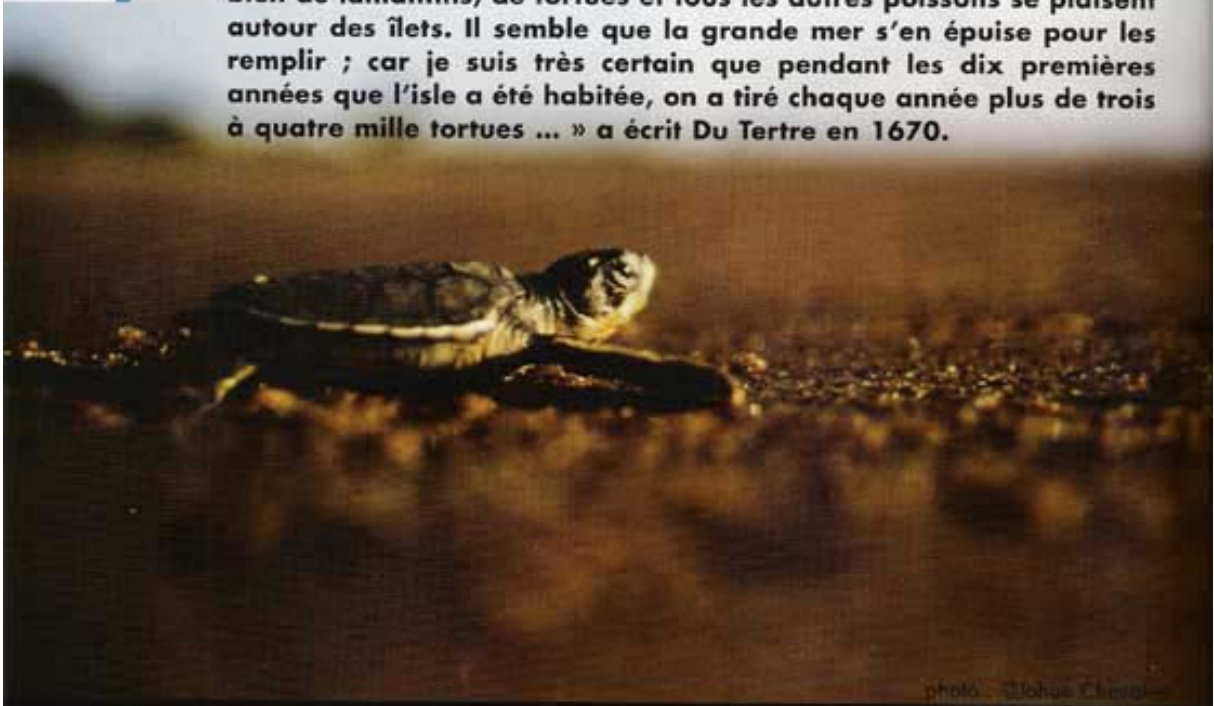


photo : @Johas Cheval



photo : @Frank Mazéas



Ce naturaliste n'aurait pas pu se douter que 334 ans plus tard, les tortues seraient menacées de disparaître. À tel point que pour enrayer ce fléau, dans les années 90, des arrêtés sont publiés dans les départements français de la Caraïbe. Ceux-ci interdisent : « en tout temps la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation ou, qu'ils soient vivants

ou morts, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat des spécimens des espèces de tortues marines présentes en Atlantique ». Leur protection semble porter ses fruits, mais l'effort doit être poursuivi car certaines espèces sont toujours menacées. L'archipel de la Guadeloupe accueille 5 des 7 espèces de tortues marines répertoriées dans le monde. Il s'agit de la tortue imbriquée ou karek,

Tortue luth (Guyane)



la tortue luth, la tortue olivâtre, la tortue verte et la tortue caouane. La tortue à dos plat quant à elle, se limite à l'Océanie. Ces arrêtés ont d'ores et déjà permis de conserver en vie certaines espèces comme la tortue luth en danger d'extinction. Ces reptiles d'un autre âge se rencontrent dans l'océan Atlantique ou en Océanie, dans les mers chaudes et tropicales. Ces tortues marines sont fidèles à leur zone de ponte ce qui oblige ces migratrices à effectuer tout au long de leur vie de nombreux trajets entre leurs sites d'alimentation et les zones où elles déposent leurs oeufs. Lorsque le moment est arrivé, elles sortent de l'eau. Cela arrive souvent pendant la nuit. Guidées par un instinct ancestral, elles se traînent au prix d'efforts incommensurables. Parfois, elles se fauillent entre les

buissons et les taillis à la recherche d'une surface de sable sec. Après avoir creusé un trou au maximum de 45 cm de profondeur, la tortue imbriquée, la plus répandue aux Antilles, vient pondre jusqu'à 150 œufs. Le sexe des nouveaux-nés est déterminé par la température extérieure. Si elle est élevée (30,5°C), des femelles naîtront. Si elle est basse (28 à 29 °C) ce seront des mâles. Le nombre d'œufs pondus par les tortues marines est très important, ce qui permet de compenser la mortalité très élevée au cours du développement. On estime généralement qu'environ un œuf sur mille donnera une tortue adulte capable de se reproduire à son tour. Il faudra attendre 2 mois avant que les nouveaux-nés percent, presque tous en même temps, leur coquille. Ils mettront 3 à 4 jours pour sortir

photos : @Johan Chevalier

Oeufs de tortue imbriquée



Tortue imbriquée

La carapace des tortues imbriquées adultes mesure en moyenne 80 cm. Les adultes pèsent en moyenne 70 kg. Certains individus peuvent atteindre 130 kg. Les jeunes adultes se reconnaissent facilement aux plaques de la carapace, imbriquées comme les tuiles d'un toit. La tête est fine et pourvue d'un long bec pointu. Elles se nourrissent presque exclusivement d'éponges.



Tortue verte

La carapace des tortues vertes adultes mesure autour d'un mètre. Celles-ci pèsent généralement 150 kg, mais plusieurs tortues vertes de plus de 400 kg ont été pêchées dans la Caraïbe. Elles se nourrissent d'herbiers sous-marins et d'algues. Malgré son nom, la tortue verte est plutôt de couleur brun olivâtre.



Tortue luth

Celle-ci représente le plus gros reptile vivant au monde, avec un poids maximum s'approchant de la tonne. La luth est la seule tortue à ne pas avoir d'écailles cornées sur la carapace. Sa dossière est recouverte d'une peau ayant l'aspect du cuir. La peau comme la carapace sont de couleur noire et bleu nuit, tachetées de points blancs. Sa tête énorme se distingue des autres espèces par la présence d'une tache rose, appelée chanfrein, sur la partie frontale et d'un bec présentant deux dents triangulaires. Elle se nourrit de méduses. Son habitat se situe en pleine mer, principalement loin des côtes.



Tortue olivâtre-johan

Particulièrement présente sur les côtes de Guyane, les nouveaux-nés sont unicolores, gris-noir. Cette tortue marine mesure à l'état adulte de 56 à 75 cm. Elle possède deux griffes à chacune de ses pattes. L'olivâtre se nourrit d'algues, de mollusques, de méduses et de crustacés.





Braconnage



Céramique amérindienne représentant une tortue

du nid. Ensuite, les petites tortues utiliseront leur vue pour s'orienter. Elles se dirigeront vers l'endroit le plus lumineux : l'océan. Elles nageront pour se faire prendre dans les grands courants océaniques. Durant leur première année, elles se retrouvent en pleine mer, près des îlots de sargasses. Il s'agit de plantes flottantes qui leur servent d'habitat. Les tortues imbriquées vivront là près de trois ans. D'autres espèces peuvent rester sur les zones pélagiques pour une durée de 5 à 20 ans. Toutefois, certains nouveaux-nés peuvent aussi demeurer autour des récifs proches de leur plage de naissance. La tortue imbriquée atteindrait la maturité sexuelle vers les 20 ans, alors que la tortue verte entre 20 et 30 ans. Il semblerait que leur nombre va en augmentant surtout en ce qui concerne l'imbriquée et ceci grâce aux organisations protectrices des animaux et à l'éducation de la population. Par contre les tortues vertes sont moins visibles car elles ont été longtemps pourchassées en Martinique comme en Guadeloupe. En Guyane, des superstitions entraînent le massacre des tortues luth. Tout comme pour la corne du rhinocéros, le sexe du mâle de cette espèce est recherché pour des soi-disant propriétés aphrodisiaques. Les carapaces également sont revendues à prix d'or pour le Japon. Autrefois, des dizaines de milliers de tortues marines fréquentaient les eaux chaudes des Antilles. Aujourd'hui, certaines espèces sont menacées de disparaître. Ces créatures d'un autre âge ne méritent-elles pas notre respect ?

Joseph Névoit

Le groupe des tortues marines compte 7 espèces.

La tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue à dos plat (*Natador depressus*), la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue de Kemp (*Lepidochelys Kempii*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*).

Les tortues sont des reptiles de l'ordre des testudines. 2 familles :

Cheloniidae et Dermochelyidae.

2 carapaces différentes pour les 2 familles.

- **La famille des Cheloniidae** : les espèces de cette famille ont la colonne vertébrale et les côtes soudées à la carapace. Cette carapace est constituée de larges plaques costales ossifiées recouvertes d'écailles cornées. La famille des Cheloniidae compte aujourd'hui 6 espèces : tortue verte, tortue à dos plat, tortue caouanne, tortue olivâtre, tortue de kemp, tortue imbriquée.

- **La famille des Dermochelyidae** : chez cette famille, la colonne vertébrale et les côtes sont séparées de la carapace par une épaisse couche de tissus adipeux. La carapace, formée d'une juxtaposition de petits modules osseux appelés ostéodermes, est recouverte d'un fin tissu dermique. Cette famille ne comprend plus qu'une espèce : la tortue luth.

Étude bibliographique réalisée par Johan Chevalier et André Lattiges – Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) – Direction des études et de la recherche Faune d'Outre-mer.



Bagage de tortue

Cette tortue imbriquée ou karet a été capturée sur une plage de Guadeloupe le jour de sa naissance par une famille qui a souhaité l'élever en captivité. Un bassin trop petit et une alimentation inadaptée a provoqué sur cet animal de graves conséquences. Durant un an, elle a été soignée à l'association puis relâchée.

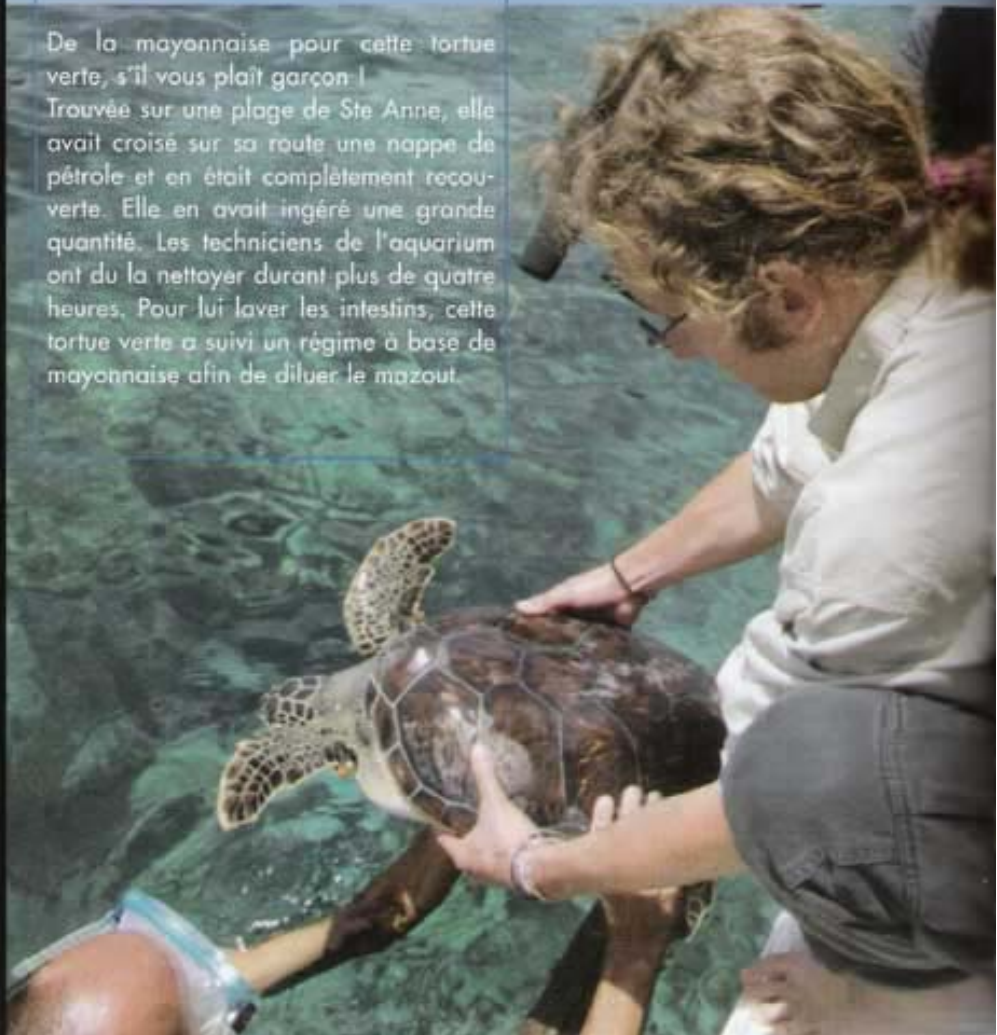




Sexe de tortue luth
recherché pour ses soi-disant propriétés aphrodisiaques.

Lâcher de tortue verte

De la mayonnaise pour cette tortue verte, s'il vous plaît garçon !
Trouvée sur une plage de Ste Anne, elle avait croisé sur sa route une nappe de pétrole et en était complètement recouverte. Elle en avait ingéré une grande quantité. Les techniciens de l'aquarium ont dû la nettoyer durant plus de quatre heures. Pour lui laver les intestins, cette tortue verte a suivi un régime à base de mayonnaise afin de diluer le mazout.





Evasion tropicale, Kap naturel, DIREN, ass.Karet, Réserve naturelle

L'association Kap naturel a été mandatée par la DIREN pour coordonner le réseau des tortues marines, ainsi que le suivi des sites de ponte et des sites d'alimentation. Dirigé par Eric Delacroix, ces études sont régulièrement menées sur le terrain comme à Marie-Galante sur les plages de Trois îlets et Folle Anse. Durant les pontes, les tortues sont mesurées, baguées, étudiées. On prélève même du sang ou de la peau qui serviront à étudier leur ADN.

L'association Karet se situe dans les locaux de l'aquarium du Gosier. Sa mission consiste à sauver les tortues blessées. Ainsi, ce sont près de 80 tortues rescapées de la pollution, des braconniers ou des pêcheurs qui bénéficient chaque année de soins. Ensuite, elles sont relâchées.

photos : ©Franck Mazéas



La vie guadeloupéenne

Mer

Vers une levée partielle de l'interdiction de la pêche à la tortue ?



La tortue imbriquée, comme les autres espèces de tortues marines présentes dans les eaux de l'archipel — luth, caouanne, olivâtre et verte —, demeure interdite à la pêche par l'arrêté ministériel du 19 novembre 1991. (Photo: Jean Chevaleyre)

Le ministère de l'Ecologie et du Développement durable a proposé la levée de l'interdiction de la pêche à la tortue marine. Cette mesure exceptionnelle ne devrait pas s'appliquer à notre archipel.

Le 4 juin 2004, le ministère de l'Ecologie et du Développement durable a rédigé un projet d'arrêté sur de nouvelles dispositions vis-à-vis des tortues marines. Il permettrait notamment à des professionnels de la pêche d'obtenir des autorisations exceptionnelles auprès de la Préfecture et de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) pour « détenir, trans-

porter et même commercialiser des tortues, ainsi que leurs œufs ou tout objet dérivé de cet animal. Rappelons que les cinq espèces de tortues marines présentes dans les eaux de l'archipel — luth, imbriquée, caouanne, olivâtre et verte —, étant menacées d'extinction, elles demeurent interdites à la pêche par l'arrêté ministériel du 19 novembre 1991. Ce projet va-t-il remettre en cause ce qui avait été décidé en 1991 ? Pourquoi ce projet gouvernemental ? Il s'agirait d'une simple mise en conformité du droit français avec la directive européenne « Habitats » de 1992, le statut légal de nombreuses espèces animales, comme le loup, ayant déjà été révisé. A en croire certaines critiques, les rédacteurs du projet n'ont pas consulté les spécialistes en biologie marine de l'outre-mer. Par exemple, la pêche est autorisée pour « prévenir des dommages importants à l'élevage et aux pêcheries »,

mais ce type d'activité n'existe pas en Guadeloupe. Les pêcheurs savent que les tortues marines sont protégées par arrêté ministériel, et ils réalisent eux-mêmes les enjeux liés à la préservation de cette espèce. « En général, les captures sont accidentelles », rassure Eric Delcroix, spécialiste des tortues marines de l'association « Kap Natirel ». Il n'existerait donc pas de véritable marché de la chair, des œufs ou de tout autre partie du corps, comme les écailles en Guadeloupe. Donc, « même si cet arrêté passait, cela ne changerait rien, ni aux habitudes des pêcheurs, ni à la réglementation actuelle », affirme Dominique Devier, Directeur régional de l'environnement. Il faut comprendre qu'aucune autorisation de pêche à la tortue ne sera accordée par la DIREN.

Natana Lamy

Témoignages

Une commerçante haïtienne :

« Il y a beaucoup plus de tortues depuis que la pêche a été interdite. Mais, je pense qu'ils ont eu raison d'interdire la capture de ces animaux pour éviter leur disparition. Certains pensent que le moment est venu de lever l'interdiction. Je n'ai pas d'avis sur cette question. Je sais que c'est une bonne viande qui fait partie des habitudes alimentaires des Guadeloupéens. Mais, il faut tout de même que tout cela soit fait avec une certaine prudence. »

Franko, restaurateur à Sainte-Rose

« Il existe deux problèmes au niveau des tortues. D'abord, si elles sont interdites à la pêche, on ne peut pas les ramener sur la terre ferme. Ensuite, lorsqu'elles sont prises dans un filet, elles s'étouffent et on ne peut rien en faire. Et cela constitue un vrai problème. Elles dérivent au large et c'est vraiment très triste. Maintenant avec l'interdiction de la pêche, les tortues pullulent, il y en a partout. Si on lève partiellement l'interdiction, je suis partisan pour qu'il y ait un quota. Chaque pêcheur devrait avoir droit de une à quatre tortues par mois, pas plus. »

Joël, pêcheur de Sainte-Rose

« Lorsque l'on tend un filet dans la mer, si une tortue se prend les ailes dedans, on devrait pouvoir la ramener sur la terre ferme et la manger. On ne devrait pas verbaliser les gens pour un tel fait car c'est de la viande et les rôles d'embarquement sont très onéreux. Il faut les payer. Je ne suis pas tellement partisan de la levée de l'interdiction de la pêche à la tortue car il n'y en a pas tant que cela. Mon point de vue est que si la tortue est capturée accidentellement dans un filet, on devrait pouvoir la consommer sans risquer les foudres de la loi. Cette histoire d'utilisation des écailles pour la fabrication de lunettes et de bijoux ne concerne pas les Guadeloupéens. Il n'y a pas d'artisan guadeloupéen qui fasse ce travail. Je ne crois pas aux vertus aphrodisiaques de la tortue. Quand tu es mort tu es bien mort ! Aucune tortue ne va te réveiller ! »

Germaine, commerçante :

« Je pense que l'on peut lever l'interdiction car cela fait plus d'une dizaine d'années que l'on ne peut plus pêcher les tortues. Il serait temps qu'une décision soit prise. Parce que nous aimons cette viande, elle est bonne, et il y a un manque depuis l'interdiction. J'ai entendu dire que c'était aphrodisiaque, mais personnellement je n'ai jamais pu m'en rendre compte. »

Propos recueillis par JC et NL

Gourbeyre

Protégeons les tortues marines

Dans le cadre des Vendredis de l'environnement, le Point bleu soleil de la marina de Rivière-Sens organisait une conférence-débat sur les tortues marines, vendredi soir. Spécialistes ou tout simplement curieux, de passage ou vacanciers, ils se sont retrouvés une trentaine à la terrasse du Point bleu pour suivre, avec intérêt, l'exposé et le diaporama d'Eric Delcroix, animateur du réseau tortues marines en Guadeloupe.

Après la présentation des différentes espèces de tortues marines présentes dans les eaux de l'archipel, le vendredi précédent, Eric Delcroix, s'est surtout attardé sur les causes de mortalité des tortues adultes avec le problème des captures accidentelles dans les filets de pêche, ainsi que le braconnage et la destruction des lieux de ponte.

Tous les vendredis soir auront lieu au Point bleu des conférences-débats sur l'environnement marin : après les tortues marines suivront deux soirées sur les récifs coralliens, le 13 et le 20 mai, puis une soirée sur les cétacés et l'écotourisme baleinier, le 3 juin, et une soirée sur les oiseaux marins, le 17 juin.

La direction de l'Environnement (tél. 05 90 89 35 60) se tient à disposition pour plus d'information sur le programme de protection des tortues marines. Par ailleurs, tout témoin d'infractions ou de braconnage sur des tortues marines est invité à contacter l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

D. D.

✓ Contact : 06 90 69 06 22
ou 05 90 81 42 79.



Diaporama à l'appui, Eric Delcroix a exposé les problèmes des captures accidentelles de tortues dans les filets de pêche.

Image



Une tortue Luth éclipse l'éclipse

Vendredi, alors que les badauds attendent d'être ébloui par l'éclipse, une tortue Luth monte sur la plage de la Perle, à Deshaies. En pleine journée, elle vient pondre.

« Cela ne s'était jamais vu en Guadeloupe », affirme M. Guiougou, président de l'association Le Gaïac. La tortue ayant été baguée, on pourra dorénavant la suivre où qu'elle aille. Le président Guiougou est la seule personne de la région de Sainte-Rose à être habilitée à baguer les tortues.

(Photo. C.R.)

13 avril 2005 – France Antilles

LE FAIT DU JOUR

On entre dans la période pendant laquelle les tortues montent sur les plages pour pondre et sont particulièrement vulnérables.

Protection des tortues marines : agissons tous !

■ Dans les semaines qui viennent, des centaines de tortues vont aborder nos plages pour y pondre.

■ Pour qu'elles puissent assurer leur descendance en toute quiétude, il importe de respecter quelques règles.

Le mois de juin correspond au début de la saison de ponte des tortues marines en Guadeloupe. Les femelles tortues en âge de se reproduire — elles ont entre 25 et 50 ans — vont monter sur nos plages jusqu'à fin octobre pour pondre leurs œufs et assurer ainsi la pérennité de leur espèce. Trois espèces de tortues marines pondent sur nos plages : la tortue imbriquée (ou careil), la tortue verte et la tortue luth (✓). Ces animaux, menacés à l'échelle mondiale, sont intégralement protégés, tout comme leurs œufs, par la législation nationale (lms ci-dessous) et internationale.

Les prédateurs à deux pattes ne laissent aucune chance aux tortues...

En cette période, le réseau d'étude et de protection des tortues marines est plus qu'un jamais mobilisé. Il invite chacun à prendre les précautions les plus élémentaires pour garantir aux tortues une ponte paisible. « Si, au cours de vos balades nocturnes sur les plages, vous avez la chance d'observer une tortue en ponte, surtout ne la dérangez pas, explique Eric Delcroix. Ne vous approchez pas à moins de vingt mètres, ne l'éclairiez pas et ne la photographiez pas : vous risqueriez de compromettre la ponte de la tortue qui retournera à la mer sans assurer sa descendance. » Les éclairs interviennent deux mois après la ponte. On devrait assister aux premières ascensions de début août. Là encore, des pré-

Il est très important que les bébés gagnent la mer par leurs propres moyens.



En cette période, le réseau d'étude et de protection des tortues marines est plus qu'un jamais mobilisé. Il invite chacun à prendre les précautions les plus élémentaires pour garantir aux tortues une ponte paisible. (Photo : Robert Elmas)

cautions sont recommandées. « Vous pouvez aussi observer des nouveaux-nés regagnant la mer, dans ce cas les recommandations sont les mêmes que pour les femelles en ponte. Il est très important que les bébés gagnent la mer par leurs propres moyens : c'est au cours de ce trajet sur le sable qu'ils emmagasinent les informations qui leur permettront de revenir pondre à leur tour. Si vous constatez qu'ils se trompent de chemin à cause de l'éclairage, mettez les bébés tortues dans la bonne direction, à cinq mètres minimum de la mer et laissez les aller seuls à l'océan. »

Filles, hélices et braconniers

Ces conseils sont d'autant plus importants que les populations de tortues de notre secteur restent gravement menacées. En huit mois, il y a eu plus de soixante échouages recensés sur l'ensemble des côtes de l'archipel. La cause principale en est la capture accidentelle liée à la pêche, mais les tortues sont aussi victimes des hélices de bateau et de l'ingestion (mortelle) de sacs de plastique qu'elles confondent avec des méduses. On le voit, il s'agit de causes anthropiques liées à l'activité hu-



Si vous observez une tortue blessée, contactez l'Aquarium de Guadeloupe.

maine) dont la pire reste le braconnage ; pratique, malgré une législation très stricte (lms ci-contre) en mer, mais aussi, pendant la période de ponte, à terre. Quand vous observez, sur une plage, une trace indiquant qu'une tortue est montée et que vous n'apercevez pas, parallèlement, la trace de la descente, vous pouvez parler que le malheureux reptile, saif à s'être enfoncé dans des broussailles, est tombé sur un prédateur à deux pattes qui ne lui a laissé aucune chance. Dans le Réseau tortues, on n'apprécie guère les braconniers... » Si vous êtes témoin d'infractions ou de braconnage sur les tortues marines contactez les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (06 90 59 73 21) ou la gendarmerie, conseillère d'ailleurs Eric Delcroix.

En cas d'observation d'une ponte ou d'une émergence — ou, malheureusement, d'une tortue morte — vous pouvez le signaler au Réseau tortues (Eric Delcroix, au 06 90 51 12 34). Si vous voyez une tortue blessée, contactez l'Aquarium de Guadeloupe (06 90 90 92 38), qui prendra les soins en charge ; à l'heure ac-

Protégées depuis 1991

C'est un arrêté ministériel du 2 octobre 1991 qui protège les tortues. Il stipule que « sont interdits en Guadeloupe et en tout temps la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement... des espèces de tortues marines suivantes : tortue luth, tortue caouanne, tortue olivâtre, tortue de Ridley, tortue à écaille et tortue verte ». Les sanctions prévues par le code rural (art L. 211-1) pour atteinte illicite aux espèces protégées peuvent aller jusqu'à 9 000 euros d'amende, six mois de prison ferme et la saisie de tous les ustensiles (bateau compris) ayant concouru à la réalisation de l'infraction.

Les sanctions prévues par le code rural (art L. 211-1) pour atteinte illicite aux espèces protégées peuvent aller jusqu'à 9 000 euros d'amende, six mois de prison ferme et la saisie de tous les ustensiles (bateau compris) ayant concouru à la réalisation de l'infraction.

Des menaces sur la protection

La protection des tortues conduit à une interdiction totale de capture, de transport, de vente, d'achat, et de naturalisation de tout ou partie, tant de la chair que de la carapace. Cette interdiction vise également les œufs. Un arrêté, dont un premier projet a été rédigé, vise néanmoins, pour des raisons essentiellement économiques, à amoindrir cette protection, ce qui créerait une brèche dans laquelle ne manqueraient pas de s'engouffrer les braconniers de tous poils. Les associations associées, à l'heure actuelle, un puissant lobbying pour tenter de faire capoter cette initiative.

Les tortues sont aussi protégées par la convention de Washington dont la France est signataire : toute importation ou exportation de ces espèces est interdite, qu'il s'agisse des animaux vivants ou morts ou de produits bruts ou manufacturés.

Portrait Bouillante

Simon Fougerat au chevet des tortues

Simon Fougerat, âgé de 23 ans, a des idées bien arrêtées sur la suite de sa carrière. Etudiant en cinquième année à l'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture (ESITPA) de Rouen (Seine-Maritime), il validera son diplôme dans quelques mois. Souhaitant s'orienter vers la gestion des espaces naturels végétal ou animal, il a choisi de faire un stage de trois mois à Malendure chez Evasion tropicale. Il s'occupe plus particulièrement des tortues marines, qui le fascinent.

Simon Fougerat est un jeune homme de convictions : « En plus de l'excellent climat que j'ai trouvé à Evasion tropicale et à Bouillante en général, correspondant à mon attente, ce stage est motivé, avant tout, par mes convictions personnelles et les actions qui apportent quelque chose au niveau local. » Simon Fougerat est originaire du pays du cognac. Avant de venir dans cette grande école de Rouen, il a pratiqué beaucoup de sports, en particulier le handball et la natation, avec le club le Dauphin cognaçais, et participait à des compétitions régionales. Bien dans sa tête et dans son corps, il attend, non sans une certaine impatience, la fin de ses études, en décembre 2005.

Jean-Jacques Coudière



Simon, étudiant en cinquième année à l'ESITPA, espère obtenir son diplôme et réaliser son rêve.

Bouillante Une tortue squatte l'épicerie Lili

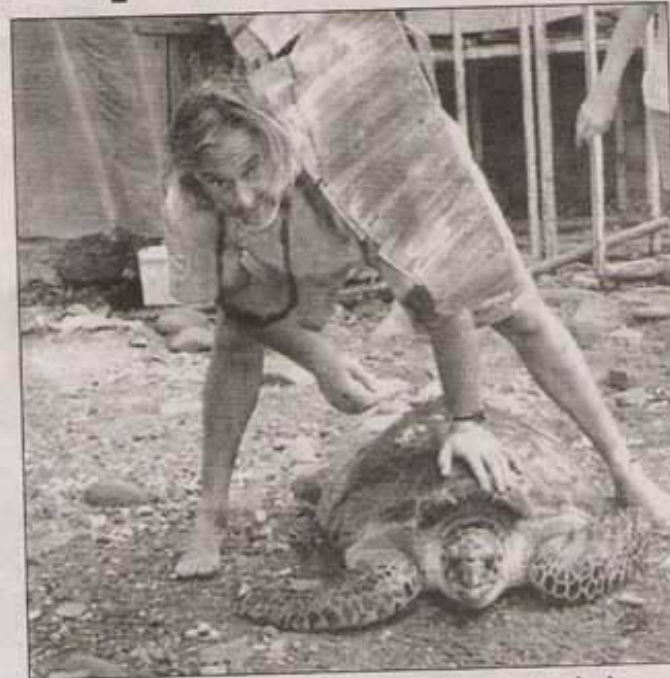
Lisette Pesley, dite Lili, a eu une surprise de taille, dans la nuit de mercredi à jeudi. Des bruits répétés et violents lui ont fait craindre, un moment, le pillage de son épicerie. En fait, une tortue imbriquée était venue pondre près de sa chambre à coucher. De peur que la tortue ne se blesse, elle a amarré le reptile à un arbre. Lili a surveillé la tortue toute la nuit, l'aspergeant d'eau pour son confort. Au matin du vendredi, elle a prévenu la gendarmerie et les services destinés à la protection des tortues marines. « C'est une tortue femelle imbriquée, conviennent les deux animateurs de l'association Evasion tropicale, elle est venue pondre, sans doute que le littoral a changé depuis sa dernière visite. » Arrivés les premiers sur les lieux, les gendarmes de

Pigeon ont pu constater le bon état général de l'animal. Ils sont restés pour le protéger, jusqu'à l'arrivée des membres d'Evasion tropicale.

Le reptile mesure 86 centimètres de long pour 80 centimètres de large ; son âge oscille entre 20 et 30 ans. Avant le rejet à la mer, les deux animateurs de l'association ont procédé au bagage d'identification (bague 716 à la patte gauche et 718 pour la patte droite).

Devant les riverains et badauds réunis, Renato, de l'association Evasion tropicale, conseille à ceux qui — comme Lili — ne savent pas se débrouiller en pareille situation, de laisser le reptile en liberté au lieu de l'attacher, afin qu'il trouve un coin où pondre avant de retourner à la mer.

J.-J. Coudière



« Prêt, partez ! », semble dire Renato, d'Evasion tropicale. La tortue lâchée, a foncé vers la mer. Les personnes présentes lui ont souhaité, en chœur, bonne chance.

Marie-Galante, l'île des tortues marines



Le soleil, la brise qui berce, le sable fin, l'onde aigue marine. Eden pour les hommes, Marie-Galante, la belle île guadeloupéenne l'est aussi pour les tortues marines. La verte et l'imbriquée viennent pondre sur ses plages chaque année. De toutes les îles des Petites Antilles, c'est celle où l'on recense le plus de pontes. Lesquelles se font sous haute surveillance car ces deux espèces de tortues sont, comme les trois autres présentes en Guadeloupe – luth, olivâtre, caouanne –, hélas ! en danger d'extinction, victimes de la pollution, des braconniers, des filets de pêche, de l'urbanisation des zones de ponte et du développement touristique. En 1991, il a été décidé de protéger intégralement ces espèces en Guadeloupe, ce qui a permis d'éviter le pire. Mais les menaces existent toujours bel et bien. D'où l'élaboration, en 1999, d'un premier programme de conservation de ces reptiles dans l'archipel, par l'Association pour l'étude des vertébrés et des végétaux des Petites Antilles, en collaboration avec la DIREN (Direction régionale de l'environnement). Il consiste à étudier les tortues afin de mieux les connaître pour ensuite mettre en place un plan de gestion. Ce pro-

gramme est très fédérateur puisqu'il fonctionne grâce à un ensemble de structures (associations de protection de la nature, administrations, collectivités...) et de particuliers regroupés en un réseau. Depuis 2004, celui-ci est animé par l'association Kap'Natirel* qui compile et traite les données recueillies notamment pendant les périodes de ponte, durant lesquelles des petits groupes patrouillent chaque nuit sur les plages pour baguer, recenser et mesurer les tortues. Très dynamique, l'association Kap'Natirel propose 15 grandes actions à mener dans les prochaines années dont : le suivi de femelles par balises Argos, le suivi de la dynamique des populations, la limitation des captures accidentelles liées à la pêche et des menaces sur les sites de ponte, le développement d'action de sensibilisation, etc. Autant de bonnes initiatives que la Fondation Nature & Découvertes soutient haut et fort puisqu'elle a apporté son aide financière à Kap'Natirel. Et Terre Sauvage, qui participe au comité de la Fondation depuis juin 2004, a eu un coup de

* Kap'Natirel, C/1, Rue Nicolas Bensa, 97129 Lamentin, Tél. 05 90 81 12 34; contact : jérémy@kapnatirel.fr

ENVIRONNEMENT

- ▶ La saison de ponte des tortues s'achève.
- ▶ Plusieurs centaines de pontes ont été répertoriées.
- ▶ On signale une recrudescence du braconnage.

Les tortues reviennent entre craintes et espoir



Une tortue en pleine ponte, prise facile pour les braconniers ou pour les chiens errants.

Tortues imbriquées, tortues vertes et tortues Luth ont fréquenté l'ensemble de l'archipel au cours des quatre derniers mois. Plusieurs cas de braconnage ont été constatés.

Avec près de 300 pontes répertoriées entre juin et octobre, la saison 2005 peut être considérée comme bonne par le réseau de protection des tortues (lire ci-dessus). « On a observé des tortues imbriquées (Karek) un peu partout dans l'archipel », reconnaît Eric Delcroix, animateur du réseau. Quelques pontes de tortues vertes ont été répertoriées. Enfin, on compte une cinquantaine de pontes de tortues Luth. « Ces pontes permettent d'estimer à 100, voire 120 le nombre de Karek venant pondre, à une trentaine les tortues vertes et à une dizaine les tortues Luth.

Les tortues restent très menacées

Ce retour des tortues Luth — que l'on n'avait pas vues en semblable quantité depuis bien des années — est particulièrement gratifiant tant cette espèce, qui peut peser plusieurs centaines de kilos, est spectaculaire. Mais il ne faut pas se réjouir trop vite et en oublier que la protection est à l'origine de cette progression. « Nous manquons de données sur cet événement », précise Eric Delcroix. Mais ne pouvons-nous, à l'heure actuelle, s'il s'agit d'une recrudescence des tortues Luth dans la Caraïbe, ou

s'il s'agit simplement d'une dispersion des tortues Luth de la Guyane. »

Il faut d'ailleurs moins se réjouir que cette relative progression nette du braconnage. « Le réseau a constaté de nombreuses infractions, la majorité à Marie-Galante. Au cours de l'été d'été, les observateurs ont mis les braconniers en fuite. Nous avons aussi répertorié un cas de braconnage des œufs à la Désirade et l'abattage d'une femelle sur l'une des plus grandes de Bouillante. » Ces braconniers sont-ils conscients des délits qu'ils commettent, alors qu'il faut de vingt-cinq à trente ans pour qu'une femelle soit en âge de pondre et de perpétuer l'espèce ?

« Quand ce ne sont pas les braconniers qui s'attaquent aux tortues, ce sont les chiens errants : deux femelles ont été tuées par les chiens à Marie-Galante. Plusieurs autres ont été blessées sur l'ensemble de la Guadeloupe. »

Même si le nombre de pontes semble augmenter, les tortues restent menacées. « Il ne faut pas se laisser aller outre mesure relative », rappelle Eric Delcroix. D'une part, les pontes restent très en deçà de ce qui existait autrefois. D'autre part, la situation des tortues reste très fragile : il suffit de quelques mois sans protection pour qu'elles disparaissent à nouveau. »

Ce constat prend tout son sens lorsque l'on sait que la détection précoce des tortues est en cours de révision dans le cadre d'une restriction des mesures de sauvegarde...

Marc Aimer



Ne dérangez pas une tortue qui pond

Si au cours de vos balades nocturnes sur les plages vous avez la chance d'observer une tortue en ponte, surtout ne la dérangez pas, ne vous approchez pas à moins de 20 m, ne flashiez pas et ne la photographiez pas. Vous risqueriez de compromettre la ponte de la tortue qui retournera à la mer. Vous pouvez aussi observer des nouveauté gagnant l'océan. Les recommandations sont les mêmes que pour les femelles en ponte, il est très important que les bébés tortues rejoignent l'eau par leurs propres moyens. S'ils se trompent de chemin — à cause de l'éclairage notamment — mettez les bébés tortues dans la bonne direction à 5 m de la mer et laissez les regagner seuls la mer.



Une naissance de tortues imbriquées : moins de 10 % arrivent à l'âge adulte. (Photo : Association Kap Nidre)



Numéros utiles

En cas d'observation d'une ponte, d'une émergence, ou d'une tortue morte, vous pouvez le signaler au Réseau Tortues (06 90 51 12 34 / Eric Delcroix). Si vous observez une tortue blessée contactez l'Aquarium de Guadeloupe (06 90 90 92 38) ou prenez les soins en charge. Si vous êtes témoin d'infractions ou de braconnage sur les tortues marines contactez les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (06 90 59 79 21) ou le brigade de gardien-mer du secteur.

Protégées depuis 1991

C'est un arrêté ministériel du 2 octobre 1991 qui protège les tortues. Il stipule : sont interdits en Guadeloupe et en tout temps la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement... des espèces de tortues mêmes sauvages : tortue Luth, tortue caouanna, tortue olivâtre, tortue de Ridley, tortue à écailles et tortue verte. Les sanctions prévues par le code rural (art. L. 211-1) pour atteinte illicite aux espèces protégées peuvent aller jusqu'à 5 000 euros d'amende, six mois de prison ferme et la saisie de tous les ustensiles (bâton compris) ayant concouru à l'infraction.

Un réseau de protection

Créé en 1998 sur proposition de la direction régionale de l'environnement (DIREN), le réseau d'étude et de protection des tortues marines de l'archipel guadeloupéen réunit des organismes publics (Parc national, ONCFS...), des associations (Association des Tortues Marines de la Guadeloupe, France pour le Direr Guadeloupe et le territoire Nature et biodiversité). Il a pour mission d'assurer le suivi des populations de tortues marines de

la Guadeloupe : à ce titre, il inventorie les sites de reproduction et d'alimentation, répertorie les échouages et captures, identifie les animaux par marquage, et met en place des actions de réhabilitation. Parmi ses actions les plus concrètes, la mise en place de lieux de ponte, le suivi par les bénévoles, récoptes en excès, et élimination — du moins tant que la surveillance est effective — les braconniers.



Le réseau a un nouveau logo depuis quelques jours.



5 novembre 2005
– France Antilles

à partir du 19 janvier, de 19h00 à 20h30
conférences tout public



Point Bleu Soleil

plage de la Marina
Rivière-Sens - Gourbeyre

Les Jendis de l'Environnement

Informations : 0690 69 06 22
ou 0590 81 42 79



Jeu*di* 19 janvier
Les récifs coraliens (part. 1)

Jeu*di* 2 février
Les récifs coraliens (part. 2)

Jeu*di* 14 février
Les TORTUES
Part. 1 : Biologie et statut en Guadeloupe

Jeu*di* 2 mars
Les TORTUES
Part. 2 : interactions pêche/tortues marines

Jeu*di* 14 mars
La pêche et la préservation
des ressources naturelles

Jeu*di* 30 mars
les oiseaux marins

Jeu*di* 13 avril
La palourde
sa vie et ses interactions avec le milieu

Jeu*di* 27 avril
La vie des LAMBIS
de l'œuf à l'adulte et les problèmes de ressource
en Guadeloupe et Caraïbes

Jeu*di* 25 mai
Les cétacés et l'eco tourisme Baleinier

Participez
à nos conférences-débat
sur l'environnement marin
"les pieds dans l'eau"

entrée
gratuite
possibilité de
restauration
sur place

© POLARIS - 0650 88 31 83 - ne pas jeter sur la voie publique

2006 – Flyer Point Bleu Soleil

SEA MEMORY
CORPORATION
LUXURY MATERIAL
Rosewood - Leathers - Bronze - Silver
Ceramic - Shagreen - Handblow glass - Snake
Bone - Shell - Horns - Cashmere
ART OF « SAVOIR-FAIRE »
RUE DU ROI OSCAR II - GUSTAVIA

le Quotidien... DE SAINT-BARTH

N° 59 - VENDREDI 10 FÉVRIER 2006 - SEMAINE 6 - ARNAUD

ADULTS & KIDS TEE'S
DISTRIBUTED BY
DRUGSTORE DES CARAÏBES
Via Crôle
HÔTEL GUANAHANI & SPA
Grand Cul de Sac
BOUTIQUE OUFREMER
Gustavia

97133
CODE, SAINT-BARTH

CHANGE CARAÏBES
CHANGE D'EXCHANGE
Cours de la clôture de la veille
1€ = 1.196 \$ | 1\$ = 0.835 €
GUSTAVIA
Rue de la République - Face à la Boutique Dior
Tél. : 05 90 27 58 00

BLEUMARINE
Your favorite
fashion &
accessories shop
Villa Créole
Saint-Jean
Ouvert de 9h00 à 21h00 non-stop - Tél. : 05 90 27 58 00

Chez Dago
Supersmarché
Promo sur le
« Ice Tea »
Ouvert le LUNDI de 9h00 à 19h00 non stop
Du mardi au samedi de 9h00 à 21h00 non stop
La Dimanche de 9h00 à 13h00 - Livraison : 0590 27 53 53

Restaurant des Pêcheurs
fresh fish prepared as you like
beachfront restaurant every day
from 7:00 am to 10:30 pm - tel. : 05 90 29 93 00
www.liserena.com **le sereno.**

Ana Taina
PARFUMS
EN VENTE DANS
LES BOUTIQUES DE L'ILE
www.anataina.com

ENVIRONNEMENT

Réseau tortues marines

Eric Delcroix est membre de l'association Kap Natirel dont une des missions est la gestion et la coordination du réseau tortues marines de l'archipel guadeloupéen. Une vingtaine de structures, réserves naturelles, associations, parc national de Guadeloupe et partenaires privés et publics sont membres de ce



réseau. La réserve naturelle de St-Barth a rejoint le groupe en 1999 l'année où l'organisme a été créé. Pour fournir régulièrement des données fiables, l'équipe de la réserve travaille en étroite collaboration avec les clubs de plongées de l'île qui ont accepté depuis 2004 de remplir régulièrement des fiches de fréquentation sur lesquelles sont notés le lieu, l'espèce et le nombre de tortues observées au cours de leurs plongées. Les particuliers sont également sollicités lors des campagnes d'information et ceux qui acceptent de collaborer préviennent les gardes de la réserve quand ils trouvent des traces de pontes sur les plages. Après deux ans de collecte

de données, les premiers résultats montrent qu'en nombre, la population de tortues vivant dans nos eaux est à peu près la même que celle observée autour des Saintes. Elle reste relativement importante par rapport à la Guadeloupe où les espèces sont menacées à un tel point que la Diren vient de mettre en place un plan de restauration dont l'objectif est d'augmenter la population de tortues vertes et imbriquées. Bien qu'un arrêté préfectoral de 1991 protège les espèces et interdise de tuer une tortue, un millier de tortues sont encore retrouvées mortes chaque année sur les côtes de la Guadeloupe, victimes la plupart du temps des filets posés par les pêcheurs. Pendant ces quelques

REMERCIEMENTS

Au moment de quitter cette île merveilleuse, je tiens à remercier de tout coeur les personnes extraordinaires qui ont partagé ma vie ici, quelles que soient les circonstances.

Il m'est difficile de vous dire au revoir... Je vous dis donc à bientôt.

N'oubliez pas de vous arrêter pour respirer le parfum d'une fleur et pour profiter de chaque instant de la vie. Comme nous le savons tous, nous ne pouvons jamais savoir ce que demain nous réserve. Paix et amour à vous tous.

Un grand merci à tous

As I depart this beautiful island, I would like to thank all of the special people who touched my life in some way.

*It is difficult to say good-bye, so I say: see you soon!
A lesson, dont forget to stop and smell the flowers and enjoy your life. As we say, you never can tell what this life's journey can bring.*

Peace and love to you all.

Fondly,
Tara Benedetti

La Marine
Fish restaurant
Menu St-Valentin
60 € par personne - 1 Apéritif - 1 Plat - 1 Dessert
Gustavia Harbor - Tél. : 05 90 27 58 91

le Yacht Club présente... le Before
6:30 pm. to 11:00 pm. Tuesday / Sunday
Nouveau menu tapas
Musique : marlo
(Les Compilations l'iguane)
Café Yacht
«Yacht Club» Gustavia Harbor - Tél. : 05 90 27 58 38

jours à St-Barth, Eric a rencontré les clubs de plongées afin de leur présenter les premiers résultats. Il a également fait des interventions dans les classes de 6ème et de 5ème du collège. Il animera une conférence ce soir à l'espace météo Caraïbe sur le thème « Biologie, écologie, conservation et protection des tortues marines ».

C Lucot

Pour plus d'infos consulter le site du réseau www.tortuesmarinesguadeloupe.org

QUID SUR LA TORTUE

- Une tortue devient adulte entre 20 et 25 ans

- Après l'éclosion de l'oeuf, le bébé tortue rejoint la mer pour aller grandir et se nourrir dans une zone d'alimentation qui peut être éloignée de son lieu de naissance

- À l'âge adulte, la tortue revient pondre sur la plage où elle est née

- Elle pond pendant 10 ans, une année tous les 2 ou 3 ans

- La tortue pond une centaine d'oeufs par ponte, 4 à 5 fois pendant la saison de ponte à intervalle régulier de 13 à 15 jours

Février 2006 – Le quotidien de Saint-Barth

Hot stuff
Unisex Gift Shop
Multimédia shopping
Téléphones portable
Ordinateurs portable
Appareils Photo
Accessoires Informatique
Internet Access
Ipod et accessoires
Gadgets...

Immeuble Forma Form - Gustavia - 0590 29 24 13

Gourbeyre

Débat sur la protection des tortues marines

Dans le cadre des jeudis de l'environnement, le Point Bleu Soleil de la marina de Rivière-Sens organisait une conférence-débat sur les tortues marines, jeudi soir. Spécialistes ou curieux, guadeloupéens ou vacanciers, une cinquantaine de personnes étaient présente sur la terrasse du Point Bleu pour suivre l'exposé et le diaporama d'Eric Delcroix, animateur du réseau tortues marines en Guadeloupe.

Après la présentation des différentes espèces présentes dans les eaux de l'archipel, Eric Delcroix, s'est surtout attardé sur la vie des tortues marines et leur fragilité due à un cycle de reproduction très long (25 à 30 ans), une sur mille, en moyenne, atteint l'âge adulte.

En plus des prédateurs naturels, la mortalité est fortement accentuée par les captures accidentelles dans les filets de pêche, le braconnage et la destruction des lieux de ponte, ce qui avait entraîné une quasi disparition des tortues marines dans l'archipel dans les années 1980. D'où la mise en place d'un pro-

gramme de protection des tortues marines en Guadeloupe depuis 1991, qui semble aujourd'hui porter ses fruits. Par ailleurs, Eric Delcroix se félicite de la sensibilisation du public : « L'an dernier quand nous faisons ces conférences, il y avait une vingtaine d'auditeurs. Cette année, nous avons régulièrement plus d'une cinquantaine de personnes. »

Un public particulièrement satisfait, à l'image de Franciana, de Saint-Claude :

« C'est la première conférence à laquelle j'assiste, je craignais que ce soit fastidieux, au contraire c'est très intéressant : l'exposé est complet, très ouvert, facile à suivre, il y a du dialogue, je me sens encore plus sensibilisée et je comprends la nécessité de veiller à la protection des tortues marines. »

La suite de la conférence sur les tortues marines aura lieu jeudi 2 mars, à 19 heures au Point Bleu.

La Diren se tient à disposition pour plus d'informations sur le programme de protection, au 05 90 99 35 60.

Daniel Dulin

✓ Consultez également le site www.tortuesmarinesguadeloupe.org



Le public a été particulièrement satisfait de l'exposé d'Eric Delcroix, animateur du réseau tortues marines en Guadeloupe.

Résumé

Réseau de suivi des sites de ponte

24 personnes réparties sur l'ensemble de l'Archipel guadeloupéen sont habilitées, par autorisation préfectorale, à la manipulation des tortues marines. En 2006, 12 personnes supplémentaires, ayant reçu une formation, disposeront de cette habilitation.

Le réseau s'est doté d'un nouveau matériel de baguage. 1000 bagues du type INCONEL (FWI 2200 à FWI 3199) et 15 pinces ont été achetées, puis distribuées à chaque tête de Réseau.

Une formation a été dispensée au cours de la saison de ponte 2005 par l'Animateur du Réseau. 5 stagiaires ont été encadrés par l'Association Kap'Natirel pour renforcer les équipes de suivi.

Les protocoles sur les plages index ont pu être appliqués en 2005 :

Les plages index à « tortue luth » sont situées à Grande Anse Deshaies, Cluny, Grande Anse Trois-Rivières, plages des Saintes, plages de Petite-Terre.

Grande Anse Deshaies et Cluny : 24 traces de ponte de tortue luth ont été recensées

Grande Anse Trois-Rivières : Aucune trace de ponte de tortue luth

Plages des Saintes : 4 traces de ponte de tortue luth ont été recensées (1 seule femelle)

Plages de Petite-Terre : Aucune trace de ponte de tortue luth

Les plages index à « tortue imbriquée » sont situées à Trois-Ilets et Folle Anse à Marie-Galante, Bouillante, plages des Saintes et plages de Petite-Terre.

Trois-Ilets et Folle Anse : 87 à 88 femelles imbriquées ont pu être identifiées en ponte. Le nombre de pontes est compris entre 111 et 171 pontes.

Bouillante : 3 femelles imbriquées ont pu être identifiées en ponte. Le nombre de ponte est compris entre 5 et 12 pontes.

Plages des Saintes : 1 ponte de tortue imbriquée a été recensée.

Plages de Petite-Terre : Attente des données.

Les plages index à « tortue verte » sont situées à la plage des Galets à Marie-Galante, les plages des Saintes et les plages de Petite-Terre.

Les Galets : Le nombre de pontes recensées de tortue verte est compris entre 29 et 37. Le nombre de femelles identifiées est de 10.

Plages des Saintes : 1 ponte de tortue verte a été recensée.

Plages de Petite-Terre : Attente des données.

Des données complémentaires ont pu être recueillies sur les plages index citées ci-dessus et sur un grand nombre de plages de Guadeloupe. Sur les secteurs de Saint-François, de La Désirade et de Saint-Barthélemy, les premières informations ont pu être enregistrées.

Réseau suivi Ina-scuba

21 clubs de plongées ont participé au protocole Ina-scuba en 2004 répartis sur 5 grands secteurs (Saint-Barthélemy, Les Saintes, Marie-Galante, Grand Cul-de-Sac Marin et la Côte Sous le Vent).

Sur l'ensemble de la Guadeloupe, 5482 plongées ont été enregistrées. Le pourcentage de plongées positives s'élève à 43,16% et l'indice d'abondance des tortues marines (imbriquées et vertes) est de 0,72.

L'indice d'abondance des tortues imbriquées (0,52) est plus élevé que celui des tortues vertes (0,06). Toutefois, il est important de souligner que les plongées sont presque exclusivement réalisées sur les récifs coralliens et non sur les herbiers, habitat privilégié des tortues vertes. Saint-Barthélemy est le site où les tortues vertes sont le plus observées (0,11).

Les secteurs des Saintes et de Saint-Barthélemy sont les sites où l'indice d'abondance est le plus élevé.

Le secteur du Grand Cul-de-Sac Marin est le site où l'indice d'abondance est le plus faible (0,06). Ce faible indice d'abondance pourrait être corrélé aux pratiques de pêche sur ce secteur. En effet, il y a un grand nombre de filets de fonds de calés dans ce secteur.

Réseau échouage

Depuis 2004, 142 observations de tortues marines mortes ou blessées ont pu être effectuées. 126 ont été retrouvées mortes. La cause de mortalité la plus souvent diagnostiquée est la capture accidentelle liée à la pêche (73% des causes de mortalités identifiées).

Les autres causes de mortalité recensées sont les désorientations artificielles, le braconnage et l'attaque de chiens errants.

Les échouages concernent principalement la tortue imbriquée et la tortue verte (majoritaires dans les eaux de la Guadeloupe), mais ont permis d'observer 5 tortues luth, 3 tortues caouannes et 1 tortue olivâtre.

Communication, manifestation et coopération régionale

2 bulletins de liaison ont été rédigés en 2005. L'un ayant pour thème principal, le bilan de la saison de ponte 2004 et l'autre le bilan du protocole Ina-scuba.

15 interventions dans les médias ont été menées (Journaux, magazines, télévision).

Différents outils de communications ont été réalisés. Il s'agit d'un poster à l'attention des clubs de plongée, d'un logo du Réseau et d'un site Internet.

Le Réseau a été présent sur de nombreuses manifestations environnementales. Des conférences, ainsi que des animations scolaires ont été tenues tout au long de l'année.

Les échanges entre la Martinique et la Guadeloupe se sont accrus. La participation au symposium international est actuellement en cours de préparation avec notamment la présentation des travaux menés sur la pêche.